



MPI

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros
Siège social : 51 rue d'Anjou – 75008 Paris
517 518 247 RCS Paris

Actualisation du document de référence 2014



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 13 novembre 2015, conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2015 sous le numéro D.15-0419.

Le document de référence et la présente actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire.

La présente actualisation (l'« **Actualisation** ») a pour objet de mettre à jour le document de référence de la société MPI (la « **Société** » ou « **MPI** ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2015 sous le numéro D.15-0419 (le « **Document de Référence 2014** »).

Des exemplaires du Document de Référence 2014 et de l'Actualisation sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 51, rue d'Anjou, 75008 Paris, sur le site Internet de la Société (www.mpienergy.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les termes commençant par une lettre majuscule dans la présente Actualisation sont ceux définis dans le Document de Référence 2014 ou, à défaut, dans la présente Actualisation qui doit être lue conjointement avec le Document de Référence 2014.

TABLE DES MATIERES

I.	PERSONNES RESPONSABLES	4
1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SON ACTUALISATION	4
2.	ATTESTATION DU RESPONSABLE	4
3.	RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	4
3.1	Commissaires aux comptes titulaires	4
3.2	Commissaires aux comptes suppléants	4
II.	ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014	5
1.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	5
1.1	Profil et historique	5
1.1.2	Organigramme et variation de périmètre	5
1.1.2.1	Organigramme du Groupe	5
1.2	Présentation de l'activité du Groupe	5
1.2.1	Actifs et activité de Seplat	5
1.2.1.2	Réserves en part Seplat (avant redevances)	5
1.2.1.3	Activité de Seplat au cours du premier semestre 2015	6
1.2.1.4	Activité de Seplat post-clôture semestrielle	7
1.2.2	Actifs et activité de Saint-Aubin Energie	8
1.2.2.2	Activité de Saint-Aubin Energie au cours du premier semestre 2015	8
1.2.2.3	Activité de Saint-Aubin Energie post-clôture semestrielle	8
1.3	Potentiel de développement de MPI	9
1.4	Informations financières	9
1.4.1	Comptes consolidés de MPI au 30 juin 2015	9
1.4.2	Informations financières post-clôture semestrielle - Seplat	10
1.6	Informations sur les tendances et la stratégie	11
1.6.2	Diversification du portefeuille d'actifs de Seplat et refinancement	11
1.6.3	Stratégie de développement	11
2	FACTEURS DE RISQUES	13
2.2	Risques financiers	13
2.2.1	Risques de fluctuation des cours des hydrocarbures	13
2.2.2	Risques de change	13
2.2.3	Risques de liquidité	14
3	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	15
3.1	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	15
3.1.1	Composition des organes de direction et de contrôle de la Société et de Seplat	15
3.1.1.1	Composition des organes de direction et de contrôle de la Société	15
3.1.2	Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration et de la direction générale de la Société	15
3.2	Rémunérations et avantages	17
3.2.1	Rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux	17

3.2.1.2	Les dirigeants mandataires sociaux	17
3.2.1.3	<i>Stock-options</i> , actions gratuites et actions de préférence gratuites.....	17
3.2.2	Participation des mandataires sociaux dans le capital de la Société.....	20
3.3	Fonctionnement des organes d'administration et de direction.....	21
3.3.6	Comités du Conseil d'administration	22
3.3.6.2	Le comité des nominations et des rémunérations.....	22
3.3.6.3	Censeur	22
4	RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	23
4.1	Informations sociales.....	23
4.1.1	Emploi.....	23
4.1.1.3	Rémunérations et évolutions de celles-ci.....	23
5	INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET LE CAPITAL.....	24
5.2	Informations sur le capital.....	24
5.2.1	Renseignements de caractère général concernant le capital.....	24
5.2.1.1	Montant du capital social.....	24
5.2.1.2	Actions détenues par la Société ou pour son compte propre.....	24
5.2.1.3	Autres titres donnant accès au capital et attribution gratuite d'actions	25
5.2.1.4	Capital social autorisé, mais non émis	26
5.2.1.5	Historique du capital social à la date de l'Actualisation	29
5.2.2	Principaux actionnaires	30
5.2.2.1	Principaux actionnaires	30
5.2.2.3	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	30
5.2.2.4	Contrôle exercé sur l'émetteur par un ou plusieurs actionnaires.....	30
5.2.3	Politique de distribution des dividendes	31
6	ETATS FINANCIERS.....	32
6.1	Etats financiers consolidés au 30 juin 2015	32
I.	Etat de la situation financière.....	32
II.	Etat consolidé du résultat global.....	32
III.	Tableau des flux de trésorerie.....	34
IV.	Variation des capitaux propres	35
I.	Conclusion sur les comptes.....	43
II.	Vérification spécifique	43
III.	ANNEXES DE L'ACTUALISATION.....	44

I. PERSONNES RESPONSABLES

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SON ACTUALISATION

Monsieur Xavier Blandin, Directeur Général.

2. ATTESTATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation.

Les comptes semestriels consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 présentés dans cette Actualisation au paragraphe 6.1 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant au paragraphe 6.1 de la présente Actualisation, qui ne contient aucune observation.

Paris, le 13 novembre 2015

Monsieur Xavier Blandin,

Directeur Général »

3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

3.1 Commissaires aux comptes titulaires

KPMG (775 726 417 RCS Nanterre)

Tour EQHO – 2 avenue Gambetta – 92600 Paris La Défense Cedex

Date de premier mandat : assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2015

Date d'expiration de mandat : à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

International Audit Company (347 787 327 RCS Paris)

46 rue du Général Foy – 75008 Paris

Date de premier mandat : assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2011

Date d'expiration de mandat : à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Salustro Reydel (652 044 371 RCS Nanterre)

Tour EQHO – 2 avenue Gambetta – 92600 Paris La Défense Cedex

Date de premier mandat : assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2015

Date d'expiration de mandat : à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Monsieur François Caillet

46 rue du Général Foy – 75008 Paris

Date de premier mandat : assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2011

Date d'expiration de mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

II. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

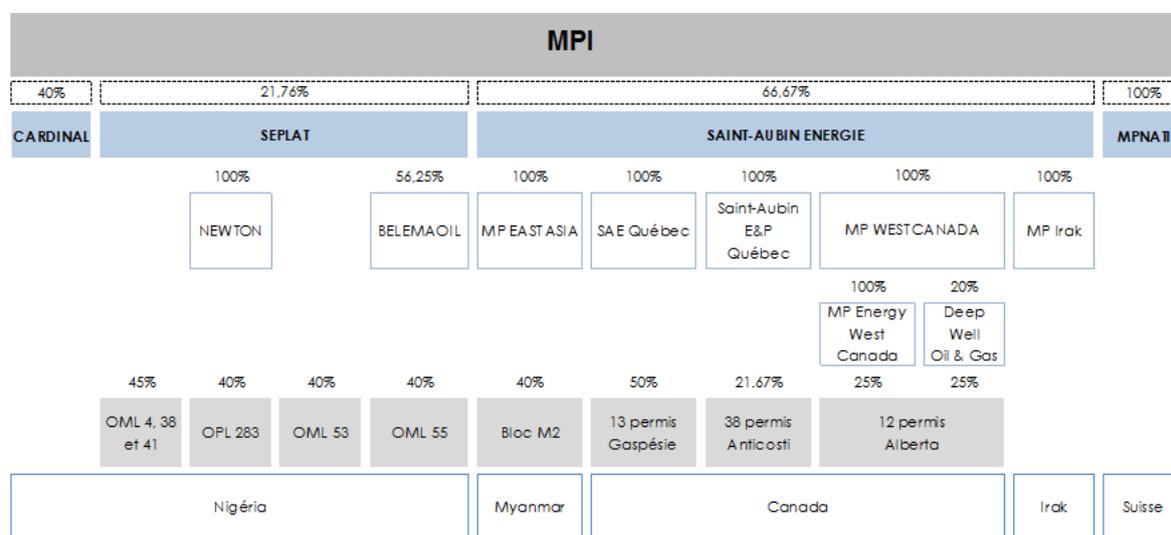
Les renseignements concernant ce chapitre sont décrits dans le Document de Référence 2014. Ces renseignements restent, à la date de la présente Actualisation, exacts et sont mis à jour dans les développements ci-dessous.

1.1 Profil et historique

1.1.2 Organigramme et variation de périmètre

1.1.2.1 Organigramme du Groupe

A la date de l'Actualisation, la Société détient en particulier une participation de 21,76 % dans Seplat et de 66,67 % dans Saint-Aubin Energie.



1.2 Présentation de l'activité du Groupe

1.2.1 Actifs et activité de Seplat

1.2.1.2 Réserves en part Seplat (avant redevances)

Les réserves P1+P2, en part Seplat avant redevances, ont été estimées à 281 Mboe (139 Mbls d'huile et 826 gscf de gaz) au 31 décembre 2014, ce qui correspond à une augmentation de 24 % entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 et à un taux de remplacement des réserves de plus de 400 %.

	Huile + condensats	Gaz naturel	Total équivalent huile
	Mbls	Gscf	Mboe
Réserves au 31/10/2013	111,5	663,3	225,8
Révision	36,5	184,1	67,4
Découvertes	1,8	0	1,8
Production	(10,4)	(21,4)	(14,1)
RESERVES AU 31/12/2014	138,5	827,0	281,1

1.2.1.3 Activité de Seplat au cours du premier semestre 2015

Production

Seplat détient des intérêts, directement ou indirectement, dans six licences (OML 4, 38, 41, 53, 55 et OPL 283) situées dans le Delta du Niger au Nigéria. Leur production contributive au titre du premier semestre 2015 est présentée ci-dessous :

% de Seplat	Brut (base 100 %)		Participation directe (part Seplat)			
	Liquides	Gaz	Liquides	Gaz	Total Equivalent pétrole	
	b/j	mmcf/d	b/j	mmcf/d	boepd	
OMLs 4, 38, 41	45 %	44.765	118,3	20.144	53,3	29.020
OPL 283	40 %	2.724	-	1.089	-	1.089
OML 53	40 %	2.243	-	897	-	897
OML 55	22,5 %	6.995	-	1 574	-	1.574
Total		56.727	118,3	23.705	53,3	32.580

Au cours du premier semestre 2015, la production d'huile, en part Seplat, s'élève en moyenne à 23.705 barils par jour et la production du gaz s'établit à 53,3 millions de pieds cubes par jour, soit une production d'hydrocarbures de 32.580 barils équivalent pétrole par jour (contre 27.375 barils équivalent pétrole par jour au premier semestre 2014). Ces niveaux de production ont été atteints malgré les nombreux temps d'arrêts du système d'évacuation *Trans Forcados* au cours du premier semestre 2015 (52 jours d'arrêt total et 25 jours d'arrêt partiel) et restent conformes aux objectifs de production fixés entre 32.000 et 36.000 barils équivalent pétrole par jour sur la période.

Ces niveaux de production ont notamment pu être constatés grâce à la mise en service de la nouvelle usine de gaz d'Oben pouvant délivrer 150 millions de pieds cubes de gaz supplémentaires par jour permettant ainsi un fort développement de traitement du gaz. Cela se traduit par des niveaux records de production atteints sur la période à hauteur de 84.400 barils d'huile par jour et de 284 millions de pieds cubes de gaz par jour sur les champs des OML 4, 38 et 41.

Le prix moyen de vente du pétrole au premier semestre 2015 a été de 53,3 dollars américains par baril (contre 112,4 dollars américains par baril au cours du premier semestre 2014), soit une prime moyenne de 1,5 dollar américain par baril par rapport au *Brent*. Le prix moyen du gaz au premier semestre 2015 a été de 2,75 dollars américains par million de pieds cubes (contre 1,50 dollar américain par million de pieds cubes au cours du premier semestre 2014).

1.2.1.4 Activité de Seplat post-clôture semestrielle

Production⁽¹⁾

La production contributive au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2015 des six licences (OML 4, 38, 41, 53, 55 et OPL 283) situées dans le Delta du Niger au Nigéria et dans lesquelles Seplat détient directement ou indirectement des intérêts est présentée ci-dessous :

% de Seplat	Brut (base 100 %)		Participation directe (part Seplat)			
	Liquides	Gaz	Liquides	Gaz	Total Equivalent pétrole	
	b/j	mmcf	b/j	mmcf	boepd	
OMLs 4, 38, 41	45 %	53.525	169,9	24.086	76,5	36.828
OPL 283	40 %	2.634	-	1.054	-	1.054
OML 53	40 %	1.550	-	620	-	620
OML 55 ⁽²⁾	22,5 %	6.715	-	1.511	-	1.511
Total		64.423	169,9	27.270	76,5	40.012

⁽¹⁾ Les volumes de production d'huile sont mesurés à la station de comptage pour les OML 4, 38 et 41 ainsi que pour l'OPL 283. Ces volumes sont sujets à réconciliation et peuvent afficher des différences avec les données de vente.

⁽²⁾ Les volumes associés à la participation de 56,25 % de Seplat dans Belemail sont équivalents à une participation directe de Seplat de 22,5 % dans l'OML 55.

La production d'hydrocarbures s'élève en moyenne à 40.012 barils équivalent pétrole par jour en quote-part Seplat pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit une progression de 38 % par rapport à la même période de 2014. Seplat a bénéficié d'une amélioration notable de la disponibilité du *pipeline Trans Forcados System* (TFS), avec seulement deux jours d'arrêt total constatés au troisième trimestre 2015. La production de gaz a en outre été soutenue, avec des ventes brutes destinées au marché intérieur qui ont régulièrement dépassé 300 millions de pieds cubes standard par jour. Ces éléments positifs ont permis à Seplat d'afficher des niveaux record à 56 415 barils équivalent pétrole par jour en ce qui concerne la production journalière en part Seplat en septembre 2015.

Ces niveaux de production prennent en compte 54 jours d'arrêt total et 29 jours d'arrêt partiel du système d'évacuation *Trans Forcados* exploité par un tiers depuis le début de l'exercice (deux jours d'arrêt total constatés au troisième trimestre). Aucun jour d'arrêt n'a été comptabilisé sur les permis OML 53 et OML 55.

La majorité de la production d'huile provenant des OML 4, 38 et 41 (environ 97 %) a été évacuée via le *Trans Forcados pipeline*. Les volumes bruts de production enregistrés par Seplat ont été retraités d'un facteur de réconciliation de 12 % en moyenne appliqué par l'opérateur du terminal pétrolier. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, 385.060 barils ont été évacués vers la raffinerie de Warri via l'oléoduc d'exportation de substitution exploité par Seplat (contre 288.661 barils au troisième trimestre 2014).

Le prix de vente moyen sur la période a été de 49,3 dollars américains par baril contre 109,9 dollars américains par baril sur la même période de 2014, soit une prime moyenne de 1,2 dollar américain par baril par rapport au *Brent*. Le prix moyen du gaz a été de 2,53 dollars américains/mscf (2014 : 1,60 dollar américain/mscf).

Pour en savoir plus, toutes les informations financières relatives à Seplat sont disponibles à la rubrique « *Investor Centre* » de son site internet : <http://seplatpetroleum.com/>.

1.2.2 Actifs et activité de Saint-Aubin Energie

1.2.2.2 Activité de Saint-Aubin Energie au cours du premier semestre 2015

(a) Canada

À Sawn Lake en Alberta, le test pilote du procédé SAGD réalisé sur la première paire de puits d'exploration horizontaux en vue d'évaluer la faisabilité technique et commerciale de ce projet de production de bitume par injection de vapeur, se poursuit. La moyenne de production de 325 barils par jour au cours du premier semestre 2015 continue d'évoluer favorablement. Elle était de 400 barils par jour au mois de juillet 2015. Pour apprécier la viabilité économique du gisement, le test pilote se poursuivra jusqu'à l'automne 2015.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la campagne de sondages stratigraphiques débutée en 2014 a redémarré en mai 2015. Dix sondages ont été réalisés et le onzième s'est poursuivi. Un douzième sondage doit être réalisé en 2015, sa localisation sera optimisée en fonction des résultats des sondages précédents. Les sondages de la campagne 2015 font partie du programme d'évaluation des ressources du réservoir du Macasty, les résultats déjà obtenus vont permettre de déterminer les emplacements des trois puits d'exploration horizontaux avec fracturations qui sont programmés pour l'été 2016.

(b) Myanmar

Au Myanmar, le forage du puits SP-1X, opéré par Petrovietnam, a débuté le 27 décembre 2014 et s'est terminé en mars 2015. Ce forage a mis en évidence des volumes significatifs de gaz en place. Le puits n'a pas été testé et a été bouché compte tenu des hautes pressions rencontrées lors du forage, étant considéré que l'appréciation du réservoir pourrait être plus facilement menée dans le futur à partir d'un autre forage sur la zone.

1.2.2.3 Activité de Saint-Aubin Energie post-clôture semestrielle

(a) Canada

À Sawn Lake en Alberta (Canada), le test pilote du procédé SAGD se poursuit. La moyenne de production a été de 380 barils par jour pour le troisième trimestre 2015. Pour mieux apprécier le potentiel technique du gisement, le test pilote SAGD se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015 avant d'être mis sommeil.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la première étape du programme d'exploration est terminée, soit une campagne de douze sondages stratigraphiques réalisés sans dépassement de coût et en respectant les politiques de santé, sécurité et protection de l'environnement. Les objectifs de cette première étape de travaux visaient à délimiter l'étendue de la ressource en hydrocarbure et à déterminer les trois emplacements pour les forages horizontaux d'exploration prévus pour l'été 2016. Les résultats des sept sondages de 2015, combinés aux cinq réalisés en 2014, sont globalement conformes aux attentes en termes d'épaisseur de la Formation de Macasty, de contenu en matière organique totale (COT), de porosité, de perméabilité et de maturité. Ces résultats se comparent favorablement avec ceux provenant des autres bassins d'Amérique du Nord où sont produits du pétrole et du gaz de roche mère.

(b) Myanmar

Les résultats du forage du puits SP-1X situé sur le bloc M2 sont actuellement en cours d'analyse.

1.3 Potentiel de développement de MPI

La Société a été constituée par Maurel & Prom dans le but de participer, en association avec des partenaires locaux, à la création de la société Seplat, principal acteur pétrolier indépendant au Nigéria. En 2011, les actions de la Société ont été distribuées aux actionnaires de Maurel & Prom dans l'intention de pouvoir fusionner à terme la Société avec Seplat. Ceci n'ayant pu être réalisé, la Société, dont l'objet social est identique à celui de Maurel & Prom, demeure alors comme structure indépendante.

Le Conseil d'administration de la Société a étudié plusieurs opportunités de développement en investissant au Nigéria, soit indirectement en participant au financement d'acquisitions par Seplat, soit directement en prenant une participation dans un permis en association avec Seplat. Aucune de ces opportunités n'ayant pu aboutir, le Conseil d'administration a alors étudié des projets d'investissement hors du Nigéria. La mise en place de la coentreprise Saint-Aubin Energie avec Maurel & Prom a permis à la Société d'accéder à des activités d'exploration pétrolière au Canada et au Myanmar (cf. paragraphe 1.2.2 ci-dessus).

La poursuite de ses réflexions a conduit le Conseil d'administration à s'interroger sur la stratégie devant être mise en œuvre par la Société et notamment sur sa capacité à se développer de manière indépendante. L'environnement macro-économique difficile lié en particulier à la baisse brutale du prix du pétrole depuis le deuxième semestre 2014 et l'effondrement corrélatif de la valeur boursière des sociétés pétrolières ont contribué à développer une analyse selon laquelle il n'y avait pour la Société que deux solutions :

- (i) sa dissolution, ce qui n'entraîne pas dans les projets du Conseil d'administration car n'étant pas dans l'intérêt de la Société ou de ses actionnaires ; ou
- (ii) le redéploiement de la Société, soit en la fusionnant dans un ensemble plus vaste, soit en investissant ses liquidités en profitant de l'état dépressif du marché.

Aucune cible intéressante en rapport avec la capacité d'investissement de la Société n'ayant été identifiée et après analyse, en s'appuyant sur une expertise extérieure, il est apparu au Conseil d'administration de la Société que la fusion avec Maurel & Prom représentait la solution la plus adéquate dans la mesure où elle permettrait aux actionnaires de la Société d'accéder aux réserves pétrolières de Maurel & Prom à des conditions économiques particulièrement favorables compte tenu de la baisse des prix du pétrole.

1.4 Informations financières

1.4.1 Comptes consolidés de MPI au 30 juin 2015

La Société consolide ses filiales, Seplat (21,76 %) et Saint-Aubin Energie (66,67 %), par mise en équivalence, selon le traitement requis par la norme IFRS 11.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat opérationnel	(1.778)	(2.340)
Résultat financier	340	1.694
Résultat avant impôt	(1.438)	(646)
Impôts sur les résultats	(5.034)	(2.294)
Résultat net des sociétés intégrées	(6.472)	(2.940)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	8.633	28.801
Résultat net des activités conservées	2.161	25.861
Résultat des activités cédées	0	29.388
Résultat net de l'ensemble consolidé	2.161	55.249
TRESORERIE NETTE	222.301	236.994

Environnement économique

L'environnement économique a été marqué par une forte baisse du cours du *Brent* depuis l'été 2014. Celui-ci est passé de 113 dollars américains fin juin 2014 à 58 dollars américains fin décembre 2014, puis à 63 dollars américains fin juin 2015. Sur le premier semestre 2015, le cours moyen du *Brent* s'établit à 57,8 dollars américains contre 108,9 dollars américains sur le premier semestre 2014, soit une baisse de 47 % sur la période concernée.

Cette chute du cours du baril a eu un impact direct défavorable sur les résultats de Seplat, société mise en équivalence.

Le dollar américain s'est apprécié par rapport à l'euro sur la même période. Le taux de change EUR/USD au 30 juin 2015 s'élevait à 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014. Le taux de change EUR/USD moyen du premier semestre 2015 s'établit à 1,12 alors qu'il était à 1,37 sur le premier semestre 2014.

Éléments financiers

Le résultat net du Groupe s'élève à 2,2 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 55,2 millions d'euros au 30 juin 2014. Le résultat opérationnel de MPI est déficitaire de 1,8 million d'euros contre un déficit de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2014. Il correspond aux coûts de fonctionnement du Groupe. L'évolution favorable des cours EUR/USD amène le Groupe à constater un impôt sur les sociétés de 5 millions d'euros. La quote-part du résultat net de Seplat s'établit au 30 juin 2015 à 7,8 millions d'euros.

La trésorerie de MPI au 30 juin 2015 s'élève à 222,3 millions d'euros, soit une diminution de 29 millions d'euros par rapport au 1^{er} janvier 2015. 11 millions d'euros ont été prélevés au titre de l'impôt sur les sociétés exigible pour l'exercice 2014, 6,5 millions d'euros ont été reçus de Seplat et 33 millions d'euros ont été versé aux actionnaires du Groupe en juin 2015 au titre du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2014. L'évolution des cours EUR/USD a eu une incidence favorable de 24 millions d'euros sur la trésorerie du Groupe.

1.4.2 Informations financières post-clôture semestrielle - Seplat

Le chiffre d'affaires huile de Seplat pour les neuf premiers mois de 2015 s'est élevé à 367 millions de dollars américains, soit une baisse de 36 % par rapport à la même période de 2014, notamment expliquée par la diminution de 55 % des prix du pétrole sur la période considérée. Le chiffre d'affaires gaz de Seplat a augmenté de 220 % à 53 millions de dollars américains à la suite de l'augmentation des capacités de production d'Oben en juin 2015.

Au 30 septembre 2015, le bénéfice brut de Seplat s'établit à 192 millions de dollars américains et son bénéfice net s'élève à 62 millions de dollars américains. Les dépenses d'investissement engagées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015 par Seplat s'élèvent au total à 98 millions de dollars américains. Le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant fonds de roulement s'élève à 168 millions de dollars américains sur la même période. La trésorerie et les avoirs en banque de Seplat s'établissent à 445 millions de dollars américains et la dette nette à 480 millions de dollars américains au 30 septembre 2015.

Les créances de NPDC restant dues au 30 septembre 2015 s'élevaient à 461 millions de dollars américains, en baisse par rapport aux 504 millions de dollars américains constatés au 30 juin 2015. Un accord conclu en juillet 2015 avec NPDC conduit Seplat à compenser les arriérées de paiement dus sur la quote-part de revenus revenant à NPDC au titre des ventes de gaz pour les OML 4, 38 et 41. NPDC et Seplat se sont également engagés à mettre en place une ligne de crédit de 300 millions de dollars américains dans le but de financer les appels de fonds des coentreprises avec effet à compter de janvier 2015 afin d'accélérer le remboursement des arriérés.

1.6 Informations sur les tendances et la stratégie

1.6.2 Diversification du portefeuille d'actifs de Seplat et refinancement

Dividende de Seplat

Le Conseil d'administration de Seplat a recommandé à l'assemblée générale des actionnaires de Seplat de verser un dividende total de 0,15 dollar américain par action (dont 0,06 dollar américain par action déjà versé fin 2014).

L'assemblée générale des actionnaires de Seplat, qui s'est tenue à Lagos au Nigéria le 2 juin 2015, a suivi la recommandation du Conseil d'administration de Seplat et a décidé d'approuver le versement du dividende total de 0,15 dollar américain par action (dont 0,06 dollar américain par action versé fin 2014).

Le Conseil d'administration de Seplat a par ailleurs annoncé la distribution d'un acompte sur dividende de 0,04 dollar américain par action versé mi-novembre 2015, contre 0,06 dollar américain par action à la même période de 2014.

1.6.3 Stratégie de développement

Projet de fusion entre Maurel & Prom et MPI

Les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de la Société ont approuvé, à l'unanimité, le principe d'un rapprochement entre les deux sociétés dans le cadre d'une fusion par absorption de la Société par Maurel & Prom.

Contrairement aux conditions qui prévalaient en 2011, Maurel & Prom et la Société doivent aujourd'hui faire face à un environnement macro-économique difficile à la suite de la baisse brutale du prix du pétrole, à un manque de visibilité lié à leur taille qui limite leur accès aux meilleures conditions que pourraient offrir les marchés financiers et contraint leur capacité de croissance externe dans une industrie consommatrice de capitaux.

Leur rapprochement s'inscrit dans une logique de consolidation du secteur et permettrait au nouvel ensemble de bénéficier d'une capacité financière renforcée par :

- une combinaison de *cash-flows* significatifs provenant de la production au Gabon et en Tanzanie et de dividendes provenant de Seplat au Nigéria ;
- un meilleur accès aux marchés financiers ; et
- des synergies de coûts ainsi que des économies fiscales significatives qui, à titre d'exemple, auraient représenté 14,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 sur une base *pro forma*, soit 12 millions d'euros d'économies fiscales et 2,5 millions d'euros de frais de fonctionnement correspondant aux coûts de cotation, de structure et de gestion de la Société.

En outre, le rapprochement permettrait au nouvel ensemble de bénéficier d'une combinaison attractive d'actifs déjà développés, localisés à terre, offrant un *mix* produit huile (prix variable) / gaz (prix fixe) favorable et une plus grande diversification géographique mêlant (i) des actifs opérés générant une production substantielle d'huile avec une visibilité à long terme (Gabon), (ii) des actifs opérés dont la production de gaz a démarré le 20 août 2015 offrant une exposition aux pays d'Afrique de l'Est (Tanzanie), (iii) une participation significative (21,76 %) dans Seplat, un des opérateurs indigène *leader* au Nigéria ayant un fort potentiel de croissance, (iv) un potentiel d'appréciation et de développement significatif au Canada et (v) des zones d'exploration en Colombie, au Myanmar et en Namibie. Compte tenu des caractéristiques de ces actifs, le nouvel ensemble fusionné s'affirmerait comme un acteur de premier rang parmi les juniors pétrolières.

L'ensemble fusionné offrirait aux investisseurs un véhicule d'investissement attrayant en termes de liquidité et de capitalisation boursière, se classant dans les premiers rangs des sociétés européennes indépendantes de l'exploration/production pétrolière.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'opération, les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de la Société ont chacun décidé, lors de leurs réunions du 30 juillet 2015, de mettre en

place un comité *ad hoc* composé d'administrateurs considérés, dans le cadre de la transaction, comme indépendants par leur Conseil d'administration respectif. Chaque comité *ad hoc* est en charge notamment d'analyser les conditions du projet de fusion et d'émettre des recommandations à destination de son Conseil d'administration afin de lui permettre de prendre toute décision sur la fusion envisagée, y compris sur la parité.

Sur recommandation de leur comité *ad hoc* respectif, la parité indicative proposée par les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de la Société en date du 27 août 2015 était de 1 action Maurel & Prom pour 2 actions de la Société, étant précisé que les actionnaires de la Société se verraient proposer un montant de 45 centimes d'euro par action de la Société à titre de distribution exceptionnelle.

Sur recommandation de son comité *ad hoc* réuni le 27 août 2015, le Conseil d'administration de la Société a décidé de nommer, sur une base volontaire, le cabinet Associés en Finance, représenté par Monsieur Arnaud Jacquillat, en tant qu'expert indépendant avec pour mission d'apprécier le caractère équitable des conditions financières offertes aux actionnaires de la Société dans le cadre du projet de fusion, étant précisé que cet expert indépendant doit respecter les règles applicables aux experts indépendants nommés en application du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Les travaux de l'expert indépendant ont été supervisés par le comité *ad hoc* mis en place par le Conseil d'administration de la Société.

En outre, Messieurs Olivier Péronnet et Jacques Potdevin ont été désignés le 1^{er} septembre 2015, sur requête conjointe de Maurel & Prom et de la Société, en qualité de Commissaires à la fusion, par ordonnance de désignation du Président du Tribunal de commerce de Paris avec pour mission d'examiner les modalités de la fusion et, plus particulièrement, de vérifier que les valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés Maurel & Prom et de la Société sont pertinentes et que le rapport d'échange est équitable.

Après examen approfondi des modalités du projet, y compris des travaux de valorisation de la banque conseil et des conclusions de l'expert indépendant, chaque comité *ad hoc* a notamment recommandé à son Conseil d'administration (i) d'approuver le principe de la fusion par absorption de la Société par Maurel & Prom et (ii) d'arrêter la parité définitive de 1 action Maurel & Prom pour 1,75 action de la Société, étant précisé que les actionnaires de la Société se verront proposer un montant de 45 centimes d'euro par action de la Société à titre de distribution exceptionnelle. Les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de la Société ont ainsi approuvé, lors de leur réunion en date du 15 octobre 2015 les recommandations de leur comité *ad hoc* respectif et ont décidé de convoquer leur assemblée générale aux fins notamment de statuer sur le projet de fusion le 17 décembre 2015.

L'opération est soumise à certaines conditions suspensives, notamment (i) la confirmation par l'AMF que la fusion n'entraînera pas, pour Pacifico S.A., l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions de Maurel & Prom et de la Société au titre de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF, (ii) l'approbation, par les assemblées générales d'actionnaires de Maurel & Prom et de la Société, de l'opération et (iii) l'approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société de la distribution exceptionnelle de 0,45 euro par action de la Société ayant droit aux dividendes.

Le rapport du Commissaire à la fusion, le rapport de l'expert indépendant relatif au caractère équitable du rapport d'échange, le projet de traité de fusion ainsi qu'un document d'information relatif à l'opération faisant l'objet d'un enregistrement par l'AMF ont été ou seront mis, le cas échéant, à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

2 **FACTEURS DE RISQUES**

2.2 Risques financiers

2.2.1 Risques de fluctuation des cours des hydrocarbures

L'économie, notamment la rentabilité de l'industrie pétrolière et gazière, est très sensible au cours des hydrocarbures exprimé en dollars. En conséquence, le *cash-flow* et les résultats prévisionnels de la Société et de Seplat sont fortement impactés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars.

À la date de la présente Actualisation, aucune politique de couverture spécifique contre ce risque n'a été mise en place par la Société du fait notamment de l'absence de production pétrolière propre, de coûts de mise en œuvre et d'un traitement fiscal défavorable qui s'y attachent.

Toutefois, la Société n'exclut pas d'avoir recours à des instruments de couverture dans le futur si les coûts et la fiscalité qui y sont associés deviennent plus favorables ou si l'évolution du cours des hydrocarbures le justifie.

L'environnement économique a été marqué par une forte baisse du cours du Brent depuis l'été 2014. Celui-ci est passé de 113 dollars américains à fin juin 2014 à 58 dollars américains à fin décembre 2014 puis à 63 dollars américains à fin juin 2015. Sur le premier semestre 2015, le cours moyen du *Brent* s'établit à 57,8 dollars américains contre 108,9 dollars américains sur le premier semestre 2014, soit une baisse de 47 % sur la période considérée.

Cette chute du cours du baril a eu un impact direct défavorable sur les résultats de Seplat, société mise en équivalence. En outre, si les prix devaient se maintenir à un niveau durablement faible, Seplat pourrait être amenée à réviser le montant du dividende qu'elle verserait à ses actionnaires.

Le tableau ci-après présente une analyse de sensibilité du résultat et des capitaux propres consolidés de la Société au 30 juin 2015 aux fluctuations du cours des hydrocarbures (en millions d'euros) :

	Variations du cours du baril	
Pourcentage de variation	+ 10 %	- 10 %
Impact sur le résultat net consolidé	+ 3.9	- 3,9
Impact sur les capitaux propres nets consolidés	+ 3.9	- 3,9

2.2.2 Risques de change

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro alors que la monnaie de fonctionnement de Seplat et de la Société (depuis le 1^{er} janvier 2012) est le dollar américain puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements de la Société et de Seplat sont libellées dans cette devise. Quant à Saint-Aubin Energie, dont la monnaie de présentation des comptes est l'euro, les investissements sont réalisés en dollar américain et en dollar canadien.

Cette situation induit une sensibilité des comptes consolidés de la Société aux parités de change EUR/USD et EUR/CAD liée à la conversion en monnaie de présentation au taux de clôture des actifs et passifs, l'écart résultant de cette conversion étant enregistré directement en capitaux propres.

L'impact sur le résultat avant impôts sur les bénéfices et sur l'écart de conversion (capitaux propres) au 30 juin 2015 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change EUR/USD à cette date est présenté ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	Impact sur le résultat avant impôt sur les sociétés		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$
USD	(1.653)	2.021	(49.927)	61.022
Autres devises				
Total	(1.653)	2.021	(49.927)	61.022

Afin de limiter son exposition au risque de change, la Société pourrait avoir ponctuellement recours à des stratégies de couvertures au moyen d'instruments dérivés (opérations de change à terme et options de change). Il n'y a pas de couverture de change à la date de la présente Actualisation.

Au 30 juin 2015, la position de change consolidée de la Société s'analyse comme suit :

<i>En millions de dollars américains</i>	Actifs et passifs	Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
Actifs financiers non courants	65		65		65
Titres mis en équivalence	313		313		313
Autres actifs courants	11		11		11
Instruments dérivés			0		0
Autres débiteurs et créditeurs divers			0		0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	226		226		226
Exposition USD	615	0	615	0	615

2.2.3 Risques de liquidité

Comme dans toute activité industrielle et commerciale, la Société est exposée à un risque d'insuffisance de liquidités ou à un risque d'inadéquation de sa stratégie de financement.

Au 30 juin 2015, les passifs financiers du Groupe MPI sont non significatifs.

Les liquidités du Groupe MPI qui, à la date d'arrêté au 30 juin 2015 s'élevaient à 222 millions d'euros, sont placées en dépôts bancaires à vue.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, pour les 12 prochains mois.

3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les renseignements concernant ce chapitre sont décrits dans le Document de Référence 2014. Ces renseignements restent, à la date de la présente Actualisation, exacts et sont mis à jour dans les développements ci-dessous.

3.1 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

3.1.1 Composition des organes de direction et de contrôle de la Société et de Seplat

3.1.1.1 Composition des organes de direction et de contrôle de la Société

(b) Directeur général

Sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration de la Société en date du 27 août 2014 avait nommé Monsieur Xavier Blandin en qualité de directeur général jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le Conseil d'administration de la Société qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 22 mai 2015 a décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations de la Société, de renouveler le mandat de Monsieur Xavier Blandin en qualité de directeur général de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(c) Censeur

A la date de la présente Actualisation, la Société n'a aucun censeur.

Monsieur Roman Gozalo, qui était censeur de la Société depuis le 14 décembre 2011, a démissionné de ses fonctions le 27 juillet 2015, avec effet immédiat, afin de se consacrer pleinement à ses autres mandats et, plus particulièrement, à celui exercé au sein de Maurel & Prom en tant que membre du comité *ad hoc* dans le contexte du projet de fusion-absorption de la Société par Maurel & Prom.

A la suite de cette démission, le Conseil d'administration n'a pas procédé à la désignation d'un nouveau censeur.

(d) Organes de direction

La Société dispose d'un directeur général, Monsieur Xavier Blandin (voir paragraphe 3.1.1.1 (b) de la présente Actualisation), et d'un directeur général délégué, Monsieur Michel Hochard. En effet, lors du Conseil d'administration de la Société du 27 août 2014, Monsieur Michel Hochard a été nommé, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, directeur général délégué de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le Conseil d'administration de la Société qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 22 mai 2015 a décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations de la Société, de renouveler le mandat de Monsieur Michel Hochard en qualité de directeur général délégué de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3.1.2 Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration et de la direction générale de la Société

Aux termes des articles L. 225-38 et L. 225-40 du Code de commerce, Monsieur Jean-François Hénin est intéressé à (i) deux conventions de prestations de services respectivement conclues entre la Société et Seplat et entre la Société et Maurel & Prom, (ii) un mandat donné par la Société à Seplat (à noter que ce mandat a pris fin par l'introduction en Bourse de Seplat réalisée le 14 avril 2014) et (iii) à l'accord de partenariat conclu entre la Société et Maurel & Prom.

En effet, Monsieur Jean-François Hénin est administrateur et président du Conseil d'administration de la Société et président du Conseil d'administration de Maurel & Prom. Il était administrateur de Seplat jusqu'à la fin de l'exercice 2013. En outre, il est également actionnaire de la Société et de Maurel & Prom par l'intermédiaire de la société Pacifico S.A.

En conséquence, les conventions mentionnées ci-dessus ont été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration et à l'approbation de l'assemblée générale de la Société dans le cadre de la procédure des conventions réglementées.

Par ailleurs, à la date de la présente Actualisation, Monsieur Xavier Blandin, Madame Nathalie Delapalme et Monsieur Emmanuel de Marion de Glatigny, administrateurs de la Société sont également administrateurs de Maurel & Prom et Monsieur Michel Hochard, directeur général délégué, est également directeur général de Maurel & Prom.

À l'exception de ce qui précède, il n'existe pas à la date de la présente Actualisation, à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêts potentiels (i) des membres du Conseil d'administration entre leurs devoirs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et (ii) du directeur général, Monsieur Xavier Blandin, et du directeur général délégué, Monsieur Michel Hochard, entre leurs devoirs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

Dans le cadre du projet de fusion par absorption de la Société par Maurel & Prom, la Société et Maurel & Prom ont mis en place des comités *ad hoc* (voir paragraphe 1.6.3 de la présente Actualisation). Les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de la Société ont apprécié les critères d'indépendance de leurs membres au regard (i) de leur mandat commun d'administrateur au sein des deux sociétés (ne pas exercer de mandat d'administrateur au sein de la Société¹ et de Maurel & Prom) et (ii) des codes de gouvernement d'entreprise applicables à leurs sociétés.

Le comité *ad hoc* de la Société comprend ainsi trois administrateurs qui n'exercent aucun mandat au sein de Maurel & Prom et dont deux (Madame Caroline Catoire et Monsieur Alexandre Vilgrain) sont indépendants au sens du Code Middlednext.

Un cas particulier a été soulevé au sein du comité *ad hoc*. Bien qu'il ne soit pas considéré comme indépendant au sens du Code Middlednext en raison des fonctions exercées au sein de Seplat dans laquelle la Société détenait initialement 45 % du capital (participation réduite depuis 2013 à 21,76 %), la présence d'Ambrosie Bryant Chukwueloka Orjiako (qui n'exerce pas de mandat au sein de Maurel & Prom) au sein du comité *ad hoc* de la Société a été considérée comme étant de nature à garantir que l'opération (ainsi que la parité y afférente) serait dans l'intérêt de la Société dans la mesure où les travaux de valorisation peuvent impacter indirectement la valorisation de Seplat.

En ce qui concerne Monsieur Alexandre Vilgrain, ancien administrateur de Maurel & Prom, il a informé cette société en juillet 2015 de sa démission de son mandat d'administrateur afin de se consacrer pleinement à ses autres mandats et, plus particulièrement, à celui exercé au sein de la Société en tant que membre du comité *ad hoc*, pour éviter tout conflit d'intérêts potentiel ou de perception de conflit d'intérêts. En outre, il a fait part à la Société de sa décision de démissionner de son mandat d'administrateur de la Société à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société appelée à approuver le projet de fusion en cas de vote négatif des actionnaires sur l'opération et, en cas de réalisation de l'opération, de ne pas accepter de mandat d'administrateur au sein de l'entité fusionnée si une telle proposition devait lui être faite par le Conseil d'administration de Maurel & Prom.

Les Conseils d'administration de la Société et de Maurel & Prom ont considéré que l'approbation de la fusion envisagée – opération structurante pour les deux sociétés – ne pouvait être décidée en application des règles de gouvernement d'entreprise reproduites dans le règlement intérieur (lesquelles obligent les administrateurs à s'abstenir, voire à ne pas participer à la délibération, en cas de conflits d'intérêts même potentiel), uniquement par quatre administrateurs de la Société et quatre administrateurs de Maurel & Prom. Les Conseils d'administration de la Société et de Maurel & Prom se sont dès lors attachés, comme indiqué ci-dessus, à mettre en place des comités *ad hoc*

¹ Monsieur Roman Gozalo a informé la Société de sa démission de son mandat de censeur afin de se consacrer pleinement à ses autres mandats et, plus particulièrement, à celui exercé au sein de Maurel & Prom en tant que membre du comité *ad hoc* dans le contexte du projet de fusion-absorption de la Société par Maurel & Prom

dont l'analyse indépendante destinée à éclairer les Conseils d'administration dans leurs choix et décisions permet de purger tout conflit d'intérêts potentiel.

Les Conseils d'administration de la Société et de Maurel & Prom ont en conséquence fait le choix d'aller au-delà des règles de gouvernance en matière d'abstention (ou de participation) pour privilégier celles relatives au devoir et à la responsabilité des administrateurs. Il a en effet été considéré qu'il était du devoir et de la responsabilité de tous les administrateurs de la Société et de Maurel & Prom de voter dans le cadre d'une opération aussi structurante, la présence de comités *ad hoc* purgeant tout conflit d'intérêts potentiel, permettant ce vote et témoignant de l'attachement de la Société et de Maurel & Prom aux bonnes pratiques de gouvernance.

Il est par ailleurs précisé que les Conseils d'administration de la Société et de Maurel & Prom ont adopté à l'unanimité les recommandations des comités *ad hoc*, faites en toute indépendance.

3.2 Rémunérations et avantages

3.2.1 Rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

3.2.1.2 Les dirigeants mandataires sociaux

(a) Rémunération du président, du directeur général et du directeur général délégué

Lors du renouvellement du mandat de Monsieur Xavier Blandin en qualité de directeur général de la Société décidé par le Conseil d'administration du 22 mai 2015 sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration a également décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, de maintenir la rémunération du directeur général de la Société à 120.000 euros brut annuel.

Lors du renouvellement du mandat de Monsieur Michel Hochard en qualité de directeur général délégué de la Société décidé par le Conseil d'administration du 22 mai 2015 sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration a également décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, de maintenir la rémunération du directeur général délégué de la Société à 120.000 euros brut annuel. Il est également précisé que le Conseil d'administration du 22 mai 2015, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions de préférence au profit du directeur général délégué et des salariés de la Société en application de la dix-huitième résolution de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 22 mai 2015 (voir paragraphe 3.2.1.3 ci-dessous de la présente Actualisation). Les actions de préférence attribuées gratuitement au directeur général délégué sont valorisées selon la méthode retenue pour les comptes consolidés à 95.000 euros à étaler sur 2 ans.

3.2.1.3 Stock-options, actions gratuites et actions de préférence gratuites

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 7 octobre 2011 aux termes de sa vingt-et-unième résolution, le Conseil d'administration de la Société avait décidé dans sa réunion du 27 mars 2013, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations réuni le 25 mars 2013, le principe d'une attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance au profit du directeur général de la Société. Le 20 juin 2013, le Conseil d'administration de la Société a attribué, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations réuni le 25 mars 2013, au directeur général 45.000 actions gratuites assujetties à des conditions de performance (cession d'une partie du capital de Seplat, diversification des actifs de la Société et niveau du cours de l'action) indépendantes les unes des autres. Lors de sa réunion du 26 mars 2014, le Conseil d'administration de la Société a constaté, à la suite de la recommandation du comité des nominations et des rémunérations, que ces trois conditions ont été remplies et certaines dépassées ; en conséquence, les 45.000 actions de performance ont été définitivement attribuées au directeur général le 20 juin 2015. La période de conservation de ces titres s'étend jusqu'au 20 juin 2017.

Par ailleurs, l'assemblée générale du 22 mai 2015 a autorisé la création d'une nouvelle catégorie d'actions, des actions de préférence, représentant un pourcentage maximum de 0,2 % du capital de la Société, convertibles à l'issue d'un délai de quatre ans, en un nombre maximum d'actions

ordinaires ne pouvant représenter plus de 2 % du capital de la Société, si des conditions de performance boursières sont remplies (dix-septième et dix-huitième résolutions). Le choix de l'action de préférence a été fait en raison de son coût d'attribution plus faible pour la Société, par rapport à des actions ordinaires.

Le 22 mai 2015, le Conseil d'administration de la Société a décidé, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations de la Société, de (i) mettre en œuvre l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 22 mai 2015 relative à l'attribution gratuite d'actions de préférence au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux (dix-huitième résolution) et (ii) d'attribuer au directeur général délégué et à certains salariés des actions de préférence convertibles, à l'issue d'un délai de quatre ans, en un nombre maximum d'actions ordinaires si des conditions de performance boursières sont remplies.

Dans le cadre de la première tranche de cette attribution (attribution globale de 375 actions de préférence pouvant être converties en nombre maximum de 300.000 actions ordinaires), le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, d'attribuer (i) au directeur général délégué 75 actions de préférence convertibles en un nombre maximum de 60.000 actions ordinaires (soit 0,0005 % du capital à la date d'attribution) et (ii) à certains salariés des actions de préférence convertibles en un nombre maximum de 15.000 actions ordinaires (soit 0,00013 % du capital à la date d'attribution). Il est précisé que le solde de la première tranche n'a pas été attribué à la date de la présente Actualisation et qu'il n'est pas envisagé, à la date de la présente Actualisation, de procéder à l'attribution du solde de cette première tranche eu égard à l'opération de rapprochement en cours entre la Société et Maurel & Prom.

Ces actions de préférence, acquises au bout de deux ans à compter de leur attribution et incessibles par la suite, sont convertibles en actions ordinaires, en fonction de l'évolution du cours de bourse de la Société, à l'issue d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution des actions de préférence (la « **Date de Conversion** ») et jusqu'à l'expiration d'un délai de sept ans à compter de la date d'attribution à la demande du porteur.

Le cours de bourse plancher au moment de l'attribution a été fixé à 3,39 euros (le « **Cours de Bourse Plancher** »).

Le ratio de conversion sera de 800 actions ordinaires par action de préférence en cas de réalisation des objectifs de performance boursière, avec la fixation d'objectif intermédiaire pour chaque période de 6 mois comprises entre la date d'attribution et la Date de Conversion.

Le cours cible final à la Date de Conversion est fixé à 4,75 euros, soit le Cours de Bourse Plancher plus 40 %.

ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Actions attribuées gratuitement par l'assemblée générale des actionnaires	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité (actions ordinaires) / conversion (actions de préférence)	Conditions de performance
Jean-François Henin, Président du Conseil d'administration						
Néant	Néant	Néant	-	-	-	Néant
TOTAL	Néant	Néant	-	-	-	Néant
Xavier Blandin, directeur général depuis le 27.08.2014						
Néant	Néant	Néant	-	-	-	Néant
TOTAL	Néant	Néant	-	-	-	Néant
Michel Hochard, directeur général délégué depuis le 27.08.2014*						
Actions ordinaires	Assemblée générale extra-ordinaire du 07.10.2011 et Conseil d'administration du 20.06.2013	<u>20/06/2013</u> 45.000 actions ordinaires	155.250 euros**	20/06/2015	20/06/2017	Cession d'une partie du capital de Seplat Diversification des actifs de la Société Niveau du cours de l'action
Actions de préférence	Assemblée générale extra-ordinaire du 22.05.2015 et Conseil d'administration du 22.05.2015	<u>22/05/2015</u> 75 actions de préférence convertibles en un nombre maximum de 60.000 actions ordinaires	95.000 euros**	22/05/2017	20/05/2019	Performance boursière de l'action (cours de bourse final égal au cours d'attribution + 40 % avec paliers intermédiaire)
TOTAL	Néant	45.000 actions ordinaires et 75 actions de préférence	-	-	-	Néant

* Monsieur Michel Hochard était directeur général de la Société jusqu'au 27 août 2014, date à laquelle il est devenu directeur général délégué.

** Valeur globale du plan reconnue dans les comptes au prorata temporis sur deux ans

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
--	--------------------	---	--------------------------

Jean-François Henin, Président du Conseil d'administration			
Néant	Néant	Néant	-
TOTAL	Néant	Néant	-
Xavier Blandin, directeur général depuis le 27.08.2014			
Néant	Néant	Néant	-
TOTAL	Néant	Néant	-
Michel Hochard, directeur général délégué depuis le 27.08.2014*			
Actions ordinaires	Assemblée générale extraordinaire du 07.10.2011 et Conseil d'administration du 20.06.2013	Néant	-
Néant			
Actions de préférence	Assemblée générale extraordinaire du 22.05.2015 et Conseil d'administration du 22.05.2015	Néant	Performance boursière de l'action (cours de bourse final égal au cours d'attribution + 40 % avec paliers intermédiaire)
Néant			
TOTAL	Néant	Néant	-

3.2.2 Participation des mandataires sociaux dans le capital de la Société

A la date de la présente Actualisation, et à la connaissance de la Société, les mandataires sociaux de la Société détiennent ensemble 37.263.017 actions de la Société, soit 32,31 % du capital et 33,64 % des droits de vote exerçables (contre 32,31 % des droits de vote théoriques).

Les membres du Conseil d'administration sont soumis aux dispositions législatives et réglementaires en matière d'opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore publiques. Outre les dispositions législatives et réglementaires applicables, la Société souhaite assurer une gestion prudente de ses titres, respectueuse de la réglementation en vigueur et, conformément au principe de précaution, alerter les mandataires sociaux et ses salariés ainsi que les personnes amenées à intervenir pour le compte du Groupe MPI sur les règles associées à certaines opérations sur tout instrument financier, au sens de l'article L. 211-1 du Code monétaire et financier, émis ou à émettre par la Société et sur les instruments dérivés et autres instruments liés à ces titres. À cet égard, le Conseil d'administration

de la Société a adopté, dans sa réunion du 22 septembre 2011, un Code de bonne conduite relatif à la prévention des délits d'initié entré en vigueur à la suite de l'admission des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris le 15 décembre 2011 dont un résumé figure à la section 7.3.4 du Document de Référence 2014.

A la connaissance de la Société, le détail des participations détenues dans la Société par les mandataires sociaux à la date de la présente Actualisation figure dans le tableau ci-dessous.

Nom	Mandat	Actions
Augustine Avuru	Administrateur	0
Xavier Blandin	Administrateur Directeur général	0
Caroline Catoire	Administrateur (indépendant)	0
Nathalie Delapalme	Administrateur (indépendant)	100
Jean-François Hénin ⁽¹⁾	Administrateur	28.749.616
MACIF, représentée par Olivier Arlès	Administrateur	8.324.204
Emmanuel de Marion de Glatigny ⁽²⁾	Administrateur	144.097
Ambrosie Bryant Chukwueloka Orjiako	Administrateur	0
Alexandre Vilgrain	Administrateur (indépendant)	0
Michel Hochard ⁽³⁾	Directeur général délégué	45.000

1. *Détenues par Pacifico SA, elle-même majoritairement contrôlée par Monsieur Jean-François Hénin et les membres de sa famille.*

2. *Monsieur Emmanuel de Marion de Glatigny détient directement 120.847 actions de la Société et indirectement, par l'intermédiaire d'un PEA détenu par son épouse, 23.250 actions.*

3. *Ces actions résultent d'une attribution gratuite d'action (voir section 3.1.2.3 de la présente Actualisation). Elles ont été acquises le 20 juin 2015 et sont en période de conservation jusqu'au 20 juin 2017.*

3.3 Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Le tableau ci-dessous présente les dates de nomination/renouvellement et d'expiration respectives des mandats des mandataires sociaux de la Société.

Noms	Date de nomination/ renouvellement	Date d'échéance de mandat	Fonctions
Jean-François Hénin	15/11/2010 / 20/06/2013	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Administrateur / Président
Emmanuel de Marion de Glatigny	15/11/2010 / 20/06/2013	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Administrateur
Alexandre Vilgrain	15/11/2010 / 20/06/2013	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Administrateur
Xavier Blandin	22/09/2011 / 20/06/2013	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Administrateur
	27/08/2014 / 22/05/2015	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Directeur général
Nathalie Delapalme	07/10/2011 / 19/06/2014	Assemblée générale statuant sur les comptes 2016	Administrateur
MACIF, représentée par Olivier Arlès	07/10/2011 / 19/06/2014	Assemblée générale statuant sur les comptes 2016	Administrateur
Ambrosie Bryant Chukwueloka Orjiako	07/10/2011 / 19/06/2014	Assemblée générale statuant sur les comptes 2016	Administrateur
Augustine Ojunekwu Avuru	07/11/2011/ 19/06/2014	Assemblée générale statuant sur les comptes 2016	Administrateur
Caroline Catoire	19/06/2014	Assemblée générale statuant sur les comptes 2016	Administrateur
Michel Hochard	22/05/2015	Assemblée générale statuant sur les comptes 2015	Directeur général délégué

3.3.6 Comités du Conseil d'administration

3.3.6.2 Le comité des nominations et des rémunérations

(a) Missions du comité des nominations et des rémunérations

(i) Missions en matière de rémunération

Répartition des jetons de présence et rémunération exceptionnelle

L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires réunie le 22 mai 2015 a fixé le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice 2015 à 360 000 euros.

3.3.6.3 Censeur

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement intérieur du Conseil d'administration adopté par le Conseil du 22 septembre 2011, le Conseil d'administration peut nommer, auprès de la Société, un ou plusieurs censeur(s), personnes physiques, sans que leur nombre puisse être supérieur à quatre.

A la date de la présente Actualisation, la Société n'a aucun censeur.

Monsieur Roman Gozalo, qui était censeur de la Société depuis le 14 décembre 2011, a démissionné de ses fonctions le 27 juillet 2015, avec effet immédiat, afin de se consacrer pleinement à ses autres mandats et, plus particulièrement, à celui exercé au sein de Maurel & Prom en tant que membre du comité *ad hoc* dans le contexte du projet de fusion-absorption de la Société par Maurel & Prom.

A la suite de cette démission, le Conseil d'administration n'a pas procédé à la désignation d'un nouveau censeur.

4 RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

4.1 Informations sociales

4.1.1 Emploi

4.1.1.3 Rémunérations et évolutions de celles-ci

Attribution gratuite d'actions de préférence

Le 22 mai 2015, le Conseil d'administration de la Société a décidé, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations de la Société, de (i) mettre en œuvre l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 22 mai 2015, d'attribuer gratuitement des actions de préférence au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux (dix-huitième résolution) et (ii) d'attribuer au directeur général délégué et à certains salariés des actions de préférence convertibles, à l'issue d'un délai de quatre ans, en un nombre maximum d'actions ordinaires si des conditions de performance boursières sont remplies. Dans le cadre de la première tranche de cette attribution, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, d'attribuer à certains salariés des actions de préférence convertibles en un nombre maximum de 15.000 actions ordinaires. Le fonctionnement et les objectifs attachés à ces actions de performance sont décrits à la section 3.2.1.3 de la présente Actualisation.

5 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET LE CAPITAL

5.2 Informations sur le capital

5.2.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

5.2.1.1 Montant du capital social

Le capital de la Société s'élève à 11.533.653,40 euros à la Date de l'Actualisation, divisé en 115.336.534 actions de 0,10 euro de nominal chacune, entièrement libérées. Il n'a pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2015.

5.2.1.2 Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

(a) Descriptif du programme de rachat d'actions adopté par l'assemblée générale du 22 mai 2015

(i) Date de l'assemblée générale autorisant le programme de rachat d'actions de la Société

L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société du 22 mai 2015 a approuvé une résolution autorisant le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à acheter ou à faire acheter des actions ordinaires de la Société dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10 % du capital social, à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 22 mai 2015 (étant précisé que lorsque les actions sont rachetées aux fins d'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions ordinaires pris en compte pour le calcul de cette limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions ordinaires revendues pendant la durée de l'autorisation) ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe.

Cette autorisation a pour cadre les dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, le règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et le règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ainsi que toutes autres dispositions législatives et réglementaires qui viendraient à être applicables.

(ii) Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement

Au 30 octobre 2015, l'auto-détention de MPI était de 4.676.989 actions (soit 4,06 % du capital de la Société), dont 896.178 actions au titre du contrat de liquidité qui a été suspendu le 13 octobre 2015 dans la perspective de la réalisation de l'opération, comparé aux 4.569.711 d'actions propres détenues par la Société au 30 juin 2015 (soit 3,96 % de son capital de la Société) dont 778.900 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

(iii) Objectifs du programme de rachat d'actions

Les rachats d'actions peuvent être effectués en vue de toute affectation permise par la législation ou la réglementation, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :

- d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ordinaires, aux attributions gratuites d'actions ordinaires (ou, le cas échéant, d'actions de préférence) ou autres allocations ou cessions d'actions ordinaires aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou de tout plan d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions ordinaires (ou, le cas échéant, d'actions de préférence) ;

- d'honorer des obligations liées aux valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société (y compris de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de la Société liées à ces valeurs mobilières) ;
- d'assurer la liquidité des actions ordinaires de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société, en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- de conserver des actions ordinaires pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe ; et
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par l'assemblée générale au titre de la vingt-et-unième résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 mai 2015 ou par toute assemblée générale ultérieure.

Ce programme est également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la législation ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

(iv) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres ainsi que prix maximal d'achat

Conformément aux termes de la huitième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société le 22 mai 2015, le Conseil d'administration est autorisé à acheter ou faire acheter des actions de la Société (code ISIN : FR0011120914, cotée sur le marché réglementé Euronext à Paris, compartiment B), dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10 % du capital social, à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société du 22 mai 2015 (étant précisé que lorsque les actions sont rachetées aux fins d'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions ordinaires pris en compte pour le calcul de cette limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions ordinaires revendues pendant la durée de l'autorisation) ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe.

À titre indicatif, à la date de la présente Actualisation, 5 % du capital de la Société correspond à 5.766.826 actions et 10 % du capital de la Société correspond à 11.533.653 actions.

Le prix maximum d'achat ne doit pas excéder 6 euros par action ordinaire, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, ce prix sera ajusté en conséquence.

Le montant maximum des fonds que la Société peut consacrer au programme de rachat de ses actions ne peut excéder 69.201.921 euros.

5.2.1.3 Autres titres donnant accès au capital et attribution gratuite d'actions

A la date de la présente Actualisation, il n'existe pas de titres donnant accès au capital de la Société autres que les actions gratuites attribuées au précédent directeur général et les actions de préférence gratuites attribuées au directeur général délégué et à certains salariés (voir sections 3.2.1.3 et 4.1.1.1 de la présente Actualisation).

5.2.1.4 Capital social autorisé, mais non émis

Le tableau ci-dessous présente les autorisations et délégations financières en cours et accordées au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société du 22 mai 2015.

Résolution	Nature de la délégation ou de l'autorisation	Plafond en euros	Durée de l'autorisation	Commentaires
8 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société	<u>Limite globale</u> : 10 % du capital social à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 22 mai 2015 ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe <u>Prix maximum d'achat</u> : 6 euros par action <u>Montant maximum du programme de rachat d'actions</u> : 69.201.921 euros	18 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2016	Autorisation non utilisable en période d'offre publique
9 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾	<u>Montant nominal maximal des augmentations de capital</u> : 6,5 millions d'euros <u>Montant nominal maximal des émissions de titres de créances</u> : 400 millions d'euros	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Délégation non utilisable en période d'offre publique
10 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance dans le cadre d'offres au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	<u>Montant nominal total des augmentations de capital</u> : 4,5 millions d'euros <u>Montant nominal total des titres de créance pouvant être émis</u> : 270 millions d'euros	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Délégation non utilisable en période d'offre publique
11 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières	<u>Montant nominal total des augmentations de capital</u> : 4,5 millions d'euros <u>Montant nominal total des titres de créance pouvant être émis</u> : 270	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Délégation non utilisable en période d'offre publique

	donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance par placement privé visé à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	millions d'euros <u>Limite</u> : 20 % du capital par an apprécié au jour de la décision du Conseil d'administration d'utiliser la délégation		
12 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	10 % du capital par an (apprécié au jour de la décision du Conseil d'administration d'utiliser l'autorisation)	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Autorisation non utilisable en période d'offre publique
13 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	Limite de 15 % de l'émission initiale (dans les 30 jours de l'émission initiale et dans les mêmes conditions que l'émission initiale, sous réserve des plafonds en vertu de laquelle l'émission est décidée) En cas d'émission de titres avec maintien du DPS, utilisation de l'autorisation uniquement pour servir les demandes à titre réductible effectuées par les actionnaires et/ou cessionnaires du DPS	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Autorisation non utilisable en période d'offre publique
14 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	<u>Montant nominal total des augmentations de capital</u> : 4,5 millions d'euros <u>Montant nominal total des titres de créance pouvant être émis</u> : 270 millions d'euros	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Délégation non utilisable en période d'offre publique
15 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ⁽¹⁾⁽²⁾	<u>Montant nominal total des augmentations de capital</u> : 4,5 millions d'euros (dans la limite légale de 10 % du capital social apprécié au jour de la décision du Conseil d'administration d'utiliser l'autorisation) <u>Montant nominal total des titres de créance pouvant être émis</u> : 270 millions d'euros	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	Autorisation non utilisable en période d'offre publique
16 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil	Montant nominal maximal légal au montant global des sommes pouvant	26 mois, soit jusqu'au 22	Délégation non utilisable en

	d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	être incorporées au capital en application de la législation et de la réglementation en vigueur	juillet 2017	période d'offre publique
18 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de préférence de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	<u>Nombre maximum d'actions de préférence pouvant être attribuées gratuitement</u> : 0,2 % du capital social (à la date de la décision d'attribution par le Conseil d'administration) <u>Nombre total maximum d'actions ordinaires pouvant être créés en cas de conversion des actions de préférence</u> : 2 % du capital social (à la date de la décision d'attribution par le Conseil d'administration)	38 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2018	-
19 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	<u>Nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être attribuées gratuitement</u> : 1 % du capital social (à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration)	38 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2018	-
20 ^{ème}	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant au plan d'épargne entreprise de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	<u>Montant maximal du capital</u> : 0,5 %	26 mois, soit jusqu'au 22 juillet 2017	-
21 ^{ème}	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions	<u>Limite</u> : 10 % du capital social par périodes de 24 mois	18 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2016	-

(1) S'impute sur le plafond global des augmentations de capital de 6,5 millions d'euros et sur le plafond global des titres de créance de 400 millions d'euros.

(2) S'impute sur le plafond d'augmentation de capital de 4,5 millions d'euros et sur le plafond des titres de créance de 270 millions d'euros.

5.2.1.5 Historique du capital social à la date de l'Actualisation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social depuis sa constitution :

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération	Prime d'émission	Actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulé	Capital après opération en euros
13/10/2009	Constitution	N/A	N/A	37.000	1 €	37.000	37.000 €
15/11/2010	Augmentation de capital par incorporation de créance souscrite intégralement par Maurel & Prom	37.000 €	N/A	N/A	1,10 €	37.000	40.700 €
15/11/2010	Augmentation de capital par incorporation de créance souscrite intégralement par Maurel & Prom	40.700	N/A	121.266.213	1,10 €	121.303.213	133.433.534,30 €
02/12/2011	Réduction de capital par voie de diminution du nombre total d'actions	133.433.534,30 €	26.418.272,10 €	N/A	1,10 €	97.286.602	107.015.262,20 €
02/12/2011	Réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale des actions	107.015.262,20 €	97.286.602 €	N/A	0,10 €	97.286.602	9.728.660,20 €
02/12/2011	Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	9.728.660,20 €	103.289.167,10 €	17.108.329	0,10 €	114.394.931	11.439.493,10 €
14/12/2011	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur les primes d'émission	11.439.493,10 €	94.160,30 €	941.603	0,10 €	115.336.534	11.533.653,40 €
22/05/2015	Augmentation de capital par incorporation de sommes prélevées sur les primes d'émission	11.533.653,40 €	N/A	45.000	0,10 €	115.381.534	11.538.153,40 €
22/05/2015	Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	11.538.153,40 €	N/A	N/A	0,10 €	115.336.534	11.533.653,40 €

5.2.2 Principaux actionnaires

5.2.2.1 Principaux actionnaires

La répartition du capital social et des droits de vote estimée au 14 octobre 2015 est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote exerçables		Droits de vote théoriques*	
Pacifico S.A.	28.749.616	24,93 %	28.749.616	25,98 %	28.749.616	24,93 %
Macif	8.324.204	7,22 %	8.324.204	7,52 %	8.324.204	7,22 %
Auto-détention	4.676.989	4,06 %	-	-	4.676.989	4,06 %
Public**	73.585.725	63,80 %	73.585.725	66,50 %	73.585.725	63,80 %
TOTAL	115.336.534	100 %	110.659.545	100 %	115.336.534	100 %

* Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions auto-détenues et privées de droits de vote.

** Dont 6.437.477 actions détenues par la société Allan Gray International Proprietary Limited, soit 5,58 % du capital social de MPI (information résultant de la déclaration de franchissement de seuil intervenue à titre de régularisation et publiée le 16 octobre 2015 sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers).

A la date de l'Actualisation, les détentions de Pacifico S.A. et de Macif restent inchangées.

L'auto-détention de la Société est passée de 4.569.711 actions (soit 3,96 %) au 30 juin 2015 à 4.676.989 actions (soit 4,06 %) au 30 octobre 2015.

La Société n'a pas connaissance de nantissements qui auraient été consentis sur les titres de la Société.

5.2.2.3 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital

À la connaissance de la Société, à la date de la présente Actualisation, seules Pacifico², Macif et Allan Gray International Proprietary Limited³ détiennent chacune directement ou indirectement plus de 5 % du capital social et/ou des droits de vote de la Société.

Sur la base d'une répartition du capital et des droits de vote de la Société au 14 octobre 2015, Pacifico S.A. et Macif détenaient respectivement 24,93 % du capital et des droits de vote théoriques de la Société et 7,22 % du capital social et des droits de vote théoriques de la Société.

Par ailleurs, le 16 octobre 2015, Allan Gray International Proprietary Limited a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 6 février 2015, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir, à cette date, 5.772.078 actions de la Société représentant autant de droits de vote, soit 5,005 % du capital social et des droits de vote théoriques. Au 14 octobre 2015, Allan Gray International Proprietary Limited a déclaré détenir 6.437.477 actions de la Société représentant autant de droits de vote, soit 5,58 % du capital social et des droits de vote théoriques de cette société.

5.2.2.4 Contrôle exercé sur l'émetteur par un ou plusieurs actionnaires

Au 14 octobre 2015, Pacifico S.A. détient 24,93 % du capital et des droits de votes théoriques, ce qui lui confère un poids important en assemblée générale compte tenu du taux de participation moyen des actionnaires lors des assemblées générales de la Société et, en conséquence, du nombre de droits de vote effectivement exercés par Pacifico S.A. lors de ces assemblées générales.

Il convient cependant de noter que le poids important de Pacifico S.A. aux assemblées générales ordinaires est directement lié au taux de participation des actionnaires à ces assemblées et que

² Pacifico S.A. est une société contrôlée à plus de 99 % du capital et des droits de vote par Monsieur Jean-François Hénin, président du Conseil d'administration de la Société, et sa famille (Monsieur Jean-François Hénin détenant personnellement environ 10 % du capital et des droits de vote de Pacifico S.A.).

³ Agissant en qualité de *discretionary investment manager* pour le compte de clients.

toute augmentation de la participation des actionnaires aux assemblées générales ordinaires contribue mécaniquement à limiter le taux de droits de vote effectivement exercés par Pacifico S.A. lors de ces réunions. Le poids de Pacifico S.A. lors des assemblées générales ordinaires est donc instable par nature et peut évoluer même en absence d'un changement de la configuration de son actionnariat. Par ailleurs, Pacifico S.A. n'a jamais disposé d'un poids suffisant pour pouvoir déterminer seul les décisions importantes relevant de l'assemblée générale extraordinaire de la Société.

En outre, il est également rappelé que (i) la présence d'un autre actionnaire important, Macif (7,22 % du capital social et des droits de vote théoriques), (ii) l'organisation et le mode de fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés, (iii) le mode de nomination des administrateurs et le rôle joué par le comité des nominations et des rémunérations, (iv) la présence d'administrateurs indépendants, (v) la dissociation des fonctions de président et de directeur général, (vi) le respect du règlement intérieur et du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites publié par Middlednext en décembre 2009 contribuent à limiter la faculté de tout actionnaire, y compris Pacifico S.A., de peser sur les décisions de la Société.

La Société a toujours estimé qu'elle n'était pas contrôlée par Pacifico S.A en raison notamment des éléments évoqués ci-dessus. Cette analyse a toujours été partagée par Pacifico S.A, qui ne consolide pas la Société.

Dans le cadre de la préparation de la fusion envisagée entre Maurel & Prom et la Société, cette dernière comprend que Pacifico S.A. a été amené à analyser sa situation vis-à-vis de la Société. Cette analyse n'a pas remis en cause la conviction de Pacifico S.A. Toutefois, Pacifico S.A. a informé la Société qu'il avait, par mesure de prudence, demandé à l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre du projet de fusion par absorption de la Société par Maurel & Prom, de confirmer l'absence de mise en œuvre d'une offre publique de retrait sur le fondement des articles L. 433-4 du Code monétaire et financier et 236-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

5.2.3 Politique de distribution des dividendes

La politique de distribution de dividendes est définie par le Conseil d'administration de la Société ; elle prend en compte notamment les résultats de la Société, sa situation financière ainsi que la politique de distribution de Seplat.

Au regard du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la Société, le Conseil d'administration avait proposé à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société en date 22 mai 2015 la distribution d'un dividende de 0,30 euro par action au titre de l'exercice 2014. Cette résolution a été approuvée par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société qui s'est tenue le 22 mai 2015.

6 ETATS FINANCIERS

Les renseignements concernant ce chapitre sont décrits dans le Document de Référence 2014. Ces renseignements restent, à la date de la présente Actualisation, exacts et sont mis à jour dans les développements ci-dessous.

6.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2015

I. Etat de la situation financière

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers non courants (net)	4	50.971	36.850
Titres mis en équivalence	5	292.249	270.942
ACTIF NON COURANT		343.221	307.791
Clients et comptes rattachés (net)		382	314
Autres actifs financiers courants	6	9.705	5.645
Autres actifs courants		77	337
Trésorerie et équivalents de trésorerie (net)	7	222.301	251.296
ACTIF COURANT		232.466	257.593
TOTAL ACTIF		575.687	565.385
<i>En milliers d'euros</i>		30/06/2015	31/12/2014
Capital social		11.534	11.534
Primes d'émission, de fusion et d'apport		226.900	226.900
Réserves consolidées		337.502	272.929
Actions propres		(10.577)	(10.627)
Résultat net part du Groupe		2.161	49.638
CAPITAUX PROPRES GROUPE		567.519	550.373
Provisions non courantes		153	109
PASSIF NON COURANT		153	109
Fournisseurs et comptes rattachés		810	934
Passif d'impôt exigible	10	4.664	11.083
Autres créiteurs et passifs divers courant		2.540	2.886
PASSIF COURANT		8.013	14.903
TOTAL PASSIF		575.685	565.385

II. Etat consolidé du résultat global

Résultat net de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires		0	0
Autres produits de l'activité		862	1
Autres achats et charges d'exploitation		(911)	(1.657)
Impôts et taxes		(171)	(139)
Charges de personnel		(1.394)	(371)

Dépréciations d'actifs courants		(35)	0
Autres charges		(128)	(173)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	8	(1.778)	(2.340)
Résultat de Change		(1.168)	110
Autres produits financiers		1.509	1.585
RÉSULTAT FINANCIER	9	340	1.694
Résultat avant impôt		(1.438)	(646)
Impôts sur les résultats	10	(5.034)	(2.294)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		(6.472)	(2.940)
Quote-part des sociétés mises en équivalence		8.633	28.801
Résultat net des activités conservées		2.161	25.861
Résultat des activités cédées		0	29 388
Résultat net de l'ensemble consolidé		2.161	55.249
dont : - résultat net part Groupe		2.161	55.249
- participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Nombre d'actions en milliers

Nombre moyen d'action en circulation	110.767	110.498
Nombre moyen d'action dilué	115.337	115.102

Résultat par action

de base	0,02	0,50
dilué	0,02	0,48

Résultat global de la période

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net de la période	2.161	55.249
Ecart de change sur la conversion des comptes des entités étrangères	47.286	4.791
Éléments recyclables en résultat :	47.286	4.791
Total du résultat global pour la période	49.447	60.040
- part du groupe	49.447	60.040
- participations ne donnant pas le contrôle	0	0

III. Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net		2.161	55.249
Charge d'impôt des activités poursuivies		5.034	2.294
Résultat consolidé des activités poursuivies		7.195	57.543
Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		35	0
Autres charges et produits calculés		39	(28.845)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(8.633)	(28.801)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT		(1.364)	(103)
Décassement de l'impôt exigible		(11.431)	(994)
Variation du B.F.R lié à l'activité :		(515,3)	(2.447)
- <i>clients</i>		(63)	(126)
- <i>fournisseurs</i>		(202)	(1.492)
- <i>autres dettes</i>		(248)	(521)
- <i>autres créances</i>		(2)	(308)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS		(13.310)	(3.544)
Acquisition de nouvelle société intégrée net du cash acquis		0	(2)
Dividendes reçus (sociétés MEE, titres non consolidés)		6.474	9.066
Variation des prêts et avances consentis		(2.125)	29.720
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(9.712)	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS		(5.362)	38.784
Dividendes versé sur la période		(33.260)	(26.701)
Acquisition d'actions propres		874	615
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT		(32.386)	(26.086)
Incidence des variations des cours des devises		22.063	2.109
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(28.995)	11.263
Trésorerie à l'ouverture		(251.296)	(225.732)
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		222.301	236.994

IV. Variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Actions propres	Primes	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Particip. ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
1 janvier 2014	11.534	(9.883)	226.900	61.668	(25.556)	196.360	461.023		461.023
Résultat net des activités conservées						55.249	55.249		55.249
Autres éléments du résultat global					4.791		4.791		4.791
Total du résultat global					4.791	55.249	60.040	0	60.040
Affectation du résultat - Dividendes				169.659		(196.360)	(26.701)		(26.701)
Mouvements sur actions propres		521		636			1.157		1.157
Total transactions avec les actionnaires	0	521	0	170.295	0	(196.360)	(25.544)	0	(25.544)
30 juin 2014	11.534	(9.362)	226.900	231.963	(20.765)	55.249	495.519	0	495.519
1 janvier 2015	11.534	(10.627)	226.900	232.920	40.009	49.638	550.373	0	550.373
Résultat net des activités conservées						2.161	2.161		2.161
Autres éléments du résultat global					47.286		47.286		47.286
Total du résultat global					47.286	2.161	49.447	0	49.447
Affectation du résultat - Dividendes				16.378		(49.638)	(33.260)		(33.260)
Autres reclassements				46			46		46
Actions gratuites				38			38		38
Mouvements sur actions propres		50		824			874		874
Total transactions avec les actionnaires	0	50	0	17.286	0	(49.638)	(32.301)		(32.301)
30 juin 2015	11.534	(10.577)	226.900	250.206	87.295	2.161	567.519	0	567.519

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 : Généralités

Le Groupe MPI exerce son activité au travers (i) de ses participations au Nigéria, principalement dans Seplat, société pétrolière cotée sur les bourses de Londres (LSE) et de Lagos (NSE), et (ii) des projets qu'il a entrepris essentiellement au Canada et au Myanmar en partenariat avec le groupe Maurel & Prom par le biais de la société commune d'investissement constituée entre les deux groupes : Saint-Aubin Energie.

Environnement économique

L'environnement économique a été marqué par une forte baisse du cours du *Brent* depuis l'été 2014. Celui-ci est passé de 113 dollars américains fin juin 2014 à 58 dollars américains fin décembre 2014 et à 63 dollars américains fin juin 2015. Sur le 1^{er} semestre 2015, le cours moyen du Brent s'établit à 57,8 dollars américains contre 108,9 dollars américains sur le 1^{er} semestre 2014, soit une baisse de 47 %.

La chute du cours du baril a eu un impact défavorable sur le résultat de Seplat, société mise en équivalence.

Le résultat net de Seplat au 1^{er} semestre 2015 s'élève à 34 millions de dollars américains (contre 156 millions de dollars américains au 1^{er} semestre 2014) avec un chiffre d'affaires de 248 millions de dollars (en recul de 36 % par rapport au 1^{er} semestre 2014) ; le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant variations du fonds de roulement ressort à 92 M\$, face à des dépenses d'investissement engagées de 68 millions de dollars américains (hors coûts d'acquisition).

Le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro sur la même période. Le taux de change EUR/USD au 30 juin 2015 s'élevait à 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014. Le taux de change moyen de la période s'établit à 1,12 alors qu'il était à 1,37 sur le 1^{er} semestre 2014.

Cette évolution de la parité EUR/USD s'est traduite dans les comptes du Groupe par une augmentation des réserves de conversion de 47,3 millions d'euros.

Note 2 : Méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers résumés consolidés intermédiaires du Groupe (y compris les annexes) ont été préparés conformément à la norme comptable internationale « Information Financière » (« IAS 34 »). Conformément à IAS 34, les annexes ne traitent que des faits importants survenus pendant le premier semestre 2015, et ne présentent pas l'ensemble des informations requises pour des états financiers annuels complets. Elles doivent par conséquent être lues conjointement avec les états financiers consolidés annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Principales méthodes comptables

Les principes comptables appliqués pour les comptes intermédiaires ne diffèrent pas significativement de ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014, établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm. L'application du référentiel IFRS tel que publié par l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 : IFRIC21 (Taxes).

Le Groupe a considéré ces changements et conclut qu'ils n'entraînaient pas de changement significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2015 ni sur les informations précédemment présentées dans ses états financiers consolidés intermédiaires.

Aucune nouvelle norme, amendement ou interprétation publié par l'IASB mais d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2015 n'a été appliqué par anticipation par le Groupe.

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

Estimations

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers ;
- l'évaluation des titres mis en équivalence ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des investissements nécessaires au développement des réserves prouvées non développées, inclus dans le calcul de la déplétion des actifs.

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, les jugements retenus par la Direction pour les principales estimations et l'application des normes comptables du Groupe ont été les mêmes que ceux appliqués pour les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Gestion du risque financier

La gestion du risque financier par le Groupe (risque de marché, risque de crédit et risque de liquidités), les objectifs et les règles de la Direction du Groupe sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Les résultats du Groupe sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs étant le cours des hydrocarbures exprimé en USD, et le taux de change EUR/USD. Le taux de clôture EUR/USD utilisé pour réévaluer les positions de clôture au 30 juin 2015 est de 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014.

La société holding MPI reporte en monnaie fonctionnelle USD.

Note 3 : Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2015 est inchangé par rapport au 31 décembre 2014. Pour rappel, les sociétés consolidées sont les suivantes :

Société	Siège	Méthode de consolidation (*)	% de contrôle	
			30/06/2015	31/12/2014
MPI	Paris, France	Mère	Société consolidante	
Activités pétrolières et gazières				
Seplat Petroleum Development Company Plc	Lagos, Nigéria	MEE	21,76 %	21,76 %
Cardinal Ltd	Lagos, Nigéria	MEE	40,00 %	40,00 %
Maurel & Prom Iraq S.A.S.	Paris, France	MEE	33,34 %	33,34 %
Maurel & Prom East Asia S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67 %	66,67 %
MP Energy West Canada Corp.	Calgary, Canada	MEE	66,67 %	66,67 %

MP Québec S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67 %	66,67 %
MP West Canada S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67 %	66,67 %
Saint-Aubin Energie Québec Inc	Montréal, Canada	MEE	66,67 %	66,67 %
Saint-Aubin Energie SAS	Paris, France	MEE	66,67 %	66,67 %
Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc	Montréal, Canada	MEE	66,67 %	66,67 %

Activités diverses

MPNATI S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00 %	100,00 %
-------------	----------------	----	----------	----------

(*) IG : intégration globale / MEE : mise en équivalence

Note 4 : Actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs financiers non courants (Nets)
Valeur brute au 31/12/2014	44.710
Dépréciations au 31/12/2014	(7.860)
Valeur nette comptable au 31/12/2014	36.850
Variation des créances brutes	10.235
Ecart de conversion (brut)	4.255
Transfert	(368)
Valeur brute au 30/06/2015	58.361
Dépréciations au 30/06/2015	(7.389)
Valeur nette comptable au 30/06/2015	50.971

Note 5 : Titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur des titres au bilan	dont quote-part de résultat dans l'exercice
SEPLAT	279.580	7.781
MP East Asia	25	2.852
Saint-Aubin Energie	12.608	271
MP West Canada	25	751
MP ENERGIE Quebec	(4)	(4)
MP Energy West Canada	0	(2.535)
SA EP QUEBEC	2	(498)
MP Iraq	14	14
Total au 30/06/2015	292.249	8.633

<i>En milliers d'euros</i>	SEPLAT	MP East Asia	Saint Aubin Énergie	MP Canada	West	Saint Aubin Énergie Québec inc.	MP West Canada Corp.	Energy	Saint Aubin Exploration et Production Québec Inc	MP Iraq	Total
Localisation	Nigeria	Myanmar	France	Canada		Canada	Canada		Canada	Iraq	
Activité	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration		Exploration	Exploration		Exploration	Exploration	
% détention	22 %	67 %	67 %	67 %		67 %	67 %		67 %	33 %	
Total actif non courant	1.332.279	33.468	151	16.591		351	12.924		5.893	10	
Autres actifs courant	1.180.272	12.672	94.243	9.000		135	0		485	9	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	98.767	75	1.212	76		0	731		197	0	
Total Actif	2.611.317	46.216	95.606	25.666		486	13.656		6.575	19	
Total passif non courant	784.769	0	0	0		0	0		0	0	
Total passif courant	543.986	48.756	76.693	28.254		523	16.852		7.692	1.210	
Total Passif (hors capitaux propres)	1.328 755	48.756	76.693	28.254		523	16.0852		7.692	1.210	
Rapprochement avec les valeurs au bilan											
Actif net reporté	1.282.562	(2.540)	18.913	(2.587)		(37)	(3.197)		(1.117)	(1.191)	
Remise à valeur historique	0	27	0	(11)		32	(628)		(254)	0	
Actif net	1.282.562	(2.513)	18.913	(2.598)		(5)	(3.825)		(1.371)	(1.191)	
QP détenue	279.086	(1.675)	12.608	(1.732)		(4)	(2.550)		(914)	(397)	
Ajustements (*)	495	1.700	0	1.757		0	2.550		916	411	
Valeur au bilan au 30/06/2015	279.580	25	12.608	25		(4)	0		2	14	292.249
Produits opérationnels	221.893	2.678	0	0		0	696		91	0	
Résultat financier	(14.900)	1.603	832	662		(5)	(116)		(98)	80	
Résultat net des activités poursuivies	35.757	4.278	407	1.127		(5)	(3.802)		(748)	43	
QP détenue	7.781	2.852	271	751		(4)	(2.535)		(498)	14	
Rapporté au résultat au 30/06/2015	7.781	2.852	271	751		(4)	(2.535)		(498)	14	8.633

Note 6 : Autres actifs financiers courants

<i>En milliers d'euros</i>	Créances sur participations	Prêts et autres	Débiteurs Divers	Autres actifs financiers courants
Valeur brute au 31/12/2014	5.636	7	3	5.645
Dépréciations au 31/12/2014	0	0	0	0
Valeur nette comptable au 31/12/2014	5.636	7	3	5.645
Variations des créances brutes	3.237	30	(43)	3.224
Ecart de conversion (brut)	(27)	0	27	0
Transfert	838	(7)	4	836
Valeur brute au 30/06/2015	9.685	30	(9)	9.705
Dépréciations au 30/06/2015	0	0	0	0
Valeur nette comptable au 30/06/2015	9.685	30	(9)	9.705

Note 7 : Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Liquidités, Banques et caisses	222.301	251.296
Dépôts bancaires à court terme	0	0
Total	222.301	251.296
Concours bancaires	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	222.301	251.296

Note 8 : Résultat opérationnel

En 2014, les charges de personnel du siège, refacturées aux filiales, étaient présentées dans les « achats et charges d'exploitation » pour 0,5 millions d'euros. En 2015, elles sont intégralement présentées en « charges de personnel ».

Note 9 : Résultat financier

Les gains de change nets sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises du Groupe. Les autres produits financiers sont liés pour l'essentiel à la rémunération des avances consenties.

Note 10 : Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est déterminée par l'application des taux annuels effectifs d'impôt attendus. La charge d'impôt de la période provient essentiellement des gains de change lié à la réévaluation au taux de clôture de la trésorerie en devise de la holding MPI.

<i>En milliers d'euros</i>	Impôts Courants
Passif au 31/12/2014	(11.083)
Valeur nette au 31/12/2014	(11.083)
Charge d'impôt exigible au titre de l'exercice	(5.034)
Paievements	11.431
Écart de conversion	23

Passif au 30/06/2015	(4.664)
-----------------------------	---------

En milliers d'euros	30/06/2015
Résultat avant impôt hors sociétés MEE	(1.438)
Impôts sur les résultats	(5.034)
Charge d'impôt théorique 33,33%	479
Différence expliquée par	(5.514)
- IS sur le résultat de change	(7.976)
- Différence permanente	2.462

Note 11 : Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du *reporting* interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Le Groupe MPI est constitué d'un seul secteur opérationnel, son activité de gestion de participation.

Des informations détaillées sur les participations sont fournies en Note 5.

Note 12 : Juste valeur

Les différentes catégories d'actifs et passifs financiers (hors instruments financiers) sont présentées dans les tableaux suivants :

En milliers d'euros	30/06/2015		31/12/2014	
	Total Bilan	Juste valeur	Total Bilan	Juste valeur
Prêts et créances	50.971	50.971	36.850	36.850
Clients et Comptes Rattachés	382	382	314	314
Autres Actifs Financiers Courants	9.705	9.705	5.645	5.645
Autres Actifs Courants	77	77	337	337
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	222.301	222.301	251.296	251.296
Total Actif	283.438	283.438	294.443	294.443
Dettes fournisseurs	810	810	934	934
Autres créditeurs et passifs divers	2.540	2.540	2.886	2.886
Total Actif	3.350	3.350	3.820	3.820

Les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont les suivantes :

- les prêts et créances non courants (essentiellement vis-à-vis des sociétés mise en équivalence ou des participations non consolidées), sont évalués au coût compte tenu de l'impossibilité d'avoir la juste valeur de manière fiable. Il a été vérifié qu'il n'y a pas de dépréciations à enregistrer ;
- les autres actifs financiers courants ont, comme les créances clients et comptes rattachés, des maturités inférieures à un an, ne justifiant pas d'actualisation. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une évaluation à leur valeur économique et sont comptabilisées comme telle dans les comptes du Groupe ;
- la trésorerie du Groupe est considérée comme liquide ;

- les dettes fournisseurs et les autres créditeurs et passifs financiers divers ont une maturité inférieure à un an et ne présentent pas de ce fait de juste valeur différente de la valeur bilancielle. Une actualisation a été calculée lorsque nécessaire et est déjà prise en compte dans la présentation des comptes.

Note 13 : Parties liées

<i>En milliers d'euros</i>	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
Sociétés mises en équivalence				
Seplat	862	0	9.712	380
Saint-Aubin Energie	670		57.693	

Sociétés mises en équivalence

Le compte courant avec Saint-Aubin Energie correspond à la part du financement de MPI dans les opérations engagées principalement au Myanmar et au Canada via Saint-Aubin Energie et ses filiales.

Note 14 : Engagements hors bilan – Actifs et passifs éventuels

La société Saint-Aubin Energie (dont le capital est détenu à hauteur de 1/3 par Maurel & Prom et 2/3 par MPI) a garanti, en tant que premier garant, l'exécution des obligations de sa filiale à 100 %, Saint-Aubin Energie Exploration Production Inc, et le paiement à hauteur de 50 millions d'euros concernant la mise en place d'un partenariat avec le Gouvernement du Québec. Au terme du contrat de garantie, Maurel & Prom a garanti solidairement avec la société Saint-Aubin Energie, l'exécution des obligations et le paiement des montants dus, dans la limite maximale de 50 millions d'euros. Par ailleurs, la société MPI a décidé d'émettre au profit de Maurel & Prom une garantie autonome à première demande d'un montant maximum de 33,3 millions d'euros représentant les deux tiers du montant maximum pouvant être dû par Maurel & Prom, représentant la quote-part de détention de MPI dans Saint-Aubin Energie.

Note 15 : Evènements post-clôture

Les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI ont approuvé, à l'unanimité, le principe d'un rapprochement entre les deux sociétés dans le cadre d'une fusion par absorption de MPI par Maurel & Prom.

Cette fusion devra être approuvée par les assemblées générales des actionnaires des deux sociétés en décembre 2015, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

Selon la parité indicative proposée par les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI en date du 27 août 2015, les actionnaires de MPI se verraient remettre 1 action de Maurel & Prom pour 2 actions MPI.

La parité définitive sera arrêtée lors d'une prochaine réunion des Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI devant se tenir mi-octobre, après remise du rapport du commissaire à la fusion.

La parité indicative tient compte du versement d'un dividende exceptionnel de 45 centimes d'euros par action MPI. Celui-ci sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de MPI qui aura vocation à approuver l'opération et sera versé à ceux-ci, sous condition suspensive de l'approbation de l'opération par les assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au 30 juin 2015

Aux actionnaires,

en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société MPI SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 août 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Jacquet
Associé

Paris, le 27 août 2015

International Audit Company

Daniel de Beaurepaire
Associé

III. ANNEXES DE L'ACTUALISATION

Informations financières

Communiqué de presse en date du 4 mai 2015 : Hydrocarbures Anticosti – La campagne de sondage stratigraphique redémarre sur l'île d'Anticosti

Communiqué de presse en date du 5 mai 2015 : Chiffre d'affaires et activité du premier trimestre 2015

Communiqué de presse en date du 15 mai 2015 : Seplat – Réponse aux commentaires parus dans la presse

Communiqué de presse en date du 21 mai 2015 : Hydrocarbures Anticosti – Mise à jour du rapport d'évaluation de ressources de Sproule Associates Ltd

Communiqué de presse en date du 9 juillet 2015 : Point sur la trésorerie de Seplat mise en dépôt (anglais uniquement)

Communiqué de presse en date du 29 juillet 2015 : Chiffre d'affaires du premier semestre 2015

Communiqué de presse en date du 27 août 2015 : MPI – Résultats semestriels 2015

Rapport financier semestriel au 30 juin 2015 en date du 27 août 2015

Communiqué de presse en date du 8 octobre 2015 : Anticosti – La campagne de sondage stratigraphique est complétée

Communiqué de presse en date du 26 octobre 2015 : Seplat – Interim management statement and consolidated interim financial results for the nine months ended 30 September 2015 (anglais uniquement)

Communiqué de presse en date du 5 novembre 2015 : Chiffre d'affaires et activité 9 mois 2015

Informations sociétales

Communiqué de presse en date du 22 mai 2015 : Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 22 mai 2015

Communiqué de presse en date du 27 août 2015 : Projet de fusion entre Maurel & Prom et MPI : création d'un acteur de premier plan parmi les juniors pétrolières

Communiqué de presse en date du 16 octobre 2015 : Approbation des modalités définitives du projet de fusion

Communiqué de presse en date du 16 octobre 2015 : Fusion MPI/M&P – Mise à disposition du rapport de l'expert indépendant

Communiqué de presse en date du 4 novembre 2015 : Projet de fusion MPI/M&P – Mise à disposition des documents

Communiqué de presse en date du 11 novembre 2015 : Projet de fusion MPI/M&P - Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale du 17 décembre 2015

La campagne de sondage stratigraphique redémarre sur l'île d'Anticosti

Québec, le 4 mai 2015 (TSXV : PEA | TSX : CDH | EPA : MAU | EPA : MPI) : Hydrocarbures Anticosti S.E.C. annonce le redémarrage des travaux de sondages stratigraphiques sur l'île d'Anticosti. Rappelons qu'au moment de la suspension des travaux pour la période hivernale en novembre dernier, 5 sondages stratigraphiques avaient été complétés et les coffrages de surfaces ont été installés sur 4 autres sites. Les foreuses étant restées sur l'île durant l'hiver, la société a donc pu procéder au redémarrage efficace des travaux quant aux sondages restants à compléter.

La finalisation de cette première phase de travaux permettra de préparer, suivant l'obtention de tous les permis nécessaires, la deuxième phase prévue à l'été 2016. Les résultats de ces sondages permettront notamment de procéder à une reconnaissance et à une caractérisation géologique de la Formation de Macasty et de déterminer les meilleures localisations des trois forages horizontaux avec fracturation prévus dans la deuxième phase.

De concert avec les autorités réglementaires, Hydrocarbures Anticosti S.E.C. mènera ses opérations de manière respectueuse et sécuritaire pour la communauté et l'environnement en appliquant les plus hauts standards de l'industrie. En plus de créer près de 90 emplois, ces travaux sont planifiés dans l'objectif de maximiser les retombées économiques pour la communauté de l'île d'Anticosti.

À propos d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est une société en commandite détenue par Ressources Québec inc. (35 %), Investissements PEA inc. (une filiale de Pétrolia inc.) (21,67 %), Saint-Aubin E & P (Québec) inc. (21,67 %) et Corridor Resources Inc. (21,67 %). La Société détient 38 permis d'exploration d'hydrocarbures totalisant 6195 km² sur l'île d'Anticosti. L'objectif premier de ce partenariat sera de démontrer la viabilité commerciale des ressources en hydrocarbures de l'île d'Anticosti. Le conseil d'administration d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est composé d'un représentant de chacun des partenaires et d'un administrateur indépendant. La Société a mis en place quatre comités composés d'un nombre égal de représentants de chacun des partenaires. L'objectif de ces comités est de s'assurer du succès des opérations, tant au niveau technique, économique, environnemental que social. L'expertise combinée des entreprises qui composent Hydrocarbures Anticosti S.E.C. permettra de mettre en œuvre le programme d'exploration en appliquant les plus hauts standards de l'industrie, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Les partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. déclinent toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements

Alexandre Gagnon
Président-directeur général de Pétrolia, Inc.
418-657-1966
agagnon@petrolia-inc.com

Communiqué de presse

Paris, 5 mai 2015
No. 06/15

Chiffre d'affaires et activité Premier trimestre 2015

SEPLAT

A ce jour, MPI détient 21,76 % de SEPLAT.

- Principales données financières de SEPLAT au 31 mars 2015**

Les informations suivantes ont été tirées du communiqué de presse de SEPLAT en date du 28 avril 2015.

Après réconciliation, au premier trimestre 2015 le chiffre d'affaires - huile s'élève à 120 M\$, soit une baisse de 16 % par rapport à la même période de 2014 alors que le chiffre d'affaires - gaz augmente de 170 % à 11 M\$.

Les résultats de SEPLAT sont nettement impactés par l'environnement actuel de prix bas. L'excédent brut d'exploitation de SEPLAT s'élève à 73 M\$ au premier trimestre 2015 et son résultat net à 23 M\$.

Le montant des investissements sur le premier trimestre 2015 est de 14 M\$, ils sont autofinancés par les flux de trésorerie opérationnels qui s'établissent à 62 M\$ sur la période, avant variation du besoin en fonds de roulement.

La trésorerie de SEPLAT au 31 mars 2015 s'élevait à 191 M\$. Au cours du premier trimestre, SEPLAT a procédé à la restructuration de sa dette en levant 1 milliard de dollars. L'acquisition d'intérêts dans l'OML 53 et l'OML 55 a été conclue avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2013.

- Point sur la production**

	SEPLAT %	100%			en part SEPLAT		
		huile	gaz	Total	huile	gaz	Total
		bopd	mcf/d	boepd	bopd	mcsfd	boepd
OMLs 4, 38 et 41*	45%	53 750	105	71 252	24 187	47,3	32 063
OPL 283*	40%	3 532	-	3 532	1 413	-	1 413
OML 53	40%	3 782	-	2 782	1 113	-	1 113
OML 55	22,5%	5 430	-	5 430	1 222	-	1 222
Total		66 494	105	82 996	27 935	47,3	35 811

*: les volumes de production d'huile sont mesurés à la station de comptage pour les OML 4, 38 et 41 ainsi que pour l'OPL 283. Ces volumes sont sujets à réconciliation et peuvent afficher des différences avec les données de vente.

La production d'hydrocarbures sur les trois premiers mois de 2015 s'élève en moyenne à 35 811 boepd par rapport à 21 494 boepd sur la même période de 2014, en phase avec les objectifs de production exprimés à fin d'année compris entre 32 000 et 36 000 boepd.

La majorité de la production d'huile (environ 95 %) a été évacuée via le TransForcados pipeline, ce volume a été assujéti à un facteur de réconciliation de 9,67 %. L'évacuation vers la raffinerie de Warri est devenue opérationnelle, au cours du premier trimestre 2015 246 702 barils ont été évacués vers la raffinerie de Warri. Ce mode d'évacuation a vocation à être privilégié dans le futur.

Le prix de vente moyen est de 52,8 \$/b contre 112,9 \$/b sur la même période de 2014, la prime par rapport au Brent a donc été de 1,52 \$/b au premier trimestre 2015. Le prix de vente moyen du gaz a été de 2,6 \$/mscf contre 1,41 \$/mscf au premier trimestre 2014, soit une augmentation de plus de 84 %.

Les travaux portant sur le développement des projets gaziers de la société se sont accélérés. Les installations situées au niveau du champ d'Oben permettant à SEPLAT de traiter jusqu'à 150 millions de pieds cube de gaz supplémentaires par jour sont en cours de finalisation, ce qui portera, dans un premier temps, la capacité totale de traitement du gaz produit à 300 millions de pieds cube par jour, l'objectif à terme étant de porter cette capacité à 450 millions de pieds cube par jour.

Pour information, vous pourrez retrouver l'ensemble des informations financières de SEPLAT sur son site internet dans la rubrique Investor Centre :

<http://SEPLATpetroleum.com/investor-centre/results-centre/>

SAINT-AUBIN ENERGIE (2/3 MPI)

À Sawn Lake en Alberta, le test pilote du procédé SAGD (Steam Assisted Gravity Drainage), réalisé sur la première paire de puits horizontaux en vue d'évaluer la faisabilité technique et commerciale de ce projet de production de bitume par injection de vapeur, se poursuit. La moyenne de production de 302 b/j au cours du premier trimestre 2015, avec une pointe à 470 b/j en avril, continue d'évoluer favorablement. Pour apprécier la viabilité économique du gisement, le test pilote se poursuivra durant l'été 2015.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la campagne de sondages stratigraphiques interrompue durant la saison hivernale a redémarré fin avril avec le forage du puits de Sainte-Marie. La campagne se poursuivra jusqu'au début de l'automne 2015.

MPI

A compter de l'exercice 2012, la Société retient la méthode de consolidation de ses filiales par mise en équivalence, selon le traitement autorisé par IAS 31.

La Société n'ayant pas d'activité directe propre, elle ne constate pas de chiffre d'affaires.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

SEPLAT PetDevCom Plc – Réponse aux commentaires parus dans la presse

Numéro RNS : 2852N

SEPLAT Petroleum Development Co PLC

15 mai 2015

15 mai 2015

Réponse aux commentaires parus dans la presse

Lagos et Londres, 15 mai 2015 : Seplat Petroleum Development Company Plc (« Seplat » ou la « Société »), société pétrolière et gazière nigériane de premier plan, bénéficiant du statut de « société indigène » et cotée sur le Nigeria Stock Exchange et à la Bourse de Londres, annonce avoir fait paraître le communiqué suivant dans la presse nigériane :

REF. : OCTROI DE MESURES INCITATIVES LIEES AU STATUT D'ENTREPRISE PIONNIERE A SEPLAT PETROLEUM DEVELOPMENT COMPANY PLC

Seplat Petroleum Development Company (« SEPLAT » ou la « Société ») relève une récente couverture dans la presse suggérant que la Société a bénéficié d'exonérations fiscales indues en lien avec le fait qu'elle a reçu, du gouvernement du Nigeria, une incitation fiscale en sa qualité d'entreprise pionnière. Alors que SEPLAT a pour politique de ne pas commenter les déclarations parues dans la presse ni les tractations commerciales avec les pouvoirs publics, à cette occasion, il a été jugé nécessaire de clarifier la position de SEPLAT sur cette affaire.

CONTEXTE ET FAITS UTILES

En 2013, SEPLAT a fait une demande afin de bénéficier du dispositif fiscal en tant qu'entreprise pionnière par l'intermédiaire du *Nigerian Investment Promotion Council* (le « NIPC ») en sa qualité d'instance de gouvernement chargé de la promotion de l'investissement dans le pays. La Société a respecté la procédure prescrite et fourni tous les renseignements et documents requis à l'appui de sa requête. Au moment de soumettre sa demande, SEPLAT avait conscience que conformément à l'objectif de la loi *NIPC Act*, le gouvernement avait l'intention de favoriser les investissements dans certains domaines de l'économie nigériane, notamment, tout ce qui avait un lien avec une participation indigène au secteur du pétrole et du gaz. Selon nous, ce dispositif visait à engendrer une croissance rapide du secteur en question et à générer de l'emploi.

Le dispositif d'incitation fiscale réservé aux entreprises pionnières a alors été accordé à SEPLAT et le *Federal Inland Revenue Service*, l'administration fiscale nigériane, a reconnu, en bonne et due forme, que ce statut était accordé à la Société pour cinq exercices fiscaux. SEPLAT fait valoir que le dispositif faisait partie d'une démarche à l'échelle du secteur dans son ensemble et que la Société est l'une des quinze entreprises pétrolières et gazières à en bénéficier en tant qu'entreprises pionnières.

Ci-dessous sont exposés les différentes façons dont SEPLAT a utilisé les économies d'impôt et les avantages découlant à ce jour de son statut d'entreprise pionnière :

• Hausse de l'approvisionnement en gaz à destination du marché intérieur

SEPLAT a investi plus de 300 millions USD dans des opérations de développement gazier au cours de la période d'exonération fiscale jusqu'à ce jour. Elle a construit et installé une nouvelle usine de traitement de gaz et foré de nombreux puits de gaz supplémentaires. Ces investissements ont fait passer la production de gaz brut d'un niveau moyen de 90 milliards de mètres cubes/jour au niveau actuel d'environ 200 milliards de mètres cubes/jour, avec une hausse prévue à 300 milliards de mètres cubes/jour d'ici la fin de l'année. Il est important de noter que toute la production de gaz de SEPLAT est destinée au marché intérieur et soutient, à cet égard, l'effort du gouvernement pour améliorer la production d'électricité dans le pays. Ces progrès sont tirés par un programme d'investissement dynamique visant à développer le gaz. C'est également ce qui distingue SEPLAT en tant que précurseur désireux d'engager des capitaux en quantité significative dans le secteur en question et accroître l'approvisionnement domestique.

• **Hausse de la production de pétrole**

SEPLAT a également augmenté la production de pétrole d'une moyenne de 14 000 barils/jour en 2010 au taux actuel qui dépasse les 70 000 barils/jour. En conséquence, les redevances versées par SEPLAT au gouvernement ont augmenté, passant de 40 millions USD par an en moyenne en 2010 aux environs de 340 millions USD depuis le début de la période où l'entreprise possède le statut d'entreprise pionnière.

• **Poursuite du financement de la joint-venture NPDC/SEPLAT malgré d'importants appels de fonds encore impayés**

SEPLAT a continué de financer la joint-venture NPDC/SEPLAT afin de soutenir cette croissance majeure de la production de pétrole et de gaz, et ce malgré les sommes importantes dont lui est encore redevable Nigerian Petroleum Development Company (NPDC) dans le cadre d'appels de fonds restés impayés.

• **Création d'emplois et développement des communautés environnantes**

Au cours de la période d'exonération fiscale jusqu'à ce jour, SEPLAT a créé plus de 300 nouveaux emplois et réalisé plusieurs projets de développement communautaire dans les zones où la Société exerce ses activités. L'effet multiplicateur de l'enveloppe de dépenses annuelles qui est supérieure à 700 millions USD au travers de travaux confiés à des entreprises nigérianes se traduit également par la création de plus d'un millier d'emplois supplémentaires.

• **Paiements statutaires à l'issue de la période d'exonération au titre d'entreprise pionnière**

Compte tenu du réinvestissement dynamique par SEPLAT du produit issu du dispositif et qu'elle réinjecte dans ses activités, ce qui a conduit à une forte augmentation de la production de pétrole et de gaz, le montant de l'impôt et des redevances payés par la Société devrait doubler à l'expiration de la période d'exonération au titre d'entreprise pionnière, par rapport au niveau antérieur. De l'avis de SEPLAT, c'est précisément ce que visait le programme d'incitation fiscale réservé aux entreprises pionnières.

SEPLAT estime être l'illustration parfaite de l'objectif global visé par la mise en place du dispositif d'exonération fiscale pour les entreprises pionnières. La Société a en effet intégralement réinvesti les montants d'impôts ainsi économisés et délivré des résultats vérifiables à cet égard. SEPLAT figure dorénavant parmi les principaux fournisseurs de gaz à destination du marché intérieur [nigérian], ce qui est le résultat direct de l'exonération au titre d'entreprise pionnière qui lui a été accordée. Elle entend continuer à apporter une contribution significative à la croissance et au développement de l'économie nigériane.

- Fin -

Demande de renseignements :

Seplat Petroleum Development Company Plc

Roger Brown, Directeur financier

Andrew Dymond, Directeur des Relations investisseurs +44 (0) 203 725 6500

Chioma Nwachuku, Directeur général - Affaires externes et Communication +234 12 770 400

FTI Consulting

Ben Brewerton / Sara Powell / George Parker +44 (0) 203 727 1000

Notes aux rédacteurs

Seplat Petroleum Development Company Plc est une entreprise de production et d'exploration de pétrole et de gaz nigériane ; bénéficiant du statut de « société indigène », elle maintient sa priorité stratégique sur le Nigeria. Elle est cotée sur le marché principal de la Bourse de Londres (« LSE ») (LES : SEPL) et à la Bourse du Nigeria (le « NSE ») (NSE : SEPLAT).

En juillet 2010, Seplat a pris une participation de 45 % dans un portefeuille de trois permis de production de pétrole et de gaz onshore, dont elle s'est également vu confier l'exploitation, dans le Delta du Niger (permis OML 4, 38 et 41) ; cette participation inclut les champs en cours de production d'Oben, d'Ovhor, de Sapele, d'Okporhuru, d'Amukpe et d'Orogho. Depuis cette acquisition, Seplat a plus que triplé la production à partir de ces permis OML.

En juin 2013, Newton Energy Limited, filiale à 100 % de la Société, a conclu un accord avec Pillar Oil Limited portant sur l'acquisition d'une part de 40 % dans la zone du champ marginal d'Umuseti/Igbuku dans le cadre du permis OPL 283. En février 2015, Seplat a finalisé l'acquisition d'une participation économique de 40 % dans le permis OML 53 et d'une participation économique de 22,5 % dans le permis OML 55, Onshore Nigeria.

Seplat poursuit une stratégie de croissance axée sur le Nigeria. Elle est bien placée pour participer aux futurs programmes de cession des sociétés pétrolières multinationales, aux opportunités qui s'offriront en matière de prises d'intérêt (accords de type « *farm-in* »), ainsi qu'aux futures sessions d'attribution de permis.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au site Internet de la Société : <http://seplatpetroleum.com/>

Ces informations sont communiquées par RNS
le service d'actualité sur la Société de la Bourse de Londres

Mise à jour du rapport d'évaluation de ressources de Sproule Associates Ltd

Québec, Québec, le 21 mai 2015 (TSXV : PEA | TSX : CDH | EPA : MAU | EPA : MPI) : Hydrocarbures Anticosti S.E.C. (« Anticosti S.E.C. ») annonce la mise à jour du rapport de 2011 de Sproule Associates Limited de Calgary (« La Mise à jour »).

Cette mise à jour a pris effet le 30 avril 2015. La firme Sproule Associates Limited a établi à 30,7 milliards de barils le meilleur estimé du volume total de pétrole initialement en place, à l'intérieur du périmètre du permis détenu par la société sur l'île d'Anticosti.

Le rapport mise à jour, évalue à 90 % les chances que ce volume soit de 20,9 milliards de barils (estimation basse) et à 10 % de chances que le volume soit égal ou supérieur à 45,2 milliards de barils (estimation haute). Ces estimés sont présentés en tant que baril équivalent pétrole (bep), et ne tiennent pas compte du facteur de récupération des hydrocarbures en place, ni du caractère économique de leur développement éventuel.

Cette mise à jour est basée sur huit (8) sondages stratigraphiques effectués entre 2012 et 2014 ainsi que sur de nouveaux résultats d'analyses effectués sur des échantillons provenant d'anciens puits.

Table S-1						
Estimation du volume total de pétrole initialement en place ¹ Shales de Macasty, Île d'Anticosti, Québec - 30 avril 2015						
	Intérêts Bruts de la compagnie			Intérêts Nets de la compagnie		
Hydrocarbures Anticosti L.P.	Estimation basse (P-90) ³ Milliards de bep ⁶	Meilleure estimation (P-50) ⁴ Milliards de bep ⁶	Estimation Haute (P-10) ⁵ Milliards de bep ⁶	Estimation basse (P-90) ³ Milliards de bep ⁶	Meilleure estimation (P-50) ⁴ Milliards de bep ⁶	Estimation Haute (P-10) ⁵ Milliards de bep ⁶
Pétrole initialement en place ² Non-découvert	20,9	30,7	45,2	20,9	30,7	45,2

1. Le volume total de pétrole initialement en place est la quantité de pétrole que l'on estime exister originalement et naturellement dans les shales. Il inclut la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, être contenu dans une accumulation connue, avant toute production, plus les estimations des quantités dans des accumulations qui restent à découvrir.

2. Le pétrole initialement en place non-découvert (équivalent aux ressources non-découvertes) est la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, être contenu dans une accumulation qui reste à découvrir. La partie récupérable du pétrole initialement en place non-découvert est définie comme une ressource prospective, le reste demeurant non récupérable. Les ressources non-découvertes comportent des risques. Il n'y a pas de certitude qu'une portion de ces ressources soit découverte. Un projet de récupération du volume de pétrole initialement en place non-découvert ne peut être défini actuellement. Il n'existe pas de certitude qu'il sera commercialement viable de produire une portion de ces ressources.

3. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 90 %.

4. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 50 %.

5. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 10 %.

6. bep – Barils de pétrole-équivalent. L'utilisation de l'unité pétrole-équivalent traduit l'incertitude qui existe quant au type d'hydrocarbures que l'on rencontrera sur l'ensemble des propriétés.

Les échantillons de Macasty, provenant de cinq sondages effectués lors de la campagne 2014 et situés dans les parties centrale et orientale de l'île, ont été analysés.

Les résultats des analyses qui ont été publiés en mars 2015* sont dans les limites de la fourchette d'hypothèses utilisées pour la mise à jour de l'évaluation des ressources de la formation et peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR au <http://www.sedar.com> (sous le profil de Pérolia inc. et/ou Corridor Resources inc.)

*<http://hydrocarbures-anticosti.com/imports/medias/documentations/communiqués/2015-03-19-mise-a-jour-resultats-ete.pdf>

La société en commandite estime que les facteurs techniques les plus importants à examiner, en ce qui a trait aux perspectives de développement de la formation Macasty, sont, par ordre d'importance :

- La profondeur et l'épaisseur de la formation de Macasty
- La maturité de la roche mère : sur une échelle qualitative, les résultats indiquent des niveaux de carbone organique total (COT) résiduel classés de très bons à excellents;
- Les concentrations d'hydrocarbures dans la roche (S1) : sur une échelle qualitative, les résultats sont classés comme très bons;
- La porosité : elle se situe dans la plage de valeurs attendue;
- Les valeurs de perméabilité : elles dépassent 100 nanodarcies, ce qui indique la probabilité de production d'hydrocarbures en fonction de comparaisons avec d'autres réservoirs de roches mères similaires actuellement en production.

La campagne de sondage stratigraphique a récemment redémarré. La finalisation de cette première phase permettra de préparer la deuxième phase, prévue à l'été 2016, qui devrait débiter une fois tous les permis nécessaires obtenus par Anticosti S.E.C..

Les résultats de ces sondages, qui seront complétés en 2015, permettront notamment de procéder à une reconnaissance et à une caractérisation géologique de la formation de Macasty. Ils aideront également à déterminer les sites les plus prometteurs pour les trois puits dont le forage et la stimulation par fracturation sont prévus lors de la deuxième phase.

De concert avec les autorités réglementaires, Hydrocarbures Anticosti S.E.C. mènera ses opérations de manière respectueuse et sécuritaire pour la communauté et l'environnement en appliquant les plus hauts standards de l'industrie. En plus de créer près de 90 emplois, ces travaux sont planifiés dans l'objectif de maximiser les retombées économiques pour la communauté de l'île d'Anticosti.

À propos d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est une société en commandite détenue par Ressources Québec inc. (35 %), Investissements PEA inc. (une filiale de Pérolia inc.) (21,67 %), Saint-Aubin E & P (Québec) inc. (21,67 %) et Corridor Resources Inc. (21,67 %). La Société détient 38 permis d'exploration d'hydrocarbures totalisant 6195 km² sur l'île d'Anticosti. L'objectif premier de ce partenariat sera de démontrer la viabilité commerciale des ressources en hydrocarbures de l'île d'Anticosti. Le conseil d'administration d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est composé d'un représentant de chacun des partenaires et d'un administrateur indépendant. La Société a mis en place quatre comités composés d'un nombre égal de représentants de chacun des partenaires. L'objectif de ces comités est de s'assurer du succès des opérations, tant au niveau technique, économique, environnemental que social. L'expertise combinée des entreprises qui composent Hydrocarbures Anticosti S.E.C. permettra de mettre en œuvre le programme d'exploration en appliquant les plus hauts standards de l'industrie, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Les partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. déclinent toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

Énoncés sur le pétrole et le gaz naturel

L'expression « bep » désigne des barils équivalents pétrole. Tous les calculs de conversion de gaz naturel en équivalent pétrole brut ont été effectués en utilisant un ratio de six mille pieds cubes (MPC) de gaz naturel pour un équivalent d'un baril de pétrole brut. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique principalement applicable à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits.

— 30 —

Pour de plus amples renseignements

Alexandre Gagnon
Président-directeur général de Pétrolia, inc.
418-657-1966
agagnon@petrolia-inc.com



Seplat Petroleum Development Company Plc

NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION, IN WHOLE OR IN PART, IN, INTO OR FROM ANY JURISDICTION WHERE TO DO SO WOULD CONSTITUTE A VIOLATION OF THE RELEVANT LAWS OR REGULATIONS OF THAT JURISDICTION

UPDATE ON DEPOSIT FOR INVESTMENT – AGREEMENT REACHED FOR RELEASE OF SUMS FROM ESCROW

Lagos and London, 9 July 2015: Seplat Petroleum Development Company Plc (“Seplat”), a leading Nigerian indigenous oil and gas company listed on both the Nigeria Stock Exchange and London Stock Exchange, announces that it has reached agreement through its wholly owned subsidiary Newton Energy Limited (“Newton”) hereafter the (“Group”) for the release of sums from escrow that had previously been allocated as a refundable deposit against a potential investment.

Pursuant to an agreement reached by the Group, the sum of US\$408 million which was held in an escrow account has been released. The escrow account was originally set up in connection with a potential acquisition of an asset by a consortium, which Newton has an option to invest into. There have been material delays with the underlying acquisition, prompting Seplat to reach agreement with the consortium for release of the Escrow amount. The remaining US\$45 million of the US\$453 million which was allocated as a refundable deposit remains as a deposit with the potential vendors of the asset whilst negotiations between the consortium and vendors continue.

Certain recent events have led to the restart of negotiations by the consortium to secure the asset, and Seplat continues to work with them. As this process continues, and following the release of the Escrow amount, a sum of US\$29 million has been placed into a new escrow account in London, pending agreement of final terms of the acquisition transaction. The remaining balance of US\$368 million has been returned to the Group.

In the event that terms can be agreed for the potential acquisition of the asset by the consortium and Newton agrees to proceed with the investment, the funds in escrow will be released back to Newton. Should Newton at its discretion decide not to proceed with the potential investment, an additional payment of US\$20 million will be made to other consortium members with the remaining funds in escrow released to Newton.

Newton has also agreed to pay a portion of previously incurred consortium costs equating to US\$11 million, payable US\$3.5 million now and US\$7.5 million on a deferred basis.

----Ends----

Enquiries:

Seplat Petroleum Development Company Plc

Roger Brown, CFO

Andrew Dymond, Head of Investor Relations

Chioma Nwachuku, GM – External Affairs and Communications

+44 (0) 203 725 6500

+234 12 770 400

FTI Consulting

Ben Brewerton / Sara Powell / George Parker

+44 (0) 203 727 1000

seplat@fticonsulting.com

Citigroup Global Markets Limited

Tom Reid / Luke Spells

+44 (0) 207 986 4000

RBC Europe Limited

Matthew Coakes / Daniel Conti

+44 (0) 207 653 4000

Notes to editors

Seplat Petroleum Development Company Plc is a leading indigenous Nigerian oil and gas exploration and production company with a strategic focus on Nigeria, listed on the Main Market of the London Stock Exchange ("LSE") (LSE:SEPL) and Nigerian Stock Exchange ("NSE") (NSE:SEPLAT).

In July 2010, Seplat acquired a 45 percent participating interest in, and was appointed operator of, a portfolio of three onshore producing oil and gas leases in the Niger Delta (OMLs 4, 38 and 41), which includes the producing Oben, Ovhor, Sapele, Okporhuru, Amukpe and Orogho fields. Since acquisition, Seplat has more than tripled production from these OMLs.

In June 2013, Newton Energy Limited, a wholly-owned subsidiary of the Company, entered into an agreement with Pillar Oil Limited to acquire a 40 percent participating interest in the Umuseti/Igbuku marginal field area within OPL 283. In February 2015, Seplat completed the acquisition of a 40 percent operated working interest in OML 53 and a 22.5 percent operated effective working interest in OML 55, Onshore Nigeria.

Seplat is pursuing a Nigeria focused growth strategy and is well-positioned to participate in future divestment programmes by the international oil companies, farm-in opportunities and future licensing rounds. For further information please refer to the company website, <http://seplatpetroleum.com/>

Communiqué de presse

Paris, 29 juillet 2015
No. 08/15

Chiffre d'affaires du premier semestre 2015

MPI

A compter de l'exercice 2012, la Société retient la méthode de consolidation de ses filiales par mise en équivalence, selon le traitement autorisé par IAS 31.

La Société n'ayant pas d'activité directe propre, elle ne constate pas de chiffre d'affaires.

SEPLAT

MPI détient actuellement 21,76 % de SEPLAT.

- **Principales données financières**

Seplat a publié ses résultats semestriels au 30 juin 2015 dans un communiqué de presse daté du 28 juillet 2015, dont sont extraites les informations suivantes :

- Action en cours pour une réduction substantielle du niveau des créances :
 - Restitution à Seplat de 408 M\$ placés en dépôt de garantie (libération des fonds du compte séquestre postérieure au 30 juin 2015) :
 - Réintégration de 368 M\$ sous forme de trésorerie non affectée
 - Constitution d'un nouveau dépôt de garantie en vue d'une reprise des négociations face une éventuelle opportunité d'investissement
 - Accord conclu le 14 juillet 2015 avec NPDC pour résorber l'encours (504 M\$) :
 - Revenus des ventes de gaz revenant à NPDC attribués à Seplat
 - Accord pouvant conduire à la mise en place d'une facilité bancaire attribuée au profit de la co-entreprise NPDC/Seplat couvrant les besoins de financement de l'activité
- Le bénéfice net du premier semestre 2015 s'élève à 34 M\$ avec un chiffre d'affaires brut de 248 M\$; le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant variations du fonds de roulement ressort à 92 M\$, face à des dépenses d'investissement engagées de 68 M\$ (hors coûts d'acquisition)
- La trésorerie et la dette nette au 30 juin 2015 (avant réintégration de 368 M\$ en trésorerie non affectée) s'élèvent respectivement à 110 M\$ et 853 M\$.

	Jun 2015 M\$	Jun 2014 M\$	Var. ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	248	388	-36 %
Bénéfice brut	109	247	-56 %
Bénéfice d'exploitation	71	173	-59 %
Bénéfice de la période	34	156	-78 %
Flux de trésorerie d'exploitation⁽²⁾	92	180	-49 %
<hr/>			
En part Seplat (boepd)	32 580	27 375	+19 %
Prix de vente - pétrole (\$/b)	53,3	112,4	-53 %
Prix de vente - gaz (\$/mcf)	2,75	1,5	+83 %

(1) Variation en % en glissement annuel calculée sur les montants en USD

(2) Flux de trésorerie d'exploitation avant variations du fonds de roulement

- **Point sur la production**

Seplat détient des intérêts, directement ou indirectement, dans six licences (OML 4, 38, 41, 53, 55 et OPL 283) situées dans le Delta du Niger au Nigéria.

	% de Seplat	Brut		Participation directe		
		Liquides b/j	Gaz mmcf/d	Liquides b/j	Gaz mmcf/d	Equivalent pétrole boepd
OMLs 4, 38, 41	45 %	44 765	118,3	20 144	53,3	29 020
OPL 283	40 %	2 724	-	1 089	-	1 089
OML 53	40 %	2 243	-	897	-	897
OML 55	22,5 %	6 995	-	1 574	-	1 574
Total		56 727	118,3	23 705	53,3	32 580

La production d'huile s'élève en moyenne 23 705 barils par jour et la production du gaz s'établit à 53,3 millions de pieds cubes par jour sur le premier semestre 2015, soit une production d'hydrocarbures de 32 580 barils équivalent pétrole par jour (contre 27 375 boepd au premier semestre 2014). Ces niveaux de production ont été atteints malgré les nombreux temps d'arrêts du système d'évacuation Trans Forcados (52 jours d'arrêt total et 25 jours d'arrêt partiel) et restent conformes aux objectifs de production entre 32 000 et 36 000 boepd fixés sur la période.

Ces niveaux de production ont notamment pu être constatés grâce à la mise en service de la nouvelle usine de gaz d'Oben pouvant délivrer 150 millions de pieds cubes de gaz supplémentaires par jour permettant ainsi un fort développement de traitement du gaz et par effet induit une augmentation significative de production des condensats associés à la production de gaz. Cela se traduit par des niveaux records de production atteints sur la période à hauteur de 84 400 barils d'huile par jour et de 284 millions de pieds cubes de gaz par jour sur les champs des OML 4, 38 et 41.

Le prix moyen du pétrole au premier semestre a été de 53,3 USD/baril (2014 : 112,4 USD/baril), soit une prime moyenne de 1,5 USD/baril par rapport au Brent. Le prix moyen du gaz a été de 2,75 USD/million de pieds cubes (2014 : 1,50 USD/million de pieds cubes).

Pour en savoir plus, toutes les informations financières relatives à Seplat sont disponibles à la rubrique « Investor Centre » de son site Internet :

<http://SEPLATpetroleum.com/investor-centre/results-centre/>

SAINT-AUBIN ENERGIE (2/3 MPI)

- **Activité**

Au Myanmar, le forage du puits SP-1X situé sur le bloc M2 (Saint-Aubin Energie 40 %), opéré par Petrovietnam, a débuté le 27 décembre 2014 et s'est terminé en mars 2015. Les résultats de ce forage sont actuellement en cours d'analyse.

À Sawn Lake en Alberta, le test pilote du procédé SAGD (Steam Assisted Gravity Drainage), réalisé sur la première paire de puits horizontaux en vue d'évaluer la faisabilité technique et commerciale de ce projet de production de bitume par injection de vapeur, se poursuit. La moyenne de production de 325 b/j au cours du premier semestre 2015, avec une pointe à 556 b/j, le 21 mai après un redémarrage, continue d'évoluer favorablement. Pour apprécier la viabilité économique du gisement, le test pilote se poursuivra durant l'été 2015.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la campagne de sondages stratigraphiques débutée en 2014 a redémarré en mai 2015. À ce jour, neuf sondages sont complétés et deux autres sont en cours de réalisation. Un douzième sondage doit être réalisé en 2015 et sa localisation sera optimisée en fonction des résultats des sondages précédents. Les sondages de la campagne 2015 font partie du programme d'évaluation des ressources du Macasty, les résultats déjà obtenus sont conformes à nos attentes et vont permettre de déterminer les emplacements des trois puits horizontaux avec fracturations qui sont programmés pour l'été 2016.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

27 août 2015
No. 09/15

MPI – Résultats semestriels 2015

- Résultat net au premier semestre 2015 : 2 M€
- Trésorerie nette au 30 juin 2015 : 222 M€
- Projet de fusion avec Maurel & Prom

Groupe MPI : informations financières au premier semestre 2015

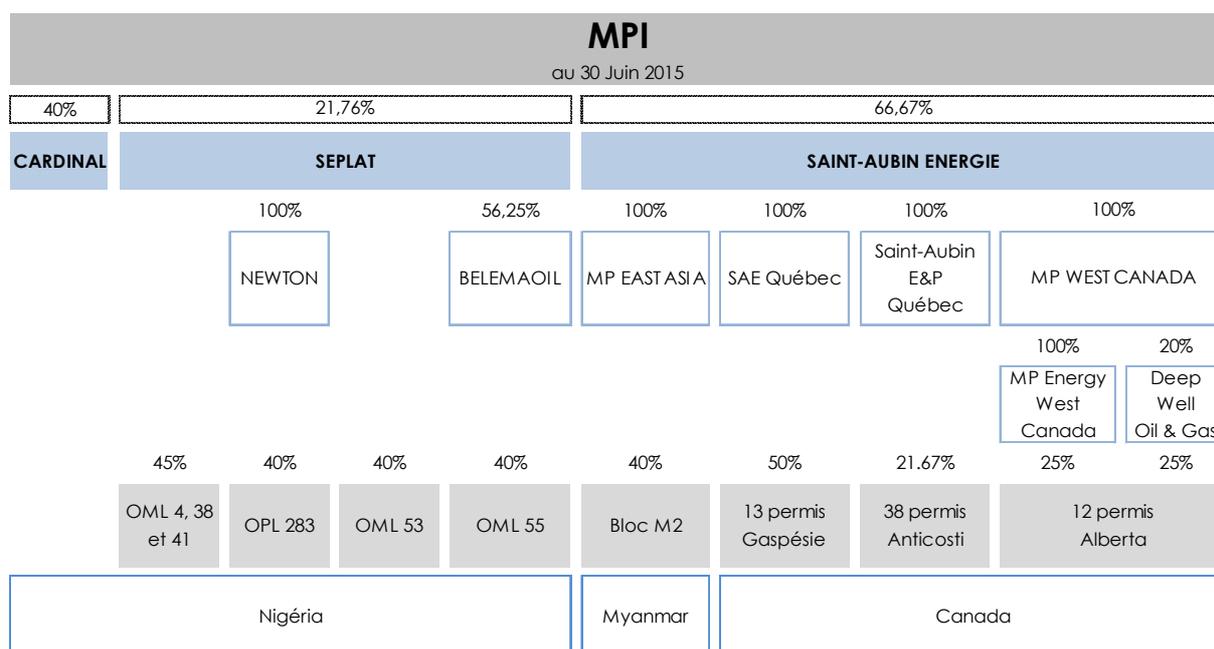
<i>En millions d'euros</i>	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat opérationnel	(1,8)	(2,3)
Résultat financier	0,3	1,7
Résultat avant impôt	(1,4)	(0,6)
Impôts sur les résultats	(5,0)	(2,3)
Résultat net des sociétés intégrées	(6,5)	(2,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	8,6	28,8
Résultat de dilution	-	29,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	2,2	55,2
Trésorerie nette au 30 juin	222	237

Le Groupe MPI exerce son activité au travers de ses participations au Nigéria, principalement dans la société SEPLAT Petroleum Development Company Plc (SEPLAT), et des projets qu'il a entrepris essentiellement au Canada et au Myanmar en partenariat avec le groupe Maurel & Prom par le biais de la société commune d'investissement : Saint-Aubin Energie.

Le résultat net du Groupe MPI s'élève à 2,2 M€ au 30 juin 2015 contre 55,2 M€ au 30 juin 2014. Le résultat opérationnel de MPI est de -1,8 M€, il correspond aux coûts de fonctionnement du Groupe. L'évolution favorable des cours EUR/USD a amené le Groupe à constater un impôt de 5 M€. D'autre part, la contribution de SEPLAT au résultat net du Groupe s'établit au 30 juin 2015 à 7,8 M€.

La trésorerie du Groupe MPI au 30 juin 2015 s'élève à 222 M€, soit une variation de -29 M€ par rapport au 1^{er} janvier 2015. 11 M€ ont été prélevés au titre de l'impôt exigible pour l'exercice 2014, 7 M€ ont été reçus de SEPLAT et 33 M€ ont été versés aux actionnaires du Groupe sous forme de dividende en juin 2015. Au cours du premier semestre le Groupe a investi 12 M€ à travers Saint-Aubin Energie. L'évolution des cours EUR/USD a eu une incidence favorable de +22 M€ sur la trésorerie du Groupe.

Périmètre du Groupe MPI au 30 juin 2015



SEPLAT : actions en cours afin de réduire les créances

SEPLAT a publié lors de ses résultats semestriels un détail des actions en cours afin de réduire le niveau des créances :

- restitution à SEPLAT de 408 M\$ placés en dépôt de garantie (libération des fonds du compte séquestre postérieure au 30 juin 2015) :
 - réintégration de 368 M\$ sous forme de trésorerie non affectée ;
 - constitution d'un nouveau dépôt de garantie en vue d'une reprise des négociations en vue d'une éventuelle opportunité d'investissement ;
- accord conclu le 14 juillet 2015 avec NPDC pour résorber l'encours (504 M\$) :
 - revenus des ventes de gaz revenant à NPDC attribués à SEPLAT ;
 - accord pouvant conduire à la mise en place d'une facilité bancaire attribuée au profit de la co-entreprise NPDC/SEPLAT couvrant les besoins de financement de l'activité.



www.MPIenergy.com

MPI
LISTED
NYSE
EURONEXT

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom dans le but de créer un acteur solide parmi les juniors pétrolières, apte à participer activement aux opérations de consolidation du secteur

MPI a annoncé avoir entrepris les démarches afin de se rapprocher du groupe Maurel & Prom. Ce premier acte de consolidation dans le secteur permettra aux deux groupes de bénéficier d'une capacité financière renforcée, de modes d'intervention optimisés et d'un portefeuille d'actifs consolidé (retrouvez le communiqué sur le site www.MPIenergy.com).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA – PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.



RAPPORT SEMESTRIEL
30 juin 2015

1 SOMMAIRE

1	SOMMAIRE	2
2	RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
3	RAPPEL HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA SOCIETE	4
3.1	HISTORIQUE DU GROUPE MPI	4
3.2	PERIMETRE D'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2015	4
4	ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 2015	5
4.1	SEPLAT	5
4.2	SAINT-AUBIN ENERGIE	6
5	SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2015	7
5.1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	7
5.2	ELEMENTS FINANCIERS	7
6	CAPITAL ET VIE SOCIALE	9
6.1	ASSEMBLEE GENERALE	9
6.2	DIVIDENDE	9
6.3	NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL	9
6.4	CONTACT	9
7	ETATS FINANCIERS RESUMES CONSOLIDES DU GROUPE	10
7.1	ETAT DE SITUATION FINANCIERE	10
7.2	ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL	11
7.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	12
7.4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	13
7.5	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	14
8	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
8.1	CONCLUSION SUR LES COMPTES	21
8.2	VERIFICATION SPECIFIQUE	21

2 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

En tant que Directeur Général de MPI SA (ci-après « MPI » ou la « **Société** »), et sous la responsabilité du Président Monsieur Jean-François HENIN, Monsieur Xavier BLANDIN est responsable de l'information financière et notamment du rapport financier semestriel.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Xavier BLANDIN

Directeur Général

MPI

51 rue d'Anjou

75008 Paris

Téléphone : 01 53 83 55 00

Télécopie : 01 53 83 16 05

Attestation

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans son périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 3 à 21 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants. »

Le Directeur Général

Xavier BLANDIN,
Paris, le 27 août 2015

3 RAPPEL HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA SOCIETE

3.1 Historique du Groupe MPI

La Société a été constituée par le Groupe Maurel & Prom, groupe spécialisé dans l’exploration et la production d’hydrocarbures, en vue de l’acquisition, en association avec des partenaires nigériens au sein de la société Seplat Petroleum Development Company Plc (« SEPLAT »), à savoir les partenaires Shebah et Platform, de droits dans les *Oil Mining Licenses* (les « OML ») 4, 38 et 41 au Nigéria.

L’appartenance de la Société au Groupe Maurel & Prom lui a permis de bénéficier de la connaissance, de l’expérience et du savoir-faire développés par Maurel & Prom dans le cadre de ses activités pétrolières exercées sur plusieurs continents.

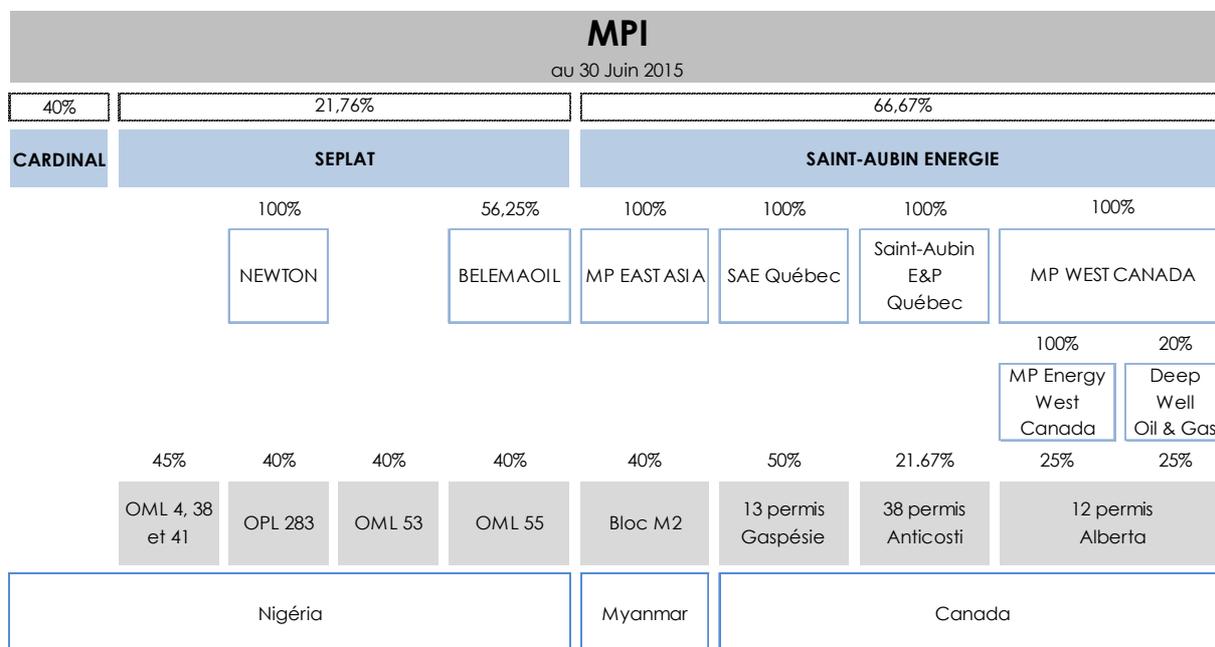
MPI est devenue indépendante à la suite de l’approbation, par les actionnaires de Maurel & Prom réunis en assemblée générale le 12 décembre 2011, de la distribution de 100 % du capital de la Société. Depuis le 15 décembre 2011, l’intégralité des actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

MPI est aujourd’hui présente dans l’amont du secteur pétrolier via notamment des participations dans SEPLAT (Nigéria) et dans Saint-Aubin Energie (Canada et Myanmar).

SEPLAT est une société pétrolière cotée sur les bourses de Londres (LSE) et de Lagos (NSE), son introduction en bourse étant intervenue le 14 avril 2014. MPI détient actuellement 21,76 % de SEPLAT.

Saint-Aubin Energie est une société d’investissement détenue à hauteur de 66,67 % par MPI. Son portefeuille d’actifs est composé d’intérêts pétroliers au Canada (Alberta, Gaspésie et Anticosti) et au Myanmar.

3.2 Périmètre d’activité du Groupe au 30 juin 2015



4 ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 2015

4.1 SEPLAT

Seplat a publié ses résultats semestriels au 30 juin 2015 dans un communiqué de presse daté du 28 juillet 2015, dont sont extraites les informations suivantes :

Acquisition d'intérêts dans les OML 53 et 55

En février 2015, SEPLAT a annoncé la finalisation de l'acquisition de 40 % d'intérêts dans l'OML 53 à la compagnie Chevron Nigeria ainsi que la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 56,25 % de la société Belemaoil, un véhicule nigérian dédié à l'achat de 40 % d'intérêts à Chevron Nigeria dans l'OML 55.

SEPLAT évalue à environ 51 millions de barils d'huile et de condensats et à 611 milliards de pieds cube de gaz les volumes récupérables pour sa propre part, soit l'équivalent de 151 millions de barils équivalent pétrole pour l'OML 53. De même, SEPLAT évalue à environ 20 millions de barils d'huile et de condensats et à 156 milliards de pieds cube de gaz les volumes récupérables pour sa propre part, soit l'équivalent de 46 millions de barils équivalent pétrole pour l'OML 55.

SEPLAT a été nommé opérateur de ces licences qui se situent onshore dans le Delta du Niger.

Point sur la production

Seplat détient des intérêts, directement ou indirectement, dans six licences (OML 4, 38, 41, 53, 55 et OPL 283) situées dans le Delta du Niger au Nigéria. Leur production contributive sur le semestre est présentée ci-dessous :

	% de Seplat	Brut		Participation directe		
		Liquides	Gaz	Liquides	Gaz	Equivalent pétrole
		b/j	mmcf	b/j	mmcf	boepd
OMLs 4, 38, 41	45 %	44 765	118,3	20 144	53,3	29 020
OPL 283	40 %	2 724	-	1 089	-	1 089
OML 53	40 %	2 243	-	897	-	897
OML 55	22,5 %	6 995	-	1 574	-	1 574
Total		56 727	118,3	23 705	53,3	32 580

La production d'huile de SEPLAT s'élève en moyenne 23 705 barils par jour et la production du gaz s'établit à 53,3 millions de pieds cubes par jour sur le premier semestre 2015, soit une production d'hydrocarbures de 32 580 barils équivalent pétrole par jour (contre 27 375 boepd au premier semestre 2014). Ces niveaux de production ont été atteints malgré les nombreux temps d'arrêts du système d'évacuation Trans Forcados (52 jours d'arrêt total et 25 jours d'arrêt partiel) et restent conformes aux objectifs de production fixés entre 32 000 et 36 000 boepd sur la période.

Ces niveaux de production ont notamment pu être constatés grâce à la mise en service de la nouvelle usine de gaz d'Oben pouvant délivrer 150 millions de pieds cubes de gaz supplémentaires par jour permettant ainsi un fort développement de traitement du gaz et par effet induit une augmentation significative de production des condensats associés à la production de gaz. Cela se traduit par des niveaux records de production atteints sur la période à hauteur de 84 400 barils d'huile par jour et de 284 millions de pieds cubes de gaz par jour sur les champs des OML 4, 38 et 41.

Le prix moyen de vente du pétrole au premier semestre a été de 53,3 USD/baril (2014 : 112,4 USD/baril), soit une prime moyenne de 1,5 USD/baril par rapport au Brent. Le prix moyen du gaz a été de 2,75 USD/million de pieds cubes (2014 : 1,50 USD/million de pieds cubes).

Pour en savoir plus, toutes les informations financières relatives à Seplat sont disponibles à la rubrique « Investor Centre » de son site Internet :

<http://SEPLATpetroleum.com/investor-centre/results-centre/>
<http://SEPLATpetroleum.com/investor-centre/results-centre/>

4.2 SAINT-AUBIN ENERGIE

Au Myanmar, le forage du puits SP-1X, opéré par Petrovietnam, a débuté le 27 décembre 2014 et s'est terminé en mars 2015. Ce forage a mis en évidence des volumes significatifs de gaz en place. Le puits n'a pas été testé et a été bouché compte tenu des hautes pressions rencontrées lors du forage étant considéré que l'appréciation du réservoir pourrait être plus facilement menée dans le futur à partir d'un autre forage sur la zone.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la campagne de sondages stratigraphiques débutée en 2014 a redémarré en mai 2015. À ce jour, dix sondages sont complétés et le onzième est en cours de complétion. Un douzième sondage doit être réalisé en 2015, sa localisation sera optimisée en fonction des résultats des sondages précédents. Les sondages de la campagne 2015 font partie du programme d'évaluation des ressources du réservoir du Macasty, les résultats déjà obtenus vont permettre de déterminer les emplacements des trois puits horizontaux avec fracturations qui sont programmés pour l'été 2016.

À Sawn Lake en Alberta, le test pilote du procédé SAGD (Steam Assisted Gravity Drainage), réalisé sur la première paire de puits horizontaux en vue d'évaluer la faisabilité technique et commerciale de ce projet de production de bitume par injection de vapeur, se poursuit. La moyenne de production de 325 b/j au cours du premier semestre 2015 continue d'évoluer favorablement. Elle était de 400 b/j au mois de juillet 2015. Pour apprécier la viabilité économique du gisement, le test pilote se poursuivra jusqu'à l'automne 2015.

5 SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2015

Le Groupe MPI exerce son activité au travers (i) de ses participations au Nigéria, principalement dans SEPLAT, et (ii) des projets qu'il a entrepris essentiellement au Canada et au Myanmar en partenariat avec le groupe Maurel & Prom par le biais de la société commune d'investissement : Saint-Aubin Energie.

5.1 Environnement économique

L'environnement économique a été marqué par une forte baisse du cours du Brent depuis l'été 2014. Celui-ci est passé de 113 \$ à fin juin 2014 à 58 \$ fin décembre 2014 et à 63 \$ fin juin 2015. Sur le 1^{er} semestre 2015, le cours moyen du Brent s'établit à 57,8 \$ contre 108,9 \$ sur le 1^{er} semestre 2014 soit une baisse de 47 %.

La chute du cours du baril a eu un impact direct défavorable sur les résultats de SEPLAT, société mise en équivalence.

Le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro sur la même période. Le taux de change EUR/USD au 30 juin 2015 s'élevait à 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014. Le taux de change moyen de la période s'établit à 1,12 alors qu'il était à 1,37 sur le 1^{er} semestre 2014.

5.2 Eléments financiers

Principales données consolidées

Le résultat net du Groupe s'élève à 2,2 M€ au 30 juin 2015 contre 55,2 M€ au 30 juin 2014. Le résultat opérationnel de MPI est de -1,8 M€, il correspond aux coûts de fonctionnement du Groupe, l'évolution favorable des cours EUR/USD amène le Groupe a constaté un impôt de 5 M€. La quote-part du résultat net de SEPLAT s'établit au 30 juin 2015 à 7,8 M€.

La trésorerie de MPI au 30 juin 2015 s'élève à 222 M€, soit une variation de -29 M€ par rapport au 1^{er} janvier 2015. 11 M€ ont été prélevé au titre de l'impôt exigible pour l'exercice 2014, 6,5 M€ ont été reçus de SEPLAT et 33 M€ ont été versé aux actionnaires du Groupe sous forme de dividende en juin 2015. L'évolution des cours EUR/USD a eu une incidence favorable de +22 M€ sur la trésorerie du Groupe.

Principales données financières de SEPLAT

Seplat a publié ses résultats semestriels au 30 juin 2015 dans un communiqué de presse daté du 28 juillet 2015, dont sont extraites les informations suivantes :

Le résultat net du premier semestre 2015 s'élève à 34 M\$ avec un chiffre d'affaires brut de 248 M\$; le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant variations du fonds de roulement ressort à 92 M\$, face à des dépenses d'investissement engagées de 68 M\$ (hors coûts d'acquisition).

La trésorerie et la dette nette au 30 juin 2015 (avant réintégration de 368 M\$ en trésorerie non affectée) s'élèvent respectivement à 110 M\$ et 853 M\$.

Action en cours pour une réduction substantielle du niveau des créances :

- restitution à Seplat de 408 M\$ placés en dépôt de garantie (libération des fonds du compte séquestre postérieure au 30 juin 2015) :
 - réintégration de 368 M\$ sous forme de trésorerie non affectée
 - constitution d'un nouveau dépôt de garantie en vue d'une reprise des négociations face une éventuelle opportunité d'investissement
- accord conclu le 14 juillet 2015 avec NPDC pour résorber l'encours (504 M\$) :
 - revenus des ventes de gaz revenant à NPDC attribués à Seplat

- accord pouvant conduire à la mise en place d'une facilité bancaire attribuée au profit de la co-entreprise NPDC/Seplat couvrant les besoins de financement de l'activité

6 CAPITAL ET VIE SOCIALE

6.1 Assemblée Générale

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de MPI réunie le vendredi 22 mai 2015 sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN, Président, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

6.2 Dividende

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende de 0,30 € par action au titre de l'exercice 2014. Ce dividende a été mis en paiement le 1^{er} juin 2015.

6.3 Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital

En application de l'Article L. 233-8 II du code de commerce et du règlement général de l'AMF, MPI informe ses actionnaires du nombre total de droits de vote et d'actions composant son capital à la date du 30 juin 2015 :

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote
30 juin 2015	115 336 534	Théoriques* : 115 336 534 Exerçables : 110 766 823

* *droits de votes théoriques = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions autodétenues et privées de droit de vote.*

6.4 Contact

51 rue d'Anjou
75008 Paris
France
Tél : 01 53 83 55 00
www.MPIenergy.com
ir@mpienergy.com

7 ETATS FINANCIERS RESUMES CONSOLIDES DU GROUPE**7.1 Etat de situation financière**

en milliers €	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers non courants (net)	4	50 971	36 850
Titres mis en équivalence	5	292 249	270 942
ACTIF NON COURANT		343 221	307 791
Clients et comptes rattachés (net)		382	314
Autres actifs financiers courants	6	9 705	5 645
Autres actifs courants		77	337
Trésorerie et équivalents de trésorerie (net)	7	222 301	251 296
ACTIF COURANT		232 466	257 593
TOTAL ACTIF		575 687	565 385
en milliers €		30/06/2015	31/12/2014
Capital social		11 534	11 534
Primes d'émission, de fusion et d'apport		226 900	226 900
Réserves consolidées		337 502	272 929
Actions propres		(10 577)	(10 627)
Résultat net part du Groupe		2 161	49 638
CAPITAUX PROPRES GROUPE		567 519	550 373
Provisions non courantes		153	109
PASSIF NON COURANT		153	109
Fournisseurs et comptes rattachés		810	934
Passif d'impôt exigible	10	4 664	11 083
Autres créditeurs et passifs divers courant		2 540	2 886
PASSIF COURANT		8 013	14 903
TOTAL PASSIF		575 685	565 385

7.2 Etat consolidé du résultat global

Résultat net de la période

en milliers €	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires		0	0
Autres produits de l'activité		862	1
Autres achats et charges d'exploitation		(911)	(1 657)
Impôts et taxes		(171)	(139)
Charges de personnel		(1 394)	(371)
Dépréciations d'actifs courants		(35)	-0
Autres charges		(128)	(173)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	8	(1 778)	(2 340)
Résultat de Change		(1 168)	110
Autres produits financiers		1 509	1 585
RÉSULTAT FINANCIER	9	340	1 694
Résultat avant impôt		(1 438)	(646)
Impôts sur les résultats	10	(5 034)	(2 294)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		(6 472)	(2 940)
Quote-part des sociétés mises en équivalence		8 633	28 801
Résultat net des activités conservées		2 161	25 861
Résultat des activités cédées		0	29 388
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 161	55 249
dont : - résultat net part Groupe		2 161	55 249
- participations ne donnant pas le contrôle		0	-0
Nombre d'actions en milliers			
Nombre moyen d'action en circulation		110 767	110 498
Nombre moyen d'action dilué		115 337	115 102
Résultat par action			
de base		0,02	0,50
dilué		0,02	0,48

Résultat global de la période

en milliers €	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net de la période	2 161	55 249
Ecart de change sur la conversion des comptes des entités étrangères	47 286	4 791
Éléments recyclables en résultat :	47 286	4 791
Total du résultat global pour la période	49 447	60 040
- part du groupe	49 447	60 040
- participations ne donnant pas le contrôle	0	0

7.3 Variation des capitaux propres

en milliers €	Capital	Actions propres	Primes	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Particip. ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
1 janvier 2014	11 534	(9 883)	226 900	61 668	(25 556)	196 360	461 023		461 023
Résultat net des activités conservées						55 249	55 249		55 249
Autres éléments du résultat global					4 791		4 791		4 791
Total du résultat global					4 791	55 249	60 040	0	60 040
Affectation du résultat - Dividendes				169 659		(196 360)	(26 701)		(26 701)
Mouvements sur actions propres		521		636			1 157		1 157
Total transactions avec les actionnaires	0	521	0	170 295	0	(196 360)	(25 544)	0	(25 544)
30 juin 2014	11 534	(9 362)	226 900	231 963	(20 765)	55 249	495 519	0	495 519
1 janvier 2015	11 534	(10 627)	226 900	232 920	40 009	49 638	550 373	0	550 373
Résultat net des activités conservées						2 161	2 161		2 161
Autres éléments du résultat global					47 286		47 286		47 286
Total du résultat global					47 286	2 161	49 447	0	49 447
Affectation du résultat - Dividendes				16 378		(49 638)	(33 260)		(33 260)
Autres reclassements				46			46		46
Actions gratuites				38			38		38
Mouvements sur actions propres		50		824			874		874
Total transactions avec les actionnaires	0	50	0	17 286	0	(49 638)	(32 301)	0	(32 301)
30 juin 2015	11 534	(10 577)	226 900	250 206	87 295	2 161	567 519	0	567 519

7.4 Tableau de flux de trésorerie

en milliers €	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net		2 161	55 249
Charge d'impôt des activités poursuivies		5 034	2 294
Résultat consolidé des activités poursuivies		7 195	57 543
Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		35	0
Autres charges et produits calculés		39	(28 845)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(8 633)	(28 801)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT		(1 364)	(103)
Décaissement de l'impôt exigible		(11 431)	(994)
Variation du B.F.R lié à l'activité :		(515,3)	(2 447)
- clients		(63)	(126)
- fournisseurs		(202)	(1 492)
- autres dettes		(248)	(521)
- autres créances		(2)	(308)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS		(13 310)	(3 544)
Acquisition de nouvelle société intégrée net du cash acquis		0	(2)
Dividendes reçus (sociétés MEE, titres non consolidés)		6 474	9 066
Variation des prêts et avances consentis		(2 125)	29 720
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(9 712)	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS		(5 362)	38 784
Dividendes versé sur la période		(33 260)	(26 701)
Acquisition d'actions propres		874	615
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT		(32 386)	(26 086)
Incidence des variations des cours des devises		22 063	2 109
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(28 995)	11 263
Trésorerie à l'ouverture		(251 296)	(225 732)
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		222 301	236 994

7.5 Annexes aux comptes consolidés

Note 1 : Généralités

Le Groupe MPI exerce son activité au travers (i) de ses participations au Nigéria, principalement dans la société Seplat Petroleum Development Company Plc (« Seplat »), société pétrolière cotée sur les bourses de Londres (LSE) et de Lagos (NSE), et (ii) des projets qu'il a entrepris essentiellement au Canada et au Myanmar en partenariat avec le groupe Maurel & Prom par le biais de la société commune d'investissement constituée entre les deux groupes : Saint-Aubin Energie.

Environnement économique

L'environnement économique a été marqué par une forte baisse du cours du Brent depuis l'été 2014. Celui-ci est passé de 113 \$ à fin juin 2014 à 58 \$ fin décembre 2014 et à 63 \$ fin juin 2015. Sur le 1^{er} semestre 2015, le cours moyen du Brent s'établit à 57,8 \$ contre 108,9 \$ sur le 1^{er} semestre 2014 soit une baisse de 47 %.

La chute du cours du baril a eu un impact défavorable sur le résultat de Seplat, société mise en équivalence.

Le résultat net de Seplat au 1^{er} semestre 2015 s'élève à 34 M\$ (contre 156 M\$ au 1^{er} semestre 2014) avec un chiffre d'affaires de 248 M\$ (en recul de 36 % par rapport au 1^{er} semestre 2014); le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant variations du fonds de roulement ressort à 92 M\$, face à des dépenses d'investissement engagées de 68 M\$ (hors coûts d'acquisition).

Le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro sur la même période. Le taux de change EUR/USD au 30 juin 2015 s'élevait à 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014. Le taux de change moyen de la période s'établit à 1,12 alors qu'il était à 1,37 sur le 1^{er} semestre 2014.

Cette évolution de la parité EUR/USD s'est traduite dans les comptes du Groupe par une augmentation des réserves de conversion de 47,3 M€.

Note 2 : Méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers résumés consolidés intermédiaires du Groupe (y compris les annexes) ont été préparés conformément à la norme comptable internationale « Information Financière Intermédiaire » (« IAS 34 »). Conformément à IAS 34, les annexes ne traitent que des faits importants survenus pendant le premier semestre 2015, et ne présentent pas l'ensemble des informations requises pour des états financiers annuels complets. Elles doivent par conséquent être lues conjointement avec les états financiers consolidés annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Principales méthodes comptables

Les principes comptables appliqués pour les comptes intermédiaires ne diffèrent pas significativement de ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014, établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm. L'application du référentiel IFRS tel que publié par l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 : IFRIC21 (Taxes).

Le Groupe a considéré ces changements et conclut qu'ils n'entraînaient pas de changement significatif sur les sur les comptes consolidés au 30 juin 2015 ni sur les informations précédemment présentées dans ses états financiers consolidés intermédiaires.

Aucune nouvelle norme, amendement ou interprétation publié par l'IASB mais d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2015 n'a été appliqué par anticipation par le Groupe.

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

Estimations

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers ;
- l'évaluation des titres mis en équivalence
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des investissements nécessaires au développement des réserves prouvées non développées, inclus dans le calcul de la déplétion des actifs.

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, les jugements retenus par la Direction pour les principales estimations et l'application des normes comptables du Groupe ont été les mêmes que ceux appliqués pour les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Gestion du risque financier

La gestion du risque financier par le Groupe (risque de marché, risque de crédit et risque de liquidités), les objectifs et les règles de la Direction du Groupe sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Les résultats du Groupe sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs étant le cours des hydrocarbures exprimé en USD, et le taux de change EUR/USD. Le taux de clôture EUR/USD utilisé pour réévaluer les positions de clôture au 30 juin 2015 est de 1,12 contre 1,21 au 31 décembre 2014.

La société holding MPI reporte en monnaie fonctionnelle USD.

Note 3 : Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2015 est inchangé par rapport au 31 décembre 2014. Pour rappel, les sociétés consolidées sont les suivantes :

Société	Siège	Méthode de consolidation (*)	% de contrôle	
			30/06/2015	31/12/2014
MPI	Paris, France	Mère	Société consolidante	
Activités pétrolières et gazières				
Seplat Petroleum Development Company Plc	Lagos, Nigéria	MEE	21,76%	21,76%
Cardinal Ltd	Lagos, Nigéria	MEE	40,00%	40,00%
Maurel & Prom Iraq S.A.S.	Paris, France	MEE	33,34%	33,34%
Maurel & Prom East Asia S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67%	66,67%
MP Energy West Canada Corp.	Calgary, Canada	MEE	66,67%	66,67%
MP Québec S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67%	66,67%
MP West Canada S.A.S.	Paris, France	MEE	66,67%	66,67%
Saint-Aubin Energie Québec Inc	Montréal, Canada	MEE	66,67%	66,67%
Saint-Aubin Energie SAS	Paris, France	MEE	66,67%	66,67%
Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc	Montréal, Canada	MEE	66,67%	66,67%
Activités diverses				
MPNATI S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00%	100,00%

(*) IG : intégration globale / MEE : mise en équivalence

Note 4 : Actifs financiers non courants

en milliers €	Actifs financiers non courants (Nets)
Valeur brute au 31/12/2014	44 710
Dépréciations au 31/12/2014	(7 860)
Valeur nette comptable au 31/12/2014	36 850
Variation des créances brutes	10 235
Ecart de conversion (brut)	4 255
Transfert	(368)
Valeur brute au 30/06/2015	58 361
Dépréciations au 30/06/2015	(7 389)
Valeur nette comptable au 30/06/2015	50 971

Note 5 : Titres mis en équivalence

en milliers €	Valeur des titres au bilan	dont quote-part de résultat dans l'exercice
SEPLAT	279 580	7 781
MP East Asia	25	2 852
Saint-Aubin Energie	12 608	271
MP West Canada	25	751
MP ENERGIE Quebec	(4)	(4)
MP Energy West Canada	0	(2 535)
SA EP QUEBEC	2	(498)
MP Iraq	14	14
Total au 30/06/2015	292 249	8 633

en milliers €									
	SEPLAT	MP East Asia	Saint Aubin Énergie	MP West Canada	Saint Aubin Énergie Québec inc.	MP Energy West Canada Corp.	Saint Aubin Exploration et Production Québec Inc	MP Iraq	Total
Localisation	Nigeria	Myanmar	France	Canada	Canada	Canada	Canada	Iraq	
Activité	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration	Exploration	
% détention	22%	67%	67%	67%	67%	67%	67%	33%	
Total actif non courant	1 332 279	33 468	151	16 591	351	12 924	5 893	10	
Autres actifs courant	1 180 272	12 672	94 243	9 000	135	0	485	9	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	98 767	75	1 212	76	-0	731	197	0	
Total Actif	2 611 317	46 216	95 606	25 666	486	13 656	6 575	19	
Total passif non courant	784 769	0	0	0	-0	-0	0	0	
Total passif courant	543 986	48 756	76 693	28 254	523	16 852	7 692	1 210	
Total Passif (hors capitaux propres)	1 328 755	48 756	76 693	28 254	523	16 852	7 692	1 210	
Rapprochement avec les valeurs au bilan									
Actif net reporté	1 282 562	(2 540)	18 913	(2 587)	(37)	(3 197)	(1 117)	(1 191)	
Remise à valeur historique	0	27	0	(11)	32	(628)	(254)	0	
Actif net	1 282 562	(2 513)	18 913	(2 598)	(5)	(3 825)	(1 371)	(1 191)	
QP détenue	279 086	(1 675)	12 608	(1 732)	(4)	(2 550)	(914)	(397)	
Ajustements (*)	495	1 700	0	1 757	0	2 550	916	411	
Valeur au bilan au 30/06/2015	279 580	25	12 608	25	(4)	(0)	2	14	292 249
Produits opérationnels	221 893	2 678	-0	-0	-0	696	91	-0	
Résultat financier	(14 900)	1 603	832	662	(5)	(116)	(98)	80	
Résultat net des activités poursuivies	35 757	4 278	407	1 127	(5)	(3 802)	(748)	43	
QP détenue	7 781	2 852	271	751	(4)	(2 535)	(498)	14	
Rapporté au résultat au 30/06/2015	7 781	2 852	271	751	(4)	(2 535)	(498)	14	8 633

(*) Les ajustements correspondent essentiellement à la prise en compte des situations nettes négatives au travers d'une dépréciation des comptes courants avec ces entités.

Note 6 : Autres actifs financiers courants

en milliers €	Créances sur participations	Prêts et autres	Débiteurs Divers	Autres actifs financiers courants
Valeur brute au 31/12/2014	5 636	7	3	5 645
Dépréciations au 31/12/2014	0	0	0	0
Valeur nette comptable au 31/12/2014	5 636	7	3	5 645
Variations des créances brutes	3 237	30	(43)	3 224
Ecart de conversion (brut)	(27)	(0)	27	(0)
Transfert	838	(7)	4	836
Valeur brute au 30/06/2015	9 685	30	(9)	9 705
Dépréciations au 30/06/2015	0	0	0	0
Valeur nette comptable au 30/06/2015	9 685	30	(9)	9 705

Note 7 : Trésorerie

en milliers €	30/06/2015	31/12/2014
Liquidités, Banques et caisses	222 301	251 296
Dépôts bancaires à court terme	0	0
Total	222 301	251 296
Concours bancaires	(0)	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	222 301	251 296

Note 8 : Résultat opérationnel

En 2014, les charges de personnel du siège, refacturées aux filiales, étaient présentées dans les « achats et charges d'exploitation » pour 0,5 M€. En 2015, elles sont intégralement présentées en « charges de personnel ».

Note 9 : Résultat financier

Les gains de change nets sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises du Groupe. Les autres produits financiers sont liés pour l'essentiel à la rémunération des avances consenties.

Note 10 : Impôts sur le résultat

La charge d'impôt est déterminée par l'application des taux annuels effectifs d'impôt attendus. La charge d'impôt de la période provient essentiellement des gains de change lié à la réévaluation au taux de clôture de la trésorerie en devise de la holding MPI.

en milliers €	Impôts Courants
Passif au 31/12/2014	(11 083)
Valeur nette au 31/12/2014	(11 083)
Charge d'impôt exigible au titre de l'exercice	(5 034)
Paiements	11 431
Écart de conversion	23
Passif au 30/06/2015	(4 664)

en milliers €	30/06/2015
Résultat avant impôt hors sociétés MEE	(1 438)
Impôts sur les résultats	(5 034)
Charge d'impôt théorique 33,33%	479
Différence expliquée par	(5 514)
- IS sur le résultat de change	(7 976)
- Différence permanente	2 462

Note 11 : Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Le Groupe MPI est constitué d'un seul secteur opérationnel, son activité de gestion de participation.

Des informations détaillées sur les participations sont fournies en Note 5 : Titres mis en équivalence.

Note 12 : Juste valeur

Les différentes catégories d'actifs et passifs financiers (hors instruments financiers) sont présentées dans les tableaux suivants :

en milliers €	30/06/2015		31/12/2014	
	Total Bilan	Juste valeur	Total Bilan	Juste valeur
Prêts et créances	50 971	50 971	36 850	36 850
Clients et Comptes Rattachés	382	382	314	314
Autres Actifs Financiers Courants	9 705	9 705	5 645	5 645
Autres Actifs Courants	77	77	337	337
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	222 301	222 301	251 296	251 296
Total Actif	283 438	283 438	294 443	294 443
Dettes fournisseurs	810	810	934	934
Autres créditeurs et passifs divers	2 540	2 540	2 886	2 886
Total Actif	3 350	3 350	3 820	3 820

Les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont les suivantes :

- les prêts et créances non courants (essentiellement vis-à-vis des sociétés mise en équivalence ou des participations non consolidées), sont évalués au coût compte tenu de l'impossibilité d'avoir la juste valeur de manière fiable. Il a été vérifié qu'il n'y a pas de dépréciations à enregistrer ;
- les autres actifs financiers courants ont, comme les créances clients et comptes rattachés, des maturités inférieures à un an, ne justifiant pas d'actualisation. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une évaluation à leur valeur économique et sont comptabilisées comme telle dans les comptes du Groupe ;
- la trésorerie du Groupe est considérée comme liquide ;
- les dettes fournisseurs et les autres créditeurs et passifs financiers divers ont une maturité inférieure à un an et ne présentent pas de ce fait de juste valeur différente de la valeur bilancielle. Une actualisation a été calculée lorsque nécessaire et est déjà prise en compte dans la présentation des comptes.

Note 13 : Parties liées

en milliers €	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
Sociétés mises en équivalence				
Seplat	862	0	9 712	380
Saint-Aubin Energie	670		57 693	

Sociétés mises en équivalence

Le compte courant avec Saint-Aubin Energie correspond à la part du financement de MPI dans les opérations engagées principalement au Myanmar et au Canada via Saint Aubin Energie et ses filiales.

Note 14 : Engagements hors bilan - Actifs et passifs éventuels

La société Saint-Aubin Energie (dont le capital est détenu à hauteur de 1/3 par Maurel & Prom et 2/3 par MPI) a garanti, en tant que premier garant, l'exécution des obligations de sa filiale à 100 %, Saint-Aubin Energie Exploration Production Inc, et le paiement à hauteur de 50 M€ concernant la mise en place d'un partenariat avec le Gouvernement du Québec. Au terme du contrat de garantie, Maurel & Prom a garanti solidairement avec la société Saint-Aubin Energie, l'exécution des obligations et le paiement des montants dus, dans la limite maximale de 50 M€. Par ailleurs, la société MPI a décidé d'émettre au profit de Maurel & Prom une garantie autonome à première demande d'un montant maximum de 33,3 M€, représentant les deux tiers du montant maximum pouvant être dû par Maurel & Prom, représentant la quote-part de détention de MPI dans Saint-Aubin Energie.

Note 15 : Evènements post-clôture**Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom**

Les conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI ont approuvé, à l'unanimité, le principe d'un rapprochement entre les deux sociétés dans le cadre d'une fusion par absorption de MPI par Maurel & Prom.

Cette fusion devra être approuvée par les assemblées générales des actionnaires des deux sociétés en décembre 2015, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

Selon la parité indicative proposée par les conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI en date du 27 août 2015, les actionnaires de MPI se verraient remettre 1 action de Maurel & Prom pour 2 actions MPI.

La parité définitive sera arrêtée lors d'une prochaine réunion des conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI devant se tenir mi-octobre, après remise du rapport du commissaire à la fusion.

La parité indicative tient compte du versement d'un dividende exceptionnel de 45 centimes d'euros par action MPI. Celui-ci sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de MPI qui aura vocation à approuver l'opération et sera versé à ceux-ci, sous condition suspensive de l'approbation de l'opération par les assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI.

8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux actionnaires,

en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société MPI SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

8.1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

8.2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 août 2015

Paris, le 27 août 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

International Audit Company

Eric Jacquet
Associé

Daniel de Beaurepaire
Associé

MENTIONS LEGALES

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

La campagne de sondage stratigraphique est complétée sur l'île d'Anticosti

Québec, le 08 octobre 2015 (TSXV : PEA | TSX : CDH | EPA : MAU | EPA : MPI) : Hydrocarbures Anticosti S.E.C. annonce que la première étape du programme d'exploration sur l'île d'Anticosti est terminée et que les équipements sont démobilisés. En effet, le parachèvement du sondage de Martin-la-Mer complète une campagne de 12 sondages stratigraphiques réalisés sans dépassement de coût et en respectant les politiques de santé, sécurité et protection de l'environnement. Les sites de ces sondages seront remis à leur état naturel en conformité avec les standards les plus élevés de l'industrie et en tenant compte des besoins exprimés par la communauté Anticostienne.

Les objectifs de cette première étape de travaux visaient à délimiter l'étendue de la ressource en hydrocarbure et à trouver les trois emplacements pour les forages horizontaux d'exploration prévus pour l'été 2016. Hydrocarbure Anticosti S.E.C. considère que la campagne de forage a été bien menée et qu'elle a pleinement atteint les principaux objectifs. Dans les prochaines semaines, lorsque les informations techniques seront compilées et analysées, la société prévoit choisir les emplacements pour ces forages.

Les résultats des sept (7) sondages de 2015, combinés à ceux des cinq (5) réalisés en 2014, sont globalement conformes aux attentes en termes d'épaisseur de la Formation de Macasty, de contenu en matière organique totale (COT), de porosité, de perméabilité et de maturité. Ces résultats se comparent favorablement avec ceux provenant des autres bassins d'Amérique du Nord où sont produits du pétrole et du gaz de roche mère.

Hydrocarbure Anticosti S.E.C. a amorcé le travail permettant de franchir les différentes étapes réglementaires afin d'obtenir le certificat d'autorisation environnemental qui permettra de procéder à la fracturation hydraulique sur les trois forages d'exploration prévus à l'été 2016.

Rappelons que les travaux effectués sur l'Île en 2014 et en 2015 auront donné du travail à 90 personnes. De plus, grâce à la politique d'achat local de la société, 2,7 M\$ ont été injectés dans l'économie de l'Île et 8,6 M\$ globalement dans celle de l'Est-du-Québec.

À propos d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est une société en commandite détenue par Ressources Québec inc. (35 %), Investissements PEA inc. (une filiale de Pétrolia inc.) (21,67 %), Saint-Aubin E & P (Québec) inc. (21,67 %) et Corridor Resources Inc. (21,67 %). La Société détient 38 permis d'exploration d'hydrocarbures totalisant 6 195 km² sur l'île d'Anticosti. L'objectif premier de ce partenariat sera de démontrer la viabilité commerciale des ressources en hydrocarbures de l'île d'Anticosti. Le conseil d'administration d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est composé d'un représentant de chacun des partenaires et d'un administrateur indépendant. La Société a mis en place quatre comités composés d'un nombre égal de représentants de chacun des partenaires. L'objectif de ces comités est de s'assurer du succès des opérations, tant au niveau technique, économique, environnemental que social. L'expertise combinée des entreprises qui composent Hydrocarbures Anticosti S.E.C. permettra de mettre en œuvre le programme d'exploration en appliquant les plus hauts standards de l'industrie, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Les partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. déclinent toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements

Alexandre Gagnon
Président-directeur général de Pétrolia Inc.
418-657-1966
agagnon@petrolia-inc.com



Interim management statement and consolidated interim financial results

For the nine months ended 30
September 2015 (expressed in
US Dollars and Naira)

26 October 2015

Seplat Petroleum Development Company Plc

Seplat Petroleum Development Company Plc

Interim management statement and consolidated interim financial results for the nine months ended 30 September 2015

Lagos and London, 26 October 2015: Seplat Petroleum Development Company Plc (“Seplat” or the “Company”), a leading Nigerian indigenous oil and gas company listed on both the Nigerian Stock Exchange and London Stock Exchange, today announces average working interest production for the first nine months of 40,012 boepd, up 38% year-on-year and ahead of full year guidance. In addition, there has been a marked improvement in uptime of the Trans Forcados System (“TFS”), with only two days of interruptions recorded in the third quarter, and gas production has been strong with gross sales into the domestic market regularly exceeding 300 MMscfd. These positive factors allowed the Company to reach record levels of daily net working interest production of up to 56,415 boepd in September 2015.

After lifting adjustments, crude revenue was US\$367 million, 36% lower than in 2014 against a 55% decrease in average oil price. Gas revenue increased by 220% year-on-year to US\$53 million as the step-change in gas production, arising from commissioning in June of the Oben gas plant expansion, takes effect.

Gross profit stood at US\$192 million and net profit US\$62 million. Capital investments incurred during the first nine months totaled US\$98 million against operating cash flow before working capital of US\$168 million. Cash at bank was US\$445 million and net debt US\$480 million at period end.

The outstanding NPDC net receivable as at 30 September was US\$461 million, down from US\$504 million at mid-year, the reduction coming primarily as a result of the agreement signed between Seplat and NPDC in July whereby gas revenues attributable to NPDC’s interest in OMLs 4, 38 and 41 are offset against the balance of arrears. Pursuant to the agreement NPDC and Seplat are also engaged with potential counterparties to provide joint venture loan facilities of up to US\$300 million to fund cash calls with effect from January and further accelerate repayment of arrears.

“Our operating performance in the third quarter has been very strong, and has restored momentum to the business after a first half that was heavily impacted by infrastructure downtime. Having gone through a period of sharp adjustment to the drop in oil prices the business is on a sound financial footing, we remain profitable and are on track to deliver our production guidance for the year,” said Austin Avuru, Seplat’s Chief Executive Officer. “But perhaps most notably, it is pleasing to witness the positive impact our gas business is having in Nigeria with the uptick in our gas output correlating directly to an increase in gas fired power generation in July onwards. This is a direct result of the substantial investments we have made at OMLs 4, 38 and 41 that have enabled the full and accelerated development of the blocks’ potential,” he added.

Information contained within this release is un-audited and is subject to further review.

Production update

- Average working interest production during the first nine months increased by 38% to 40,012 boepd (compared to 29,014 boepd for the same period in 2014) and comprised 27,270 bopd liquids and 76.5 MMscfd gas; guidance of 32,000 to 36,000 boepd for the full year is prudently maintained given the scope for interruptions to third party infrastructure that is beyond the Company’s control
- Reported production figures reflect 54 full and 29 partial days of downtime on the third party operated TFS in the first nine months (two days recorded in Q3). There were no shut-ins recorded at OML 53 and OML 55. Excluding downtime, average working interest production in the first nine months was 45,301 boepd (comprising 32,559 bopd liquids and 73.9 MMscfd gas)
- Deliveries to the Warri refinery via the Seplat operated alternative export pipeline were 385,060 bbls (versus 288,661 bbls in Q3 2014)
- During the first nine months, approximately 97% of liquids production from OMLs 4, 38 and 41 was transported through the TFS. This volume was subject to an average of 12.0% reconciliation losses
- Average oil price realisation of US\$49.3/bbl (2014: US\$109.9/bbl), achieving an average US\$1.2/bbl premium to Brent, and an average gas price of US\$2.53/Mscf (2014: US\$1.60/Mscf)

Working interest production for the first nine months of 2015⁽¹⁾

	Seplat %	Gross			Working Interest		
		Liquids bopd	Gas MMscfd	Oil equivalent Boepd	Liquids bopd	Gas MMscfd	Oil equivalent boepd
OMLs 4, 38 & 41	45.0%	53,525	169.9	81,840	24,086	76.5	36,828
OPL 283	40.0%	2,634	-	2,634	1,054	-	1,054
OML 53	40.0%	1,550	-	1,550	620	-	620
OML 55 ⁽²⁾	22.5%	6,715	-	6,715	1,511	-	1,511
Total		64,423	169.9	92,738	27,270	76.5	40,012

⁽¹⁾ Liquid production volumes as measured at the LACT unit for OMLs 4, 38 and 41 and OPL 283 flow station. Volumes stated are subject to reconciliation and will differ from sales volumes within the period.

⁽²⁾ Volumes associated with Seplat's 56.25% in Belemaoil producing Limited, equivalent to an effective 22.5% working interest in OML 55

Drilling and capital projects update

- The Company completed six development wells in the period (four gas wells; two oil wells) and one workover oil well
- Following final commissioning of the new 150 MMscfd Oben gas plant and integration with the old gas plant in the period, engineering designs and procurement for the second phase of gas plant expansion has commenced. The next phase is intended to install an additional 225 MMscfd processing capacity
- Work has progressed on construction of the 2 X 50,000 bbl storage tank at the Amukpe field. One of the tanks has been completed and is now operational. The second tank has been fully tested, is undergoing calibration and expected to be available for use in Q4 on completion of associated ancillaries. The additional storage capacity will allow for gas production and sales to continue even during periods of downtime on the TFS
- Installation of the three 10MMscfd compressors was completed in Q3. The plant was commissioned in September and is currently in a standard 90 days operations and maintenance phase
- Work on the replacement of a 4.2 km section of the Amukpe-Rapele crude export line has progressed to over 90% completion level and the replacement section is place. The work will be completed in Q4 and will prolong pipeline life without disruption to production

Corporate update

- In July 2015 the Company entered into a signed agreement with NPDC on terms for the payment of receivables due to Seplat and also for the future structure of joint venture funding to mitigate the risk of the receivable. Pursuant to the agreement outstanding sums owed to Seplat in relation to joint venture, expenditures up to 31 December 2014 will be settled by offsetting gas revenues attributable to NPDC's 55% share of contracted gas sales. Furthermore, NPDC and Seplat have agreed to jointly source loan facilities, up to a limit of US\$300 million, to fund joint venture cash calls with effect from January 2015. Under the agreed structure, once such facilities are in place, NPDC and Seplat will each contribute crude oil production commensurate with their respective obligations. Consequently, the Company has engaged with potential counterparties to implement this arrangement
- Also in July 2015, the Company announced that it had reached agreement for release of the sums from escrow that it had previously been allocated as a refundable deposit against a potential investment by a consortium. The net funds returned to the Company, and reinstated as unrestricted cash at bank, were US\$368 million. A sum of US\$45 million remains in escrow as a deposit with the potential vendors whilst negotiations with the consortium continue, and US\$29 million was placed into a new escrow account in London pending outcome of the ongoing negotiations. The Company also agreed to pay a portion of previously incurred consortium costs, amounting to US\$11 million, US\$3.5 million of which has been paid and US\$7.5 million of which is payable on a deferred basis and is presently also held in the escrow account (total amount in escrow US\$36.5 million)
- In early 2015 the Nigeria Investment Promotional Council ("NIPC") notified oil and gas companies which are in receipt of the pioneer tax incentive, of its intention to test compliance with the conditions under which the incentive was granted to all companies, including Seplat, in order for the final two out of five years of the incentive be received. The Company is currently engaged with NIPC on this process and expects an outcome during the fourth quarter of 2015. The Company considers itself to have met or exceeded all conditions

Finance update

- Gross revenue for the first nine months was US\$420 million (₦83.0 billion) (2014: US\$592 million (₦92.0 billion)) lower than for the same period in 2014 mainly due to the significantly lower realised oil price, partially offset by increased gas sales volumes and higher gas pricing
 - Crude revenue (after lifting adjustments) was US\$367 million (₦72.6 billion), a 36% decrease from the same period in 2014 (US\$576 million (₦89.4 billion)) reflecting a -55% decrease in the realised oil

- Gas revenue was US\$53 million (₦10.4 billion), a 220% increase from the same period in 2014 driven by the increased production capacity resulting from new wells and work-overs completed by the Company, a doubling of gas processing capacity at the Oben plant to 300 MMscfd and higher offtake from the gas buyers
- Working interest sales volumes during the first nine months increased to 10.9 MMboe from 7.1 MMboe in 2014. The total volume of crude lifted in the first three months was 5.1 MMbbls compared to 5.3 MMbbls in 2014. Total gas volume sold was 3.5 MMboe (2014: 1.8 MMboe)
- Nine month net profit was US\$62 million (2014: US\$228 million)
 - Decrease year-on-year is primarily due to the lower realised oil price and increased finance charges offsetting the higher overall sales volumes and reductions in cost of sales and G&A
- Having put in place during April 2015, deferred premium puts covering a volume of 4.4 MMbbls to year-end at a strike price of US\$52.0/bbl, the net amount paid out to end September was US\$3.2 million. Under this arrangement the Company has a volume of 1.6 MMbbls hedged over the fourth quarter. The board and management continue to closely monitor prevailing oil market dynamics, and will consider further measures to provide appropriate levels of cash flow assurance in times of oil price weakness and volatility
- Cash at bank US\$445 million (₦88.6 billion) at 30 September comprising US\$343 million unrestricted funds and US\$102 million held in debt service and escrow accounts
- Debt principal repayments of US\$37 million were made in the third quarter, bringing total repayments in the first nine months to US\$75 million
 - Gross debt at 30 September US\$925 million
 - Net debt at 30 September US\$480 million
- Capital investments of US\$98 million incurred in the first nine months funded by net operating cash flow before working capital of US\$168 million; full year capex expectation is around US\$168 million
- The outstanding NPDC net receivable at 30 September was US\$461 million (₦91.7 billion), consisting of both current year performances and outstanding payments brought forward from prior period performances; of the outstanding receivables balance US\$300 million is approved as cash calls with the remainder still undergoing various discussions and approval levels within NPDC

NPDC receivable movements in 2015	US\$ million
Opening balance at start year	463
Receipts in first nine months	(133)
Payments in first nine months	220
Gas revenues withheld	(40)
Headline receivable at 30 September	510
Crude handling charges withheld	(49)
Net receivable at 30 September	461

Interim dividend

- In line with its dividend policy, and as a result of a stronger Q3 performance, the board of Seplat has agreed an interim core dividend of US\$0.04 per share. The dividend will be paid on or shortly after 17 November 2015 to shareholders on the register at the close of business on 29 October 2015. The Nigerian shareholder register will be temporarily closed on 30 October 2015 to enable the Company's registrar, DataMax Registrars Limited ("DataMax"), to prepare for the payment of the interim dividend.
- Seplat shareholders who are yet to provide their account details for the direct credit of the interim dividend payment should provide necessary information to DataMax. Holders of Depositary Interests on the London Stock Exchange should contact the Company's UK depositary, Computershare.

DataMax Registrars Limited

2c Gbagada Expressway
Gbagada Phase 1
Lagos
Fax: + 234 - 2716095
Web: www.datamaxregistrars.com
Email address: misan.kofi-senaya@datamaxregistrars.com

Computershare

The Pavillions
Bridgewater Road
Bristol
BS13 8AE
Web: www.computershare.com

Enquiries:**Seplat Petroleum Development Company Plc**

Roger Brown, CFO	+44 203 725 6500
Andrew Dymond, Head of Investor Relations	
Chioma Nwachuku, GM - External Affairs and Communications	+234 12 770 400

FTI Consulting

Ben Brewerton / Sara Powell / George Parker seplat@fticonsulting.com	+44 203 727 1000
---	------------------

Citigroup Global Markets Limited

Tom Reid / Luke Spells	+44 207 986 4000
------------------------	------------------

RBC Europe Limited

Matthew Coakes / Daniel Conti	+44 207 653 4000
-------------------------------	------------------

Notes to editors

Seplat Petroleum Development Company Plc is a leading indigenous Nigerian oil and gas exploration and production company with a strategic focus on Nigeria, listed on the Main Market of the London Stock Exchange ("LSE") (LSE:SEPL) and Nigerian Stock Exchange ("NSE") (NSE:SEPLAT).

In July 2010, Seplat acquired a 45 percent participating interest in, and was appointed operator of, a portfolio of three onshore producing oil and gas leases in the Niger Delta (OMLs 4, 38 and 41), which includes the producing Oben, Ovhor, Sapele, Okporhuru, Amukpe and Orogho fields. Since acquisition, Seplat has more than tripled production from these OMLs.

In June 2013, Newton Energy Limited, a wholly-owned subsidiary of the Company, entered into an agreement with Pillar Oil Limited to acquire a 40 percent participating interest in the Umuseti/Igbuku marginal field area within OPL 283. In February 2015, Seplat completed the acquisition of a 40 percent operated working interest in OML 53 and a 22.5 percent operated effective working interest in OML 55, Onshore Nigeria.

Seplat is pursuing a Nigeria focused growth strategy and is well-positioned to participate in future divestment programmes by the international oil companies, farm-in opportunities and future licensing rounds. For further information please refer to the company website, <http://seplatpetroleum.com/>

Directors' interest in shares

At 30 September 2015

Directors' interest in shares

The interests of the Directors (and of persons connected with them) in the share capital of the Company (all of which are beneficial unless otherwise stated) as at 30 September 2015, are as follows:

	No. of Ordinary Shares	As a percentage of Ordinary Shares in issue
Ambrosie Bryant Chukwueloka Orjiako ⁽¹⁾	84,736,913	15.32
Ojunekwu Augustine Avuru ⁽²⁾	73,297,011	13.20
William Stuart Connal	14,433	—
Roger Thompson Brown	1	—
Michel Hochard	—	—
Macaulay Agbada Ofurhie	4,806,373	0.87
Michael Richard Alexander	—	—
Charles Okeahalam	502,000	0.07
Basil Omiyi	400,000	0.07
Ifueko Omoigui-Okauru	—	—
Lord Mack Malloch-Brown	—	—
Damian Dinshiya Dodo	—	—

Notes:

- (1) 72,136,912 Ordinary Shares are held by Shebah Petroleum Development Company Limited, which is an entity controlled by A.B.C. Orjiako and members of his family and 12,600,000 Ordinary Shares are held directly by Mr. Orjiako's siblings and 1 Ordinary Share held by A.B.C. Orjiako.
- (2) 27,217,010 Ordinary Shares are held by Professional Support Limited and 1,920,000 Ordinary Shares are held by Abtrust Integrated Services Limited, each of which is an entity controlled by Austin Avuru. 44,160,000 Ordinary Shares, are held by Platform Petroleum Limited, which is an entity in which Austin Avuru has a 23 per cent equity interest and 1 ordinary share held by Mr Augustine O. Avuru.

Substantial interest in shares

The issued and fully paid share capital of the Company As at 30 September 2015 is beneficially owned as follows:

Shareholder	No. of Ordinary Shares	As a percentage of total Ordinary Shares in issue
CIS Plc Trading	147,842,455	26.72
MPI S.A.	120,400,000	21.76
Shebah Petroleum Development Company Limited	84,736,913	15.31
Austin Avuru and Platform Petroleum Limited	73,297,011	13.25
ZPC/SIBTC RSA FUND - MAIN A/C	21,183,951	3.83
Quantum Power International Holdings Limited	19,600,000	3.54
Vazon Investments Limited	7,366,800	1.33
Stanbic Nominees Nigeria Ltd/C002 - Main	7,178,724	1.30
Others	71,704,459	12.96
	553,310,313	100.00

Directors' interest in shares continued

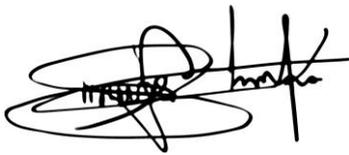
At 30 September 2015

Notes:

1. 72,136,912 Ordinary Shares are held by Shebah Petroleum Development Company Limited, which is an entity controlled by A.B.C. Orjiako and members of his family and 12,600,000 Ordinary Shares are held directly by Mr. Orjiako's siblings and 1 Ordinary Share held by A.B.C. Orjiako.
- (2) 27,217,010 Ordinary Shares are held by Professional Support Limited and 1,920,000 Ordinary Shares are held by Abtrust Integrated Services Limited, each of which is an entity controlled by Austin Avuru. 44,160,000 Ordinary Shares, are held by Platform Petroleum Limited, which is an entity in which Austin Avuru has a 23 per cent equity interest and 1 ordinary share held by Mr Augustine O. Avuru

The directors confirm that to the best of their knowledge:

- a) The condensed set of financial statements have been prepared in accordance with IAS 34 'Interim Financial Report';
- b) The interim management report includes a fair review of the information required by UK DTR 4.2.7R indication of important events during the first nine months and description of principal risks and uncertainties for the remaining three months of the year and
- c) The interim management report includes a fair review of the information required by UK DTR 4.2.8R disclosure of related parties' transactions and changes therein.



A. B. C. Orjiako
 FRC/2013/IODN/00000003161
 Chairman
 26 October 2015



A. O. Avuru
 FRC/2013/IODN/00000003100
 Chief Executive Officer
 26 October 2015



R.T. Brown
 FRC/2014/IODN/00000007983
 Chief Financial Officer
 26 October 2015

Disclaimer

Certain statements included in these results contain forward-looking information concerning Seplat's strategy, operations, financial performance or condition, outlook, growth opportunities or circumstances in the countries, sectors or markets in which Seplat operates. By their nature, forward-looking statements involve uncertainty because they depend on future circumstances, and relate to events, not all of which are within Seplat's control or can be predicted by Seplat. Although Seplat believes that the expectations and opinions reflected in such forward-looking statements are reasonable, no assurance can be given that such expectations and opinions will prove to have been correct. Actual results and market conditions could differ materially from those set out in the forward-looking statements. No part of these results constitutes, or shall be taken to constitute, an invitation or inducement to invest in Seplat or any other entity, and must not be relied upon in any way in connection with any investment decision. Seplat undertakes no obligation to update any forward-looking statements, whether as a result of new information, future events or otherwise, except to the extent legally required.

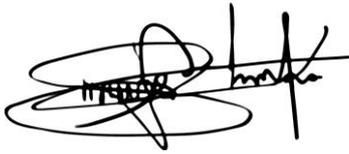
Statement of profit or loss and other comprehensive income for the third quarter ended 30 September 2015

		9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	Note	\$000	\$000	₦million	₦million
Revenue	3	419,866	592,468	83,004	92,007
Cost of sales	4	(227,855)	(240,646)	(45,045)	(37,364)
Gross profit		192,011	351,822	37,959	54,643
General and administrative expenses	5	(84,214)	(112,237)	(16,648)	(17,430)
Other operating income		-	43	-	-
Gain/(loss) on foreign exchange		7,602	14,819	1,503	2,301
Fair value movement in contingent consideration		(623)	-	(123)	-
Operating profit		114,776	254,447	22,691	39,514
Finance income		15,649	7,085	3,094	1,100
Finance charges	6	(61,962)	(33,593)	(12,249)	(5,217)
Profit before taxation		68,463	227,939	13,536	35,398
Taxation		215	-	43	-
Profit after taxation		68,678	227,939	13,579	35,398
Other comprehensive income					
Foreign translation reserve		-	-	17,383	(6,601)
Total comprehensive income for the period / year		68,678	227,939	30,962	28,797
Profit attributable to non-controlling interest	12	(6,555)	-	(1,296)	-
Profit attributable to parent		62,123	227,939	29,666	28,797
Earnings per share (\$/₦)	7	\$0.12	\$0.46	₦24.54	₦76.67

Consolidated statement of financial position

for the third quarter ended 30 September 2015

		As at 30 Sep 2015	As at 31 Dec 2014	As at 30 Sep 2015	As at 31 Dec 2014
		Unaudited	Audited	Unaudited	Audited
Note	\$'000	\$'000	₦million	₦million	
Assets					
Non-current assets					
Oil and gas properties		1,407,058	843,603	241,254	155,448
Other property, plant and equipment		12,134	13,459	2,080	2,480
Intangible assets		1	48	-	9
Goodwill	9	2,000	-	399	-
Deferred tax assets		1,021	-	203	-
Prepayments		37,957	131,466	7,563	24,225
Total non-current assets		1,460,171	988,576	251,499	182,162
Current assets					
Inventories		75,741	54,416	15,091	10,027
Trade and other receivables	10	851,598	1,075,078	169,681	198,101
Other Current financial assets		-	890	-	164
Derivatives not designated as hedges		-	5,432	-	1,001
Cash and cash at banks		444,574	285,298	88,581	52,571
Total current assets		1,371,913	1,421,114	273,354	261,864
Total assets		2,832,084	2,409,690	524,852	444,026
Equity and liabilities					
Equity attributable to shareholders					
Share capital	11	1,798	1,798	277	277
Capital contribution		40,000	40,000	5,932	5,932
Share premium		497,457	497,457	82,080	82,080
Retained earnings		882,283	869,861	138,207	135,727
Foreign translation reserve		26	26	17,383	35,642
Non-controlling interest	12	7,964	-	1,515	-
Total equity		1,429,528	1,409,142	245,394	259,658
Non-current liabilities					
Interest bearing loans & borrowings		713,370	239,767	142,139	44,181
Deferred tax liabilities		151	-	30	-
Contingent consideration		29,198	9,377	5,818	1,728
Provision for decommissioning		12,710	12,690	2,532	2,338
Total non-current liabilities		755,429	261,834	150,519	48,247
Current liabilities					
Trade and other payables	13	398,888	390,325	79,478	71,924
Current taxation		656	-	130	-
Short term borrowings		247,583	348,389	49,331	64,196
Total current liabilities		647,127	738,714	128,939	136,120
Total liabilities		1,402,556	1,000,548	279,458	184,368
Total equity and liabilities		2,832,084	2,409,690	524,852	444,026



A. B. C. Orjiako
FRC/2013/IODN/00000003161
Chairman
26 October 2015



A. O. Avuru
FRC/2013/IODN/00000003100
Chief Executive Officer
26 October 2015



R.T. Brown
FRC/2014/IODN/00000007983
Chief Financial Officer
26 October 2015

Consolidated statement of changes in equity

for the third quarter ended 30 September 2015

	Share Capital	Share Premium	Capital Contribution	Foreign Translation Reserve	Retained Earnings	Total	Non- Controlling interest	Total Equity
	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000
At 1 January 2015	1,798	497,457	40,000	26	869,861	1,409,142	-	1,409,142
Profit for the year	-	-	-	-	62,123	62,123	6,555	68,678
Other comprehensive income	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend to equity holders of the company	-	-	-	-	(49,701)	(49,701)	-	(49,701)
Share capital	-	-	-	-	-	-	1,409	1,409
At 30 September 2015 (unaudited)	1,798	497,457	40,000	26	882,283	1,421,564	7,964	1,429,528

	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million
At 1 January 2015	277	82,080	5,932	35,642	135,727	259,658	-	259,658
Profit for the year	-	-	-	-	12,305	12,305	1,296	13,601
Other comprehensive income	-	-	-	(18,259)	-	(18,259)	-	(18,259)
Dividend to equity holders of the company	-	-	-	-	(9,825)	(9,825)	-	(9,825)
Share capital	-	-	-	-	-	-	219	219
At 30 September 2015 (unaudited)	277	82,080	5,932	17,383	138,207	243,879	1,515	245,394

for the third quarter ended 30 September 2014

	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000	\$000
At 1 January 2014	1,334	-	40,000	58	690,807	732,199	-	732,199
Profit for the year	-	-	-	-	227,939	227,939	-	227,939
Other comprehensive income	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend to equity holders of the company	-	-	-	-	(40,000)	(40,000)	-	(40,000)
Increase in shares	464	534,523	-	-	-	534,987	-	534,987
Transaction costs for shares issued	-	(37,066)	-	-	-	(37,066)	-	(37,066)
At 30 September 2014 (unaudited)	1,798	497,456	40,000	58	878,746	1,418,059	-	1,418,059

	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million	₦million
At 1 January 2014	200	-	5,932	591	106,993	113,716	-	113,716
Profit for the year	-	-	-	-	35,398	35,398	-	35,398
Other comprehensive income	-	-	-	(7,192)	-	(7,192)	-	(7,192)
Dividend to equity holders of the company	-	-	-	-	(6,188)	(6,188)	-	(6,188)
Increase in shares	77	88,196	-	-	-	88,273	-	88,273
Transaction costs for shares issued	-	(6,116)	-	-	-	(6,116)	-	(6,116)
At 30 September 2014 (unaudited)	277	82,080	5,932	(6,601)	136,203	217,891	-	217,891

Consolidated statement of cash flow

for the third quarter ended 30 September 2015

	9 Months to 30 Sep 2015 \$000	9 Months to 30 Sep 2014 \$000	9 Months to 30 Sep 2015 ₦million	9 Months to 30 Sep 2014 ₦million
Cash Flows from Operations Activities				
Cash generated from operations	10,820	179,649	2,139	27,890
Income taxes Paid	-	(3,153)	-	(490)
Net cash inflows from operating activities	10,820	176,496	2,139	27,400
Cash Flow from Investing Activities				
Investment in Oil and gas properties	(407,613)	(116,403)	(80,582)	(18,071)
Investment in other property, plant and equipment	(2,215)	(6,700)	(438)	(1,040)
Acquisition of goodwill and intangible assets	(2,000)	-	(395)	-
Proceeds from sale of asset	-	-	-	-
(Deposit)/Receipts on Investment	368,160	(453,190)	72,782	(70,358)
Aborted acquisition costs	-	-	-	-
Interest received	7,023	6,887	1,389	1,069
Net cash outflows from investing activities	(36,645)	(569,406)	(7,244)	(88,400)
Cash Flows from Financing Activities				
Proceeds from issue of shares	-	497,921	-	77,302
Issue costs	-	(45,806)	-	(7,111)
Proceeds from bank financing	967,101	446,000	191,187	69,242
Repayments of bank financing	(673,607)	(119,034)	(133,166)	(7,452)
Loan to subsidiary undertaking	-	-	-	-
Repayment of shareholder financing	-	(48,000)	-	(18,480)
Dividends paid	(49,701)	(40,000)	(9,825)	(6,213)
Interest paid	(58,692)	(32,847)	(11,603)	(5,100)
Net cash inflows/(outflows) from financing activities	185,101	658,234	36,593	(102,188)
Net increase in cash and cash equivalents	159,276	265,324	31,488	41,188
Cash and cash equivalents at beginning of period / year	285,298	169,461	52,571	26,387
Net foreign exchange difference	-	-	4,522	(75)
Cash and cash equivalents at end of period / year	444,574	434,785	88,581	67,500

Notes to the consolidated financial statements

1. Corporate structure and business

Seplat Petroleum Development Company Plc (“Seplat” or the “Company”), the parent of the Group, was incorporated on 17 June 2009 as a private limited liability company and re-registered as a public company on 3 October 2013, under the Company and Allied Matters Act 2004. The Company commenced operations on 1 August 2010. The Company is principally engaged in oil and gas exploration and production.

The Company acquired, pursuant to an agreement for assignment dated 31 January 2010 between the Company, SPDC, TOTAL and AGIP, a 45 per cent participating interest in the following producing assets:

OML 4, OML 38 and OML 41 located in Nigeria. The total purchase price for these assets was \$340 million paid at the completion of the acquisition on 31 July 2010 and a contingent payment of \$33 million payable 30 days after the second anniversary, 31 July 2012, if the average price per barrel of Brent Crude oil over the period from acquisition up to 31 July 2012 exceeds \$80 per barrel. \$358.6 million was allocated to the producing assets including \$18.6 million as the fair value of the contingent consideration as calculated on acquisition date. The contingent consideration of \$33 million was paid on 22 October 2012.

During 2013, Newton Energy Limited (“Newton Energy”), an entity previously beneficially owned by the same shareholders as Seplat, became a subsidiary of the Company. On 1 June 2013, Newton Energy acquired from Pillar Oil Limited (“Pillar Oil”) a 40 per cent. Participant interest in producing assets: the Umuseti/Igbuku marginal field area located within OPL 283 (the “Umuseti/Igbuku Fields”). The total purchase price for these assets was \$50 million paid at the completion of the acquisition in June 2013 and a contingent payment of \$10 million payable upon reaching certain production milestones. \$57.7 million was allocated to the producing assets including \$7.7 million as the fair value of the contingent consideration as calculated on acquisition date.

On February 5, 2015, Seplat announced the completion of the acquisition of a 40% working interest in OML 53 and, onshore north eastern Niger Delta from Chevron Nigeria Limited. The up-front acquisition cost to Seplat, after adjustments, is \$259.4 million, of which \$69.0 million had previously been paid as a deposit in 2013 and \$190.4 million paid at completion. The adjustments to the up-front acquisition cost include a deferred payment of \$18.75 million contingent on oil prices averaging \$90/bbl. or above for 12 consecutive months over the next five years.

On February 5, 2015, Seplat announced the conclusion of negotiations to purchase 56.25% of the share capital of Belemaoil, a Nigerian special purpose vehicle that has completed the acquisition of a 40.00% interest in the producing OML 55, located in the swamp to coastal zone of south eastern Niger Delta, from Chevron Nigeria Limited. Seplat’s effective working interest in OML55 is 22.5% for a consideration of \$132.2 million after adjustments. The adjustments to the consideration include a deferred payment of \$11.6 million net to Seplat contingent on oil prices averaging US\$90/bbl. or above for 12 consecutive months over the next five years. The Company has also advanced certain loans of \$80.0 million to the other shareholders of Belemaoil to meet their share of investments and costs associated with Belemaoil. In addition, discussions are underway to determine repayment terms for the initial deposit against the acquisition of \$52.5 million that Belemaoil funded with bank debt. This amount may subsequently be added to the total amount loaned to Belemaoil by Seplat. Under the agreed terms Seplat will recover the loaned amounts, together with an uplift premium of up to \$28.9 million and annual interest of 10.00%, from 80.00% of the other shareholders oil lifting entitlements.

The Company’s registered address is: 25a Lugard Avenue, Ikoyi, Lagos, Nigeria.

The Company together with its subsidiary, Newton Energy, and four wholly owned subsidiaries, namely, Seplat Petroleum Development Company UK Limited (“Seplat UK”), which was incorporated on 21 August 2013, Seplat East Onshore Limited (“Seplat East”), which was incorporated on 12 December 2013, Seplat East Swamp Company Limited (“Seplat Swamp”), which was incorporated on 12 December 2013, and Seplat Gas Company Limited (“Seplat Gas”), which was incorporated on 12 December 2013, is referred to as the Group.

Notes to the consolidated financial statements

continued

2. Accounting policies

2.1 Basis of preparation

The interim condensed consolidated financial statements for the half year ended 30 June 2015 have been prepared in accordance with IAS 34 Interim Financial Reporting.

The interim condensed consolidated financial statements do not include all the information and disclosures required in the annual financial statements, and should be read in conjunction with the Group annual financial statements as at 31 December 2014.

The historical financial information is presented in US dollars and Nigerian naira and all values are rounded to the nearest thousand (\$000) and million (Nmillion), except when otherwise indicated.

2.2 Basis of consolidation

The consolidated financial statements comprise the financial statements of the Company and its subsidiaries as at 30 September 2015.

This basis is the same adopted for the last audited financial statement as at 31 December 2014.

2.3 Functional and presentation currency

Functional and presentation currency

The Group's financial statements are presented in United States Dollars, which is also the Company's functional currency. For each entity the Group determines the functional currency and items included in the financial statements of each entity are measured using that functional currency.

Transactions and balances

Foreign currency transactions are translated into the functional currency using the exchange rates prevailing at the dates of the transactions. Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of foreign currency transactions and from the translation at year-end exchange rates of monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are recognised in the statement of comprehensive income within the line item gain/(loss) on foreign exchange, net.

Group companies

On consolidation, the assets and liabilities of foreign operations are translated into US\$ at the rate of exchange prevailing at the reporting date and their income statements are translated at exchange rates prevailing at the dates of the transactions. The exchange differences arising on translation for consolidation are recognised in other comprehensive income. On disposal of a foreign operation, the component of other comprehensive income relating to that particular foreign operation is recognised in profit or loss.

For statutory reporting purposes, the Naira components of the quarterly consolidated financial statements are derived from the US dollar financial statements translation in which all monetary assets and liabilities are translated at the closing rate, share capital at historical rate while comprehensive income and fixed assets accounts are translated at the average rate for the period. The resulting exchange differences are recognised in other comprehensive income and included as a separate component of equity.

Notes to the consolidated financial statements

continued

3. Revenue

	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	₦million	₦million
Crude oil sales as invoiced	282,669	576,675	55,881	89,554
Changes in lifting (in line with participating interests of both parties)	84,425	(691)	16,691	(107)
	367,094	575,984	72,572	89,447
Gas sales	52,772	16,484	10,432	2,560
Total revenue	419,866	592,468	83,004	92,007

The sole off-taker for crude oil is Shell Western Supply and Trading Limited.

4. Cost of sales

	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	₦million	₦million
Crude handling fees	49,134	14,967	9,713	2,324
Royalties	69,134	129,634	13,667	20,131
Depletion, Depreciation and Amortisation	58,021	25,537	11,470	3,966
Niger Delta Development Commission	7,346	7,914	1,452	1,229
Other Rig related Expenses	6,203	23,276	1,226	3,615
Other Field Expenses	38,017	39,318	7,517	6,099
	227,855	240,646	45,045	37,364

5. General and administrative expenses

	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	₦million	₦million
Depreciation, amortisation and impairment charges	4,131	2,605	817	405
Employee related cost	14,069	17,358	2,781	2,696
Professional & Consulting Fees	38,866	46,669	7,683	7,247
Directors Emoluments	5,333	5,823	1,054	904
Other General and Admin Expenses	21,815	39,782	4,313	6,178
	84,214	112,237	16,648	17,430

Notes to the consolidated financial statements

continued

6. Finance charges

	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	Nmillion	Nmillion
Bank loan	61,942	32,135	12,245	4,990
Interest on shareholder loan	-	-	-	-
Unwinding of discount on provision for decommissioning	20	1,458	4	227
	61,962	33,593	12,249	5,217

7. Earnings per share

Basic

Basic earnings per share is calculated on the Company's profit after taxation and on the basis of weighted average of issued and fully paid ordinary shares at the end of the year.

	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	Nmillion	Nmillion
Profit for the year attributable to shareholders (\$000)	68,678	227,939	13,579	35,398
Weighted average number of ordinary shares in issue (in 000)	553,310	461,666	553,310	398,787
	\$	\$	N	N
Basic earnings per share (in \$)	0.12	0.48	24.54	76.67
Dividend per share (in \$ and N)	0.09	0.10	17.79	15.53
Earnings	\$000	\$000	Nmillion	Nmillion
Profit attributable to equity holders of the Group	68,678	227,939	13,579	35,398
Profit used in determining diluted earnings per share	68,678	227,939	13,579	35,398

There were no dilutive instruments for the period ended 30 September 2015.

Notes to the consolidated financial statements

continued

8. Related party transactions

8a. Transactions

The following transactions were carried out by related parties on behalf of Seplat:

Purchases of goods and services	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014	9 months ended 30 Sep 2015	9 months ended 30 Sep 2014
	\$000	\$000	₦million	₦million
Shareholders				
MPI SA	-	300	-	47
Shebah Petroleum Development Company Limited	1,011	1,430	202	222
Platform Petroleum Limited	176	35	35	6
	1,187	1,765	237	274
Entities under common control				
Abbey Court Petroleum Company Limited	2,264	3,151	451	489
Abtrust Integrated Services	-	50	-	8
Charismond Nigeria Limited	11	1,672	2	260
Cardinal Drilling Services Limited	13,851	31,354	2,760	4,868
Keco Nigeria Enterprises	1,815	2,687	362	417
Ndosumili Ventures Limited	1,350	1,911	269	297
Oriental Catering Services Limited	754	521	150	81
ResourcePro Inter Solutions Limited	1,686	1,472	336	229
Berwick Nigeria Limited	-	834	-	130
Montego Upstream Services Limited	8,740	13,265	1,741	2,059
Neimeth International Pharmaceutical Plc	-	21	-	3
Nerine Support Services Limited	16,939	24,133	3,375	3,747
Nabila Resources & Investment Ltd	226	455	45	71
D.D Dodo & Co	322	-	64	-
Helko Nigeria Limited	222	828	44	129
	48,180	91,953	22,387	12,786

Notes to the consolidated financial statements

continued

8b. Balances

The following balances were receivable from or payable to related parties as at 30 September 2015:

i) Prepayments / receivables	9 months ended	9 months ended	9 months ended	9 months ended
	30 Sep 2015	30 Sep 2014	30 Sep 2015	30 Sep 2014
	\$000	\$000	₹million	₹million
Under common control				
SEPCOL	-	-	-	-
Cardinal Drilling Services Limited	9,466	9,432	1,886	1,464
Abbeycourt Petroleum Company Limited	-	-	-	-
	9,466	9,432	1,886	1,464
ii) Payables				
Shareholders -				
Loan from MPI	-	-	-	-

9. Goodwill

Seplat, via a wholly owned subsidiary, entered into a share purchase agreement with First Act, Belema Refinery and Petrochemical Ltd, Mr. Jack Tein and Belemaoil (the four shareholders of Belemaoil) to acquire 56.25% of Belemaoil. This sale and purchase agreement was consummated on 5 February 2015 upon Seplat consortium's acquisition of CNL's 40% interest in OMLs 52, 53 and 55. This results in Seplat having an indirect interest of 22.5% in OML 55.

The acquisition of OML 55 is a business combination through its indirect acquisition of the asset and has been accounted for in accordance with IFRS 3R. The fair value of the purchase consideration and the assets acquired are \$139 million and \$137 million respectively, giving rise to a goodwill on acquisition of \$2million (₹399million).

	\$000	₹million
Purchase consideration	139,285	27,753
Fair value of Net assets of Belemaoil	(137,285)	(27,354)
Goodwill	2,000	399

Notes to the consolidated financial statements

continued

10. Trade and other receivables

	As at 30 Sep 2015 \$000	As at 31 Dec 2014 \$000	As at 30 Sep 2015 ₦million	As at 31 Dec 2014 ₦million
Trade receivables	145,194	119,588	28,930	22,036
Nigerian Petroleum Development				
Company (NPDC) receivables	509,983	463,118	101,614	85,337
Intercompany receivables	-	-	-	-
Deposit for Investments	81,736	453,190	16,286	83,508
Advances to related parties	9,466	10,924	1,886	2,013
Prepayments	11,526	14,224	2,297	2,621
Under lift	77,397	2,783	15,421	513
Advances to suppliers	2,259	10,934	450	2,015
Interest receivable from Belema shareholders	13,912	-	2,772	-
Other receivables	125	317	24	58
	851,598	1,075,078	169,681	198,101

Trade receivables / NPDC receivables:

An agreement was signed between Seplat and NPDC in July whereby gas revenues attributable to NPDC's interest in OMLs 4, 38 and 41 are offset against the balance of arrears. Pursuant to the agreement NPDC and Seplat are also engaged with potential lenders to provide joint venture loan facilities of up to US\$300 million to fund cash calls with effect from January and further accelerate repayment of arrears. The outstanding receivables balance of US\$300 million is approved as cash calls with the remainder still undergoing various discussions and approval levels within NPDC.

Deposit for investment:

This represents the net balance after the US\$368m release of sums from escrow that had previously been allocated as a refundable deposit against a potential investment by a consortium. A sum of US\$45 million remains as a deposit with the potential vendors whilst negotiations with the consortium continue and US\$36.5 million was placed into a new escrow account in London pending outcome of the ongoing negotiations.

Notes to the consolidated financial statements

continued

11. Share capital

11a.	As at 30 Sep 2015 \$000	As at 30 Sep 2014 \$000	As at 31 Dec 2014 \$000	As at 30 Sep 2015 ₦million	As at 30 Sep 2014 ₦million	As at 31 Dec 2014 ₦million
Value						
Authorised ordinary share capital						
1,000,000,000 ordinary shares denominated in Naira of 50 kobo per share	3,335	3,335	3,335	517.8	518	519
Issued and fully paid						
553,310,313 issued shares denominated in Naira of 50 kobo per share	1,798	1,334	1,798	277	200	277

In 2014, the Group issued and allotted 153,310,313 through an initial public offering, resulting in an increase in number of issued and fully paid ordinary shares of 50k each from 400 million to 553 million shares.

11b. Capital contribution

	As at 30 Sep 2015 \$000	As at 30 Sep 2014 \$000	As at 31 Dec 2014 \$000	As at 30 Sep 2015 ₦million	As at 30 Sep 2014 ₦million	As at 31 Dec 2014 ₦million
Additional Contribution	40,000	40,000	40,000	5,932	5,932	5,932
	40,000	40,000	40,000	5,932	5,932	5,932

This represents M&P additional cash contribution to the Company. In accordance with the Shareholders Agreement, the amount was used by the Company for working capital as was required at the commencement of operations. Subsequently, the interest held by M&P was transferred to MPI. All terms and conditions previously held by M&P were re-assigned to MPI.

11c. Share Premium

	As at 30 Sep 2015 \$000	As at 30 Sep 2014 \$000	As at 31 Dec 2014 \$000	As at 30 Sep 2015 ₦million	As at 30 Sep 2014 ₦million	As at 31 Dec 2014 ₦million
Gross Proceeds	534,987	-	534,987	88,273	-	88,273
Share issue	(464)		(464)	(77)	-	(77)
Share Premium	534,523		534,523	88,196	-	88,196
Issue costs	(37,066)		(37,066)	(6,116)	-	(6,116)
Issued share capital proceeds	497,457	-	497,457	82,080	-	82,080

In 2014, net proceeds of \$497.9 million (₦82.1 billion) was received during the initial public offering. 153,310,313 shares of 50k each totaling \$464,000 (₦77million) were transferred to share capital.

Notes to the consolidated financial statements

continued

12. Non-controlling interest

This represents Seplat's non-controlling interest (ie Belema's share -43.75%) of net profits in OML 55 and share capital as at the end of the quarter.

13. Trade and other payables

	As at 30 Sep 2015 \$000	As at 31 Dec 2014 \$000	As at 30 Sep 2015 ₦million	As at 31 Dec 2014 ₦million
Trade payable	142,026	75,443	28,299	13,902
Accruals and other payables	207,924	267,579	41,429	49,305
Over lift	-	9,811	-	1,808
NDDC levy	19,839	11,327	3,953	2,087
Deferred revenue	1,420	1,420	282	262
Royalties	27,679	24,745	5,515	4,560
	398,888	390,325	79,478	71,924

The accruals balance is mainly composed of other field-related accruals 2015: \$122m (2014: \$219.9m) and NPDC payables of \$49million (2014: \$21m)

14. Events after the reporting period

At the date of this report there have been no significant events after reporting period, which would have a material effect on the financial statements as presented.

General information

Company secretary	Mirian Kene Kachikwu
Registered office and business	
Address of directors	25a Lugard Avenue Ikoyi Lagos Nigeria
Registered number	RC No. 824838
Registrars	DataMax Registrars Limited 7 Anthony Village Road Anthony P.M.B 10014 Shomolu Lagos, Nigeria
FRC number	FRC/2015/NBA/00000010739
Auditors	Ernst & Young 10th Floor, UBA House 57 Marina Lagos, Nigeria.
Solicitors	Abhulimen & Co. Anaka Ezeoke & Co. D. D. Dodo & Co. Jakpa, Edoge & Co. Ogaga Ovwah & Co. Streamsowers & Kohn Thompson Okpoko & Partners Winston & Strawn London LLP
Bankers	Access Bank Plc Diamond Bank Plc First Bank of Nigeria Plc GT Bank Plc Skye Bank Plc Stanbic IBTC Bank Plc United Bank for Africa Plc Zenith Bank Plc Union Bank of Nigeria Plc Citibank Nigeria Limited Standard Chartered Bank Nigeria Limited HSBC Bank

Communiqué de presse

Paris, 5 novembre 2015
No. 14/15

Chiffre d'affaires et activité 9 mois 2015

MPI

A compter de l'exercice 2012, MPI consolide ses participations dans des entreprises associées et coentreprises par mise en équivalence.

MPI n'ayant pas d'activité directe propre, elle ne constate pas de chiffre d'affaires.

SEPLAT

MPI détient actuellement 21,76 % de SEPLAT.

- **Principales données financières de SEPLAT au 30 septembre 2015**

Les informations suivantes ont été tirées du communiqué de presse de SEPLAT en date du 26 octobre 2015

Le chiffre d'affaires huile pour les neuf premiers mois de 2015 s'est élevé à 367 millions USD, soit une baisse de 36 % par rapport à la même période de 2014, notamment expliquée par la diminution de 55 % des prix du pétrole sur la période considérée. Le chiffre d'affaires gaz augmente de 220 % à 53 millions USD à la suite de l'augmentation des capacités de production d'Oben en juin 2015.

Au 30 septembre 2015, le bénéfice brut s'établit à 192 millions USD et le bénéfice net s'élève à 62 millions USD. Les dépenses d'investissement engagées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015 s'élèvent au total à 98 millions USD. Le flux de trésorerie issu de l'exploitation avant fonds de roulement s'élève à 168 millions USD sur la même période. La trésorerie et les avoirs en banque s'établissent à 445 millions USD et la dette nette à 480 millions USD au 30 septembre 2015.

Les créances de NPDC restant dues au 30 septembre 2015 s'élevaient à 461 millions USD, en baisse par rapport aux 504 millions USD constatés au 30 juin 2015. Un accord conclu en juillet 2015 avec NPDC conduit SEPLAT à compenser les arriérées de paiement dus sur la quote-part de revenus revenant à NPDC au titre des ventes de gaz pour les OML 4, 38 et 41. NPDC et SEPLAT se sont également engagés à mettre en place une ligne de crédit de 300 millions USD dans le but de financer les appels de fonds des coentreprises avec effet à compter de janvier 2015 afin d'accélérer le remboursement des arriérés.

- **Point sur la production (9 mois 2015) ⁽¹⁾**

SEPLAT détient des intérêts, directement ou indirectement, dans six licences (OML 4, 38, 41, 53, 55 et OPL 283) situées dans le Delta du Niger au Nigéria.

	% de SEPLAT	Production brute (100 %)		Participation directe		
		Liquides	Gaz	Liquides	Gaz	Total équivalent pétrole
		b/j	mmcf/d	b/j	mmcf/d	boepd
OMLs 4, 38, 41	45 %	53 525	169,9	24 086	76,5	36 828
OPL 283	40 %	2 634	-	1 054	-	1 054
OML 53	40 %	1 550	-	620	-	620
OML 55 ⁽²⁾	22,5 %	6 715	-	1 511	-	1 511
Total		64 423	169,9	27 270	76,5	40 012

(1) Les volumes de production d'huile sont mesurés à la station de comptage pour les OML 4, 38 et 41 ainsi que pour l'OPL 283. Ces volumes sont sujets à réconciliation et peuvent afficher des différences avec les données de vente

(2) Les volumes associés à la participation de 56,25 % de SEPLAT dans Belemaoil sont équivalents à une participation directe de SEPLAT de 22,5 % dans l'OML 55.

La production d'hydrocarbures s'élève en moyenne à 40 012 boepd en quote-part SEPLAT pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit une progression de 38 % par rapport à la même période de 2014. SEPLAT a bénéficié d'une amélioration notoire de la disponibilité du Trans Forcados System (TFS), avec seulement deux jours d'interruption constatés au troisième trimestre 2015. La production de gaz a en outre été soutenue, avec des ventes brutes destinées au marché intérieur qui ont régulièrement dépassé 300 millions de pieds cubes standard par jour. Ces éléments positifs ont permis à SEPLAT d'afficher des niveaux record à 56 415 boepd en ce qui concerne la production journalière en part SEPLAT en septembre 2015.

Ces niveaux de production prennent en compte 54 jours d'arrêt total et 29 jours d'arrêt partiel du système Trans Forcados System (TFS) exploité par un tiers au cours de la période considérée (deux jours d'arrêt constatés au T3). Aucun jour de fermeture n'a été comptabilisé sur les permis OML 53 et OML 55.

La majorité de la production d'huile provenant des OML 4, 38 et 41 (environ 97 %) a été évacuée via le Trans Forcados pipeline. Les volumes bruts de production enregistrés par SEPLAT ont été retraités d'un facteur de réconciliation de 12 % en moyenne appliqué par l'opérateur du terminal pétrolier. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, 385 060 barils ont été évacués vers la raffinerie de Warri via l'oléoduc d'exportation de substitution exploité par SEPLAT (contre 288 661 barils au T3 2014).

Le prix de vente moyen sur la période a été de 49,3 USD/b contre 109,9 USD/b sur la même période de 2014, soit une prime moyenne de 1,2 USD/b par rapport au Brent. Le prix moyen du gaz a été de 2,53 USD/mscf (2014 : 1,60 USD/mscf).

- **Dividende intermédiaire**

Le Conseil d'administration de SEPLAT a également annoncé la distribution d'un dividende intermédiaire de 0,04 USD par action versé mi-novembre 2015, contre 0,06 USD par action à la même période de 2014.

Pour en savoir plus, toutes les informations financières relatives à SEPLAT sont disponibles à la rubrique « Investor Centre » de son site Internet :

<http://SEPLATpetroleum.com/investor-centre/results-centre/>

SAINT-AUBIN ENERGIE (2/3 MPI)

- **Activité**

Au Myanmar, le forage du puits SP-1X situé sur le bloc M2 (Saint-Aubin Energie 40 %), opéré par Petrovietnam, a débuté le 27 décembre 2014 et s'est terminé en mars 2015. Les résultats de ce forage sont actuellement en cours d'analyse.

À Sawn Lake en Alberta (Canada), le test pilote du procédé SAGD (Steam Assisted Gravity Drainage), réalisé sur la première paire de puits horizontaux en vue d'évaluer la faisabilité technique et commerciale de ce projet de production de bitume par injection de vapeur, se poursuit. La moyenne de production a été de 325 b/j au cours du premier semestre 2015 et de 380 b/j pour le troisième trimestre 2015. Pour mieux apprécier le potentiel technique du gisement, le test pilote se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015 avant d'être mis sommeil.

Au Québec, sur l'île d'Anticosti, la première étape du programme d'exploration est terminée, soit une campagne de douze sondages stratigraphiques réalisés sans dépassement de coût et en respectant les politiques de santé, sécurité et protection de l'environnement. Les objectifs de cette première étape de travaux visaient à délimiter l'étendue de la ressource en hydrocarbure et à déterminer les trois emplacements pour les forages horizontaux d'exploration prévus pour l'été 2016. Les résultats des sept sondages de 2015, combinés aux cinq réalisés en 2014, sont globalement conformes aux attentes en termes d'épaisseur de la Formation de Macasty, de contenu en matière organique totale (COT), de porosité, de perméabilité et de maturité. Ces résultats se comparent favorablement avec ceux provenant des autres bassins d'Amérique du Nord où sont produits du pétrole et du gaz de roche mère.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

Paris, le 22 mai 2015
No. 07/15

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 22 mai 2015

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de MPI réunie le vendredi 22 mai 2015 sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et a donné quitus au Conseil d'administration.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende de 0,30 € par action au titre de l'exercice 2014.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} juin 2015.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

PARIS, LE 27 AOUT 2015

PROJET DE FUSION ENTRE MAUREL & PROM ET MPI :

CREATION D'UN ACTEUR DE PREMIER PLAN PARMIS LES JUNIORS PETROLIERES

Ce nouvel ensemble s'affirmera comme un acteur solide apte à participer activement aux opérations de consolidation du secteur

Une capacité financière renforcée

- un bilan robuste permettant un meilleur accès aux marchés financiers
- une combinaison de *cash-flows* significatifs et diversifiés et de dividendes substantiels
- des synergies de coûts et des économies fiscales
- une capitalisation boursière et une liquidité de nature à renforcer l'attrait des investisseurs

Des modes d'intervention optimisés

- tant comme opérateur pétrolier reconnu
- que comme partenaire privilégié d'opérateurs nationaux

Un portefeuille d'actifs consolidé

- une diversification géographique élargie
- un *mix* produit favorable avec des actifs opérés déjà développés

Les conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI ont approuvé, à l'unanimité, le principe d'un rapprochement entre les deux sociétés dans le cadre d'une fusion par absorption de MPI par Maurel & Prom.

Motifs et objectifs de la fusion

Contrairement aux conditions qui prévalaient en 2011, Maurel & Prom et MPI doivent aujourd'hui faire face à un environnement macro-économique difficile à la suite de la baisse brutale du prix du pétrole, à un manque de visibilité lié à leur taille qui limite leur accès aux meilleures conditions que pourraient offrir les marchés financiers et contraint leur capacité de croissance externe dans une industrie consommatrice de capitaux.

Leur rapprochement s'inscrit dans une logique de consolidation du secteur et permettrait au nouvel ensemble de bénéficier d'une capacité financière renforcée par :

- une combinaison de *cash-flows* significatifs provenant de la production au Gabon et en Tanzanie et de dividendes provenant de Seplat au Nigéria ;
- un meilleur accès aux marchés financiers ; et
- des synergies de coûts ainsi que des économies fiscales significatives qui, à titre d'exemple, auraient représenté 14,5 M€ au titre de l'exercice 2014 sur une base *pro forma*, soit 12 M€ d'économies fiscales et 2,5 M€ de frais de fonctionnement correspondant aux coûts de cotation, de structure et de gestion de MPI.

En outre, le rapprochement permettrait au nouvel ensemble de bénéficier d'une combinaison attractive d'actifs déjà développés, localisés à terre, offrant un *mix* produit huile (prix variable) / gaz (prix fixe) favorable et une plus grande diversification géographique mêlant (i) des actifs opérés générant une production substantielle d'huile avec une visibilité à long terme (Gabon), (ii) des actifs opérés dont la production de gaz a démarré le 20 août 2015 offrant une exposition aux pays d'Afrique de l'Est (Tanzanie), (iii) une participation significative (22 %) dans Seplat, un des opérateurs indigène *leader* au Nigéria ayant un fort potentiel de croissance, (iv) un potentiel d'appréciation et de développement significatif au Canada et (v) des zones d'exploration en Colombie, au Myanmar et en Namibie. Compte tenu des caractéristiques de ces actifs, le nouvel ensemble fusionné s'affirmerait comme un acteur de premier rang parmi les juniors pétrolières.

L'ensemble consolidé offrirait aux investisseurs un véhicule d'investissement attrayant en termes de liquidité et de capitalisation boursière, se classant dans les premiers rangs des sociétés européennes indépendantes de l'exploration/production pétrolière.

Modalités de la fusion

L'opération envisagée prendrait la forme d'une fusion où MPI serait absorbée par Maurel & Prom. Cette fusion devra être approuvée par les assemblées générales des actionnaires des deux sociétés en décembre 2015, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

Selon la parité indicative proposée par les conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI en date du 27 août 2015, les actionnaires de MPI se verraient remettre 1 action de Maurel & Prom pour 2 actions MPI.

La parité définitive proposée aux actionnaires de Maurel & Prom et de MPI sera arrêtée lors d'une prochaine réunion des conseils d'administration des sociétés devant se tenir mi-octobre, après examen, au cours des prochaines semaines, des modalités économiques, financières, juridiques et opérationnelles de la fusion.

La parité indicative tient compte du versement d'un dividende exceptionnel de 45 centimes d'euros par action MPI. Celui-ci sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de MPI qui aura vocation à approuver l'opération et sera versé à ceux-ci, sous condition suspensive de l'approbation de l'opération par les assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'opération, les Conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI ont également chacun décidé, lors de leurs réunions du 30 juillet 2015, de mettre en place un comité *ad hoc* composé d'administrateurs considérés, dans le cadre de la transaction, comme indépendants par leur conseil d'administration respectif¹. Chaque comité *ad hoc* est en charge notamment d'analyser les conditions du projet de fusion et d'émettre des recommandations à destination de son Conseil d'administration afin de lui permettre de prendre toute décision sur la fusion envisagée, y compris sur la parité. A cet égard, chaque comité *ad hoc* a notamment recommandé à son Conseil d'administration d'approuver le principe de la fusion par absorption de MPI par Maurel & Prom ainsi que la parité indicative à retenir dans le cadre de l'opération et de poursuivre, au cours des prochaines semaines, l'examen approfondi des modalités du projet.

Sur recommandation de son comité *ad hoc*, le Conseil d'administration de MPI a décidé de nommer, sur une base volontaire, le cabinet Associés en finance, représenté par Monsieur Arnaud Jacquillat en tant qu'expert indépendant avec pour mission d'apprécier le caractère équitable des conditions financières offertes aux actionnaires de MPI dans le cadre du projet de fusion, étant précisé que cet expert indépendant devra respecter les règles applicables aux experts indépendants nommés en

¹ Le comité *ad hoc* de Maurel & Prom comprend quatre administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF auquel se réfère Maurel & Prom et le comité *ad hoc* de MPI comprend trois administrateurs dont deux sont indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise Middledenext auquel se réfère MPI. Tous les administrateurs membres des comités *ad hoc* de Maurel & Prom et de MPI ont été considérés, dans le cadre de la transaction, comme indépendants par leur Conseil d'administration respectif.

application du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Les travaux de l'expert indépendant seront supervisés par le comité *ad hoc* mis en place par le Conseil d'administration de MPI.

Maurel & Prom et MPI vont également déposer une requête conjointe aux fins de désignation d'un commissaire à la fusion proposé par les comités *ad hoc* des conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI au Président du Tribunal de commerce de Paris. Le commissaire à la fusion devra notamment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, contrôler que la parité proposée est équitable pour l'ensemble des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI.

Le rapport du commissaire à la fusion, l'attestation d'équité de l'expert indépendant, le projet de traité de fusion ainsi qu'un document d'information relatif à l'opération qui fera l'objet d'un enregistrement par l'Autorité des marchés financiers seront disponibles au plus tard un mois avant les assemblées générales des actionnaires de Maurel & Prom et de MPI amenées à se prononcer sur la fusion en application des dispositions législatives et réglementaires applicables.

L'opération sera soumise à certaines conditions suspensives usuelles, notamment la confirmation par l'Autorité des marchés financiers que la fusion n'entraînera pas, pour Pacifico, l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions de Maurel & Prom et de MPI au titre de l'article 236-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

L'opération sera présentée aux actionnaires, analystes financiers et investisseurs lors d'un **webcast organisé le 28 août 2015 à 10h00** via le lien <http://edge.media-server.com/m/p/m8wepxjk/lan/fr>

Le support de présentation sera également accessible au public sur les sites internet de Maurel & Prom et MPI.

www.maureletprom.fr et www.MPIenergy.com

Maurel & Prom : Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tel : +33 1 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

MPI : Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél : +33 1 53 83 55 44

ir@mpienergy.com

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM et MPI. En particulier, il ne constitue pas plus une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

*Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.*

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.fr).

Déclarations prospectives

Ce présent communiqué contient des indications sur les perspectives et axe de développement des sociétés MAUREL & PROM et MPI, fondées sur des hypothèses et des estimations. Ces informations prospectives concernent notamment la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle des sociétés MAUREL & PROM et MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces perspectives sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

Paris, le 16 octobre 2015

No. 11/15

APPROBATION DES MODALITES DEFINITIVES DU PROJET DE FUSION

PARITE DEFINITIVE : 1,75 ACTION MPI PAR ACTION MAUREL & PROM

(APRES DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE D'UN DIVIDENDE DE 0,45 EURO PAR ACTION AUX ACTIONNAIRES DE MPI)

Approbation des modalités définitives du projet de fusion par le Conseil d'administration

Réuni de façon extraordinaire le 15 octobre 2015, le Conseil d'administration de MPI a étudié les différentes opportunités qui s'offraient à lui pour déterminer le futur de l'entreprise dans l'environnement actuel.

Ayant éliminé les propositions conduisant à la dissolution de la société, le Conseil d'administration a examiné les différentes options de nature à permettre la meilleure valorisation de ses ressources.

Le rapprochement avec Maurel & Prom, dans les conditions proposées par les experts, soit une parité de 1,75 action MPI par action Maurel & Prom, est apparu comme l'opportunité la plus évidente.

La proximité historique des deux groupes, la connaissance, la complémentarité et le potentiel de leurs actifs, ont conduit le Conseil à recommander ce projet au vote des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire le 17 décembre 2015.

Cette recommandation du Conseil d'administration s'inscrit dans le projet plus vaste d'un rapprochement de sociétés qui conduirait à la création d'un leader européen dans le secteur des juniors pétrolières pour lequel cette fusion apparaît comme un préalable.

Modalités définitives du projet de fusion par les conseils d'administration de Maurel & Prom et MPI : parité définitive de 1,75 action MPI par action Maurel & Prom

Les conseils d'administration de MPI et de Maurel & Prom ont, à l'unanimité, (i) confirmé le principe du rapprochement entre les deux sociétés dans le cadre d'une fusion par absorption de MPI par Maurel & Prom annoncé le 27 août 2015, (ii) approuvé les modalités définitives de l'opération ainsi que les termes du projet et (iii) décidé de convoquer leurs actionnaires en assemblée générale le 17 décembre 2015 afin de soumettre à leur approbation le projet de fusion.

Les conseils d'administration de MPI et de Maurel & Prom ont statué après avoir pris connaissance des recommandations favorables émises par leur comité *ad hoc* respectif établies sur la base des conclusions préliminaires des commissaires à la fusion désignés par le Président du Tribunal de commerce de Paris, et en

outre pour MPI, au regard des conclusions du cabinet Associés en Finance désigné en qualité d'expert indépendant.

Le rapport d'échange retenu a été déterminé en suivant une approche multicritères fondée sur les méthodes de l'actualisation des flux de trésorerie futurs en tenant compte du contexte macro-économique et de l'actualité récente des deux sociétés (au Gabon et en Tanzanie pour Maurel & Prom et au Nigéria pour MPI) et sur les cours de bourse des deux sociétés avant l'annonce de l'opération.

Sur la base de ces analyses, la parité fixée par les conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI s'établit à 1,75 action MPI par action Maurel & Prom, soit un rapport d'échange de 7 actions MPI pour 4 actions Maurel & Prom.

Ce rapport d'échange définitif tient compte d'une distribution exceptionnelle de 0,45 euro par action MPI ayant droit aux dividendes. Cette distribution exceptionnelle sera soumise à l'approbation des actionnaires de MPI lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2015. Le montant de cette distribution correspond à la somme maximale que peut verser MPI sur la base de ses réserves distribuables.

Le rapport de l'expert indépendant désigné par MPI, le cabinet Associés en Finance, sera disponible sur le site internet de MPI dans les meilleurs délais. Il inclut notamment une opinion sur le caractère équitable du rapport d'échange retenu dans le cadre de la fusion.

Les rapports des Commissaires à la fusion seront mis à la disposition des actionnaires sur les sites internet des deux sociétés dans les meilleurs délais suivant leur remise à chacune des deux sociétés.

Les sociétés mettront à disposition de leurs actionnaires via leur site internet les documents suivants :

- le traité de fusion, après que ce document ait été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Paris ;
- un document d'information relatif à l'opération, après que ce document ait été enregistré par l'Autorité des marchés financiers ; et
- des actualisations des documents de référence 2014 des deux sociétés, après que ces documents aient été déposés par les sociétés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

La convocation des assemblées générales de chacune des deux sociétés fera l'objet d'avis publiés selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables. A ce titre, et conformément aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, les rapports des conseils d'administration de Maurel & Prom et de MPI aux assemblées générales de leurs actionnaires seront disponibles sur le site internet de la société concernée le même jour que la publication de l'avis de réunion au bulletin des annonces légales obligatoires.

Outre l'approbation de l'opération par les actionnaires de MPI et de Maurel & Prom, l'opération reste soumise à la confirmation par l'Autorité des marchés financiers que la fusion n'entraînera pas, pour Pacifico, l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions de MPI et de Maurel & Prom au titre de l'article 236-6 de son Règlement général.

Selon le calendrier prévu, la fusion devrait être approuvée le 17 décembre 2015 et définitivement réalisée le 23 décembre 2015, avec effet rétroactif le 1^{er} janvier 2015.

Les actionnaires des deux sociétés seront informés de la mise à disposition sur les sites internet des deux sociétés des documents et informations mentionnés ci-dessus.

Il est également précisé que dans la perspective de la réalisation de cette opération, le contrat de liquidité sur les actions de MPI a été suspendu à la clôture de la bourse en date du 13 octobre 2015.

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM ou MPI. En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

L'opération envisagée vise les titres d'une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis. Elle est soumise aux obligations d'information d'une juridiction dont les règles peuvent être différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis. Les états financiers inclus dans les documents mis à disposition du public dans le cadre de l'opération envisagée ont été préparés conformément à des principes comptables qui pourraient différer de ceux utilisés aux Etats-Unis.

Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits et réclamations qui pourraient naître en vertu des lois fédérales aux Etats-Unis sur les valeurs mobilières, l'émetteur étant situé dans un Etat autre que les Etats-Unis, et une partie ou la totalité de ses dirigeants et de ses administrateurs pouvant résider dans un Etat autre que les Etats-Unis. Il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas être en mesure de poursuivre une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis ni ses dirigeants et ses administrateurs devant un tribunal étranger pour violation des lois des Etats-Unis sur les valeurs mobilières. Il pourrait être difficile d'obliger une société qui ne relève pas du droit des Etats-Unis et ses filiales à se soumettre à un jugement rendu par un tribunal des Etats-Unis.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.fr).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

Paris, 16 octobre 2015
No. 12/15

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom

Mise à disposition du rapport de l'expert indépendant

Dans le cadre du projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom, la Société annonce la mise à disposition sur le site internet de la société du rapport de l'expert indépendant : www.mpienergy.com dans la rubrique dédiée à l'opération « Projet de fusion MPI / M&P ».

La version anglaise du rapport de l'expert indépendant est en cours de traduction et sera mise en ligne dans les meilleurs délais.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

Paris, 4 novembre 2015
No. 13/15

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom

Mise à disposition de documents

Dans le cadre du projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom, la Société annonce la mise à disposition, sur son site internet www.mpienergy.com dans la rubrique dédiée à l'opération « Projet de fusion MPI / M&P », des documents suivants :

- Le projet de traité de fusion
- L'avis du projet de fusion
- Le rapport des commissaires à la fusion sur la valeur des apports
- Le rapport des commissaires à la fusion sur la rémunération des apports

Les versions anglaises du rapport des commissaires à la fusion sur la valeur des apports et du rapport des commissaires à la fusion sur la rémunération des apports sont en cours de traduction et seront mises en ligne dans les meilleurs délais.

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM ou MPI. En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

L'opération envisagée vise les titres d'une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis. Elle est soumise aux obligations d'information d'une juridiction dont les règles peuvent être différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis. Les états financiers inclus dans les documents mis à disposition du public dans le cadre de l'opération envisagée ont été préparés conformément à des principes comptables qui pourraient différer de ceux utilisés aux Etats-Unis.

Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits et réclamations qui pourraient naître en vertu des lois fédérales aux Etats-Unis sur les valeurs mobilières, l'émetteur étant situé dans un Etat autre que les Etats-Unis, et une partie ou la totalité de ses dirigeants et de ses administrateurs pouvant résider dans un Etat autre que les Etats-Unis. Il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas être en mesure de poursuivre une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis ni ses dirigeants et ses administrateurs devant un tribunal étranger pour violation des lois des Etats-Unis sur les valeurs mobilières. Il pourrait être difficile d'obliger une société qui ne relève pas du droit des Etats-Unis et ses filiales à se soumettre à un jugement rendu par un tribunal des Etats-Unis.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.com).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Communiqué de presse

Paris, 11 novembre 2015
No. 15/15

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 17 DECEMBRE 2015

La Société informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel (75008 Paris), le 17 décembre 2015, à 10H00.

L'avis de réunion à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 11 novembre 2015, ainsi que sur le site internet de la Société (www.mpienergy.com). Il contient l'ordre du jour de cette assemblée, les projets de résolutions proposées par le conseil d'administration ainsi que les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires est également et, dès à présent, disponible sur le site internet de la Société (www.mpienergy.com) conformément à la recommandation AMF n° 2012-05.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des assemblées générales seront disponibles au siège social de la Société, dans les délais prévus par les dispositions applicables, et, pour les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.mpienergy.com à compter du vingt et unième jour au plus tard précédent l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la Société.

La Société rappelle également, dans le cadre du projet de fusion avec Maurel & Prom, que le projet de traité de fusion ainsi que les rapports des commissaires à la fusion sur la valeur des apports et sur la rémunération des apports sont disponibles sur son site internet (www.mpienergy.com) dans la rubrique dédiée à l'opération « Projet de fusion MPI / M&P ». Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, ces documents ont également été déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM ou MPI. En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

L'opération envisagée vise les titres d'une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis. Elle est soumise aux obligations d'information d'une juridiction dont les règles peuvent être différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis. Les états financiers inclus dans les documents mis à disposition du public dans le cadre de l'opération envisagée ont été préparés conformément à des principes comptables qui pourraient différer de ceux utilisés aux Etats-Unis.

Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits et réclamations qui pourraient naître en vertu des lois fédérales aux Etats-Unis sur les valeurs mobilières, l'émetteur étant situé dans un Etat autre que les Etats-Unis, et une partie ou la totalité de ses dirigeants et de ses administrateurs pouvant résider dans un Etat autre que les Etats-Unis. Il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas être en mesure de poursuivre une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis ni ses dirigeants et ses administrateurs devant un tribunal étranger pour violation des lois des Etats-Unis sur les valeurs mobilières. Il pourrait être difficile d'obliger une société qui ne relève pas du droit des Etats-Unis et ses filiales à se soumettre à un jugement rendu par un tribunal des Etats-Unis.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.com).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.